Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12732 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 4 JANVIER 1986

La baisse des prix du pétrole accable les producteurs les plus endettés

Danse sur un volcan

Le pire a été évité, mais nous continuerons encore longtemps à danser sur un volcan, celui de la *dette du tiers-monde*. Combien de fois cette petite phrase où le frisson de l'inquiétude se mêle à un brin d'espoir a-t-elle été répétée par des banquiers, des hommes politiques, des responsables d'organismes multilatéraux ? De fait, lorsque des pays, vulnérables par définition puisque en voie de *développement*, voient leur endettement augmenter plus vite que leur croissance, c'est tout leur équilibre économique, social et politique interne qui est en jeu. Ces risques pèsent à leur tour sur la précaire stabilité du système financier international, et tout particulièrement sur les banques américaines, lourdement engagées, en Amérique latine surtout.

Deux pays dont les ressources pétrolières et une dette difficilement supportable constituent les principaux points communs, le Mexique et le Nigéria, viennent illustrer les dangers d'une situation que les premières stratégies de la dette *n'ont pas permis d'écarter*. Deux pays qui figurent sur les listes du plan Baker, censé voler au secours des débiteurs les plus dangereux pour l'équilibre international en amenant les banques privées à oublier leurs préventions et à reprendre leurs prêts contre l'assurance d'une austérité accrue.

Plus immédiate et menaçante pour les Etats-Unis, la situation mexicaine méritait bien un effort particulier de la part de Washington. M. Ronald Reagan, qui devait longuement s'entretenir ce vendredi 3 janvier avec le président Miguel de La Madrid à Mexicali, en est persuadé. Avant de parler drogue ou terrorisme, il a fait savoir que les Etats-Unis étaient prêts à aider le Mexique à trouver les 4 milliards de dollars dont il aura besoin cette année pour honorer ses échéances. *Quelles en seront* les contreparties ? Mexico est en droit de s'interroger. Après avoir été considéré comme le modèle des pays surendettés capables de redresser la barre, le Mexique se sent condamné à une austérité encore plus draconienne.

Pour le Nigéria, le casse-tête est différent. Après avoir désespérément tenté d'éviter les thérapeutiques du Fonds monétaire international et avoir « bricolé la rigueur dans les pires conditions », selon l'expression d'un expert international, les dirigeants de Lagos rentrent en douceur dans le rang.

Reste la question que le jeune président du Pérou, *M. Alan Garcia*, a été le premier à poser : un pays endetté peut-il unilatéralement décider de limiter ses remboursements à un montant donné de ses recettes à l'exportation – 10 % pour le Pérou, 30 % pour le Nigéria ? Officiellement, les pays créanciers repoussent une telle idée. Plus discrètement, ils l'étudient de près, car il s'agit d'un remboursement – même modeste – des dettes, préférable à la cessation de paiements.

Les pays producteurs de pétrole les plus endettés sont touchés de plein fouet par la chute des cours. Le Mexique a besoin de 9 milliards de dollars pour faire face à ses engagements. Le Nigéria a décidé de ne pas consacrer plus de 30 % de ses recettes d'exportation au service de la dette.

Une nouvelle donne

par BRUNO DETHOMAS

Le prix du pétrole baisse. Depuis les records de 1981 – le prix moyen du baril importé par les Américains était alors de 37,05 dollars, – il n'a cessé de s'effriter pour tomber à 28,9 dollars par baril en 1984 et de l'ordre de 26 dollars par baril en 1985. La décision prise par l'OPEP le 9 décembre dernier de ne plus soutenir les prix pourrait accentuer ce mouvement. Nombre *d'études s'attachent donc*, depuis quelques semaines, aux conséquences de l'érosion des cours du brut sur l'activité économique des pays consommateurs (*le Monde* des 18 et 27 décembre) ; *mais* plus rares sont les analyses des effets politiques de cette évolution. Pourtant, matière première stratégique, inégalement répartie sur la planète, le pétrole est aussi un enjeu politique. Il n'est que de se souvenir des événements des douze dernières années pour s'en convaincre.

Dans un jeu pétrolier à somme nulle – la consommation étant à peu près stable, – tout ce que gagnent les uns est perdu par les autres. Principaux importateurs, les Américains ont donc intérêt à une baisse des prix. Les Etats-Unis ont en effet importé ces dernières années quelque 5 millions de barils par jour de pétrole et de produits pétroliers avec une facture qui, en 1984, a atteint 54 milliards de dollars (soit la moitié du déficit de leurs échanges). Une *baisse de 1 dollar par baril réduit* ainsi cette ardoise de près de 2 milliards de dollars par an. Voilà qui explique les faveurs manifestées par les responsables de Washington pour une érosion des cours. Une étude du département de l'énergie, publiée dans le courant de 1985, ne démontrait-elle pas qu'un prix de 20 dollars par baril serait favorable à l'économie américaine sans effet négatif majeur sur l'équilibre financier international ?

D'autant qu'à l'inverse l'Union soviétique est devenue ces dernières années l'un des tout premiers exportateurs mondiaux. En 1985, avec un peu plus de 150 millions de tonnes vendues hors de leurs frontières, les Soviétiques ont même disputé certains mois la première place à l'Arabie saoudite. Même si l'on ne prend que les ventes vers l'Ouest – les seules réalisées aux prix du marché et les seules rapportant des devises fortes, – le pétrole représente en valeur 63,5 % des exportations soviétiques.

Paradoxalement Moscou, qui, dans de telles conditions, devrait soutenir l'OPEP dans sa volonté de défendre les prix, joue clairement les forces du marché. L'URSS a d'ailleurs écoulé l'an passé une bonne part de son brut par Rotterdam au cours du marché libre. Mais les Soviétiques, dont les difficultés de production ne sont un secret pour personne (au cours des trois premiers trimestres de 1985, l'extraction a baissé de 4 % par rapport à la même période de 1984), s'inquiètent peut-être d'une époque prochaine où leurs exportations baisseraient (*le Monde* du 19 novembre).

(Lire la suite page 21.)

1986, une année très difficile pour M. Deng Xiaoping

1985 aura été l'année des dérapages économiques en Chine, et 1986 s'annonce très difficile pour M. Deng Xiaoping, nommé, un peu à contretemps, « homme de l'année » par l'hebdomadaire américain « Time ». Ses partisans affirment qu'il ne s'agit que de « bavures passagères ».

Erreurs, bavures, blocages...

De notre correspondant

Pékin. – M. Deng se bat pour faire admettre que ses réformes ne sont pas un retour au capitalisme mais une adaptation du marxisme au goût du jour et aux couleurs de la Chine. Ses partisans affirment que les bavures qui se sont multipliées au cours de l'année passée, au point d'obscurcir les résultats positifs des réformes, ne sont qu'un phénomène passager, qu'elles disparaîtront d'elles-mêmes et qu'il ne s'agit en aucun cas d'un retour en force des « vieux démons » exorcisés au début du règne du « Grand Timonier ».

Pourtant, devant l'ampleur de ce qu'il faut bien appeler un désastre économique, sinon politique ou psychologique, il a bien fallu s'adapter à la réalité et mettre un frein – que l'on veut temporaire – aux réformes. C'est ce que l'éditorial du Nouvel An du *Quotidien du peuple* a qualifié pudiquement de *« consolidation et réajustement de la réforme en 1986 pour en résoudre les problèmes »*. 1987, promet l'organe du PCC, *« verra un nouveau pas franchi dans la réforme »*.

Il ne faudrait pas minimiser les résultats obtenus par le régime en 1985 : mise en place d'un système fiscal et augmentation des recettes de l'État, poursuite de la réforme agricole et amélioration sensible des conditions de vie des paysans, poursuite de l'industrialisation des campagnes, démarrage de la réforme urbaine (réforme des prix, des salaires, de la gestion, réduction du rôle des « politiques » au profit des gestionnaires...) et de celle de l'éducation, augmentation de la production industrielle et des *investissements, réforme* de l'armée et démobilisation de centaines de milliers de soldats et d'officiers, rajeunissement des cadres de l'administration et du parti, prise de conscience de la nécessité de doter le pays d'un système légal, poursuite du rapprochement avec le bloc soviétique, etc.

Mais la plupart des Chinois, et en premier lieu les vétérans du parti, ces conservateurs qui ne se sont ralliés aux réformes que du bout des lèvres et à condition qu'elles soient les plus modérées et les plus lentes possibles, soulignent aujourd'hui avant tout ce qui ne marche pas. M. Chen Yun, économiste et membre du Politburo, a bien résumé l'inquiétude des anciens : lors de la conférence nationale du parti de septembre, il a dénoncé ceux qui *« ont oublié leur idéal communiste... au profit de leurs intérêts personnels »*, le culte de l'argent à tout prix, et la *« corruption suscitée par l'idéologie et la conduite capitalistes »*, tant financière que morale. Ces critiques ont été reprises depuis par les étudiants qui sont sortis de leurs campus pour fustiger la corruption et, surtout, la hausse des prix.

Cette dernière a, en effet, pris des proportions considérables : à Pékin, en six mois, les prix des produits alimentaires ont augmenté *de 50 % au moins*. Les augmentations de salaires n'ont pas suffi à éponger cette hausse dans la capitale.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 3.)

UNE CAMPAGNE DE BOB GELDOF DANS LES ÉCOLES

Cinq sacs pour l'Afrique

Après les vedettes du rock, les grands couturiers et les athlètes, ce sont les écoliers que Bob Geldof veut mobiliser dans sa campagne contre la faim. Il demande à tous les élèves de France de réunir au moins 50 francs par mois pour remplir cinq sacs de farine, de sucre ou de lentilles. Ceux-ci seront convoyés dans les sept pays choisis pour bénéficier de cette opération : le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina, l'Ethiopie, le Soudan et le Mozambique.

(Lire nos informations page 8.)

LA CRISE DE LA COMPAGNIE D'AVIATION JAPONAISE

Quand la JAL bat de l'aile...

Quatre mois après l'accident d'un Boeing 747 de Japan Airlines, qui s'est écrasé sur une montagne du centre du Japon, la compagnie nippone traverse une sérieuse crise de confiance.

De notre correspondant

Tokyo. – Au Japon, une faute s'assume plus encore qu'elle ne se répare. Et c'est pourquoi de hauts dirigeants ou de simples employés de Japan Airlines, à commencer par son ex-président M. Takagi, *ont continué*, pendant des mois, à rendre visite aux familles des victimes de l'accident du 12 août dernier, le plus meurtrier de l'histoire de l'aviation civile, qui causa la mort de cinq cent vingt personnes.

Chargés de menus présents qu'on peut offrir en de telles circonstances (du thé vert, des algues et des champignons séchés), *les* membres de la JAL expriment par ces visites leur compassion aux parents des victimes du fatidique vol numéro 123 reliant Tokyo à *Osaka. Plus* de quatre cents employés de la compagnie sont en contact permanent avec ces familles en deuil, apportant leur concours pour les problèmes les *plus divers : retrouver* les effets personnels des morts ; aider les veuves à accomplir les procédures de succession et leurs enfants à remplir les formulaires d'inscription à l'école ; *conseiller* les plus grands dans le choix d'une profession ; préserver la tranquillité des uns et des autres contre l'assaut des journalistes ou celui de personnages sans scrupules, attirés par les sommes importantes qui seront versées à titre d'indemnités.

Cette sollicitude de la JAL s'inscrit, certes, dans le cadre de la courtoisie japonaise traditionnelle. Mais elle ne témoigne pas moins aussi d'une disponibilité spontanée des employés. Ainsi, M. Yoshida, jeune membre du département des relations internationales de la compagnie, qui s'occupe de la famille d'un employé d'Osaka mort dans l'accident, déclare-t-il : *« Je ne ressens pas ce travail comme une charge supplémentaire. C'est mon devoir : nous sommes responsables de nos passagers, nous devons aider les familles et faire de notre mieux pour leur témoigner notre sincérité. »* Une tâche parfois difficile : quelques semaines après l'accident, un employé chargé des relations avec les familles et traumatisé se suicida.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 3.)

débats

LES CHOIX ÉCONOMIQUES

Même si la campagne électorale tend à grossir les différences, la marge des choix économiques pour 1986 est très étroite. Serge-Christophe Kolm expose les conditions d'une saine expansion, et le Cercle Denis-Diderot demande que soient réhabilités le Plan et la coopération européenne.

Pour dépasser la crise

Il faut redonner au Commissariat général du Plan un pouvoir de régulation sur l'économie française.

par le Cercle DENIS-DIDEROT (*)

LES programmes actuels de la gauche, et encore moins ceux de la droite, ne peuvent nous sortir de la crise.

Tous les partis, à l'exception du PCF, présentent aux Français, en vue des élections de mars 1986, des programmes économiques fondés sur les mêmes principes. Il s'agit dans tous les cas de renforcer l'entreprise, en élargissant sa liberté d'allure et en réduisant autant que possible les charges qui pèsent sur elle. La raison invoquée est que c'est l'entreprise qui porte la responsabilité principale de la vitalité de la nation.

Incontestable dans l'immédiat, le principe de la liberté d'entreprise salvatrice ne conduit nulle part, de quelque point de vue que nous nous plaçions. D'un point de vue mondialiste, comment imaginer que, généralisé à l'ensemble du monde, un effort d'adaptation à une concurrence internationale violente suffise, après quelques souffrances, à rétablir une réparation acceptable et durable des situations créditrices et débitrices, les activités économiques étant partout compatibles avec un haut niveau d'emploi ?

Du point de vue étroitement nationaliste auquel nous sommes acculés par les difficultés de la construction européenne, conviés à entrer avec courage dans une lutte sans merci, nous devons admettre que, dans une lutte, il y a des vainqueurs et des vaincus entre lesquels l'écart ne pourra que grandir. Avons-nous toutes chances, nous autres Français, de figurer dans le camp des vainqueurs ? Non, certes. Les vainqueurs probables se trouvent parmi les pays dont les capacités de renouvellement technologique et d'organisation sont les plus fortes : les Etats-Unis, le Japon et ses satellites, l'Allemagne. Dans cette hiérarchie, la France n'est pas complètement déclassée, mais elle est loin d'être comparable aux plus puissants. Parmi ses moyens de défense figure alors nécessairement la réduction progressive des charges de la nation, lesquelles alourdissent sans conteste l'efficacité de l'entreprise : les charges des services publics ; les charges de la solidarité.

Les programmes de la droite et ceux de la gauche gouvernementale ne conduisent nulle part et ne se distinguent que par l'importance qu'ils accordent à deux risques alternatifs, l'un et l'autre immenses : le risque d'écraser l'efficacité de l'entreprise sous les charges de la solidarité, d'une part ; le risque d'exclure de toute vie sociale acceptable une fraction croissante de la population et de susciter une révolte, d'autre part.

La droite est sensible au premier de ces risques, et sa conception réductrice de la solidarité la conduit à méconnaître complètement les problèmes qui se posent aux populations croissantes du tiers-monde, et ceux qui se poseront à terme rapproché, face à elles, aux populations stagnantes des pays développés.

La gauche est sensible au second. Elle croit pouvoir défendre l'efficacité de l'entreprise tout en maintenant son refus de réduire au-delà de ce qui est politiquement tolérable les charges générales de la nation, par l'extension de la démocratie interne et par des interventions économiques judicieusement orientées — politique évidemment pleine d'aléas.

Une mutation sans précédent

Les membres du Cercle Denis-Diderot refusent de se laisser enfermer dans l'alternative qui vient d'être définie. Ils pensent en effet que cette formulation méconnaît complètement un fait d'une importance capitale : le fait que la mutation par laquelle le monde passe en ce moment n'a aucun précédent historique, de sorte que notre connaissance de la vie sociale et le dispositif d'information économique actuellement en place, s'ils suffisent peut-être à une explication qualitative du drame dans lequel nous nous enlisons, sont radicalement incapables d'élaborer des bases prévisionnelles assez solides pour permettre la préparation d'une stratégie ordonnée, orientée vers un projet explicite.

Cette situation désastreuse n'est pas fatale. Si le gouvernement socialiste, au moment où il a pris le pouvoir, avait regardé comme l'instrument central de son action le commissariat général du Plan que le pouvoir précédent avait systématiquement amoindri ; s'il lui avait confié la mission de concevoir et de mettre en place le dispositif de régulation de toute l'économie nationale — un système complètement développé d'information rétrospective, l'organisation d'une concertation orientée vers la recherche en commun d'une prévision solide et vers la mise en œuvre d'actions communes, une planification indicative sérieuse, — alors nous aurions été capables d'interpeller nos partenaires du Marché commun et de leur démontrer qu'une coopération européenne ne peut se réduire à quelques projets ponctuels d'association ; qu'elle ne vivra que dans la recherche et la réalisation d'un projet global.

L'Europe ainsi constituée pèserait dans les échanges mondiaux un poids suffisant pour proposer avec quelque chance de succès la substitution à un protectionnisme unilatéral toujours renaissant d'un contrôle négocié du commerce mondial. La possibilité de projets ambitieux apparaîtrait. La solidarité des hommes cesserait d'être le poids qui paralyse la liberté d'entreprise pour devenir le ressort d'une grande action collective. Bref, la possibilité de construire un monde fraternel se lèverait à l'horizon.

Faut-il pour cela que la liberté d'entreprise soit abandonnée ? Non : il s'agit de passer de la liberté précaire d'entreprises vivant dans l'obscurité à la liberté constructive d'entreprises éclairées sur le devenir de l'économie et de la société dans laquelle elles vivent.

Il n'y a là rien d'impossible. Il est plus que temps. La gauche en renouvellement se doit de s'engager dans cette voie.

(*) Centre de réflexion dont les administrateurs sont d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique (*le Monde* du 2 février 1985), 3, rue Jean-Moréas, 75017 Paris.

La nouvelle donne de la croissance

Il convient de réaliser progressivement une baisse du franc par rapport au mark

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

DANS la France actuelle, étant donnés la politique menée, les projets, et qui a des chances de gouverner, le choix qui importe n'est pas entre la gauche et la droite mais entre ceux qui croient nécessaire de prolonger l'austérité et ceux qui pensent qu'une croissance équilibrée dans la poursuite de la désinflation et l'équilibre extérieur est possible.

Il y a des « stagnationnistes » et des « développementistes » dans les deux camps politiques. L'actuelle opposition est en majorité développementiste malgré un solide bastion stagnationniste. Le pouvoir actuel est stagnationniste mais les militants socialistes sont pour la plupart schizophrènes : développementistes au cœur pour abaisser le chômage, et stagnationnistes d'expression par discipline.

Une première victime de cette situation est la démocratie. Il n'est pas possible d'exprimer un vote développementiste de gauche non communiste. Cette opinion n'est représentée par aucune formation politique actuelle. Or elle rassemble certainement au moins 20 %, 25 % ou 30 % de l'électorat. Le système la spolie de son droit à dire son avis et à influencer la marche du pays. Elle doit donc se répartir en socialistes malgré tout, en chiraquiens de gauche (surtout si un sentiment national tisse un second lien) et en un bon nombre d'abstentionnistes forcés.

Une seconde victime de cette situation est la stabilité : le pouvoir actuel a, avec l'« austérité », un énorme terrain d'entente avec la droite stagnationniste, mais celle-ci est justement celle qui ne « cohabite » pas !

La France est le seul grand pays qui se lança dans la « rigueur » stagnationniste afin de redresser l'équilibre de ses échanges extérieurs (les Etats-Unis et l'Angleterre règlent cette question par le flottement de leur monnaie, l'Allemagne et le Japon ont un surplus, l'Italie a un taux de change plus flexible, etc.).

Cette façon keynésienne de régler l'équilibre extérieur par le niveau global du revenu et de l'emploi est possible mais extrêmement coûteuse en revenu, emploi et production perdus. C'est la queue qui remue le chien. Et elle risque de nous condamner à la déflation à perpétuité. Une solution « à la soviétique » par entraves aux importations est exclue maintenant. Reste la solution libérale par flexibilité des prix, c'est-à-dire par les différences internationales d'inflation ou par les variations de taux de change.

Or, pour que le chômage diminue sérieusement en France, l'économie *française doit croître plus vite que* l'allemande. Pour compenser par les différences d'inflation la détérioration des échanges extérieurs qui en résulte, les prix français devraient croître moins vite que les allemands, et donc souvent baisser. Réussir cela requiert encore une forte dose de chômage, de stagnation, sinon de décroissance. L'autre solution est que le franc baisse par rapport au mark.

Cette baisse n'entraîne ni inflation, ni spéculation, ni choc sur l'économie si elle est réalisée progressivement, au rythme exigé par les différences de croissance et d'inflation pour maintenir l'équilibre extérieur (les marchés des capitaux différencient alors les taux d'intérêt nationaux pour compenser ces glissements entre monnaies). C'est la politique du « franc d'équilibre » (1). La reprise sera enclenchée par les substantielles baisses d'impôts prévues.

Le « franc d'équilibre »

Ce « franc d'équilibre » à évolution lente perd tous les aspects néfastes à la fois des dévaluations brutales, du flottement pur et de la rigidité des parités nominales. Il est aisé à mettre en œuvre et compatible avec le système monétaire européen (en ajustant, quand besoin est, les taux pivots de montants restreints), dont il réalise l'objectif de croissance et de baisse du chômage. Quant aux partisans d'un franc fort (surévalué grâce à la stagnation et au chômage), ils doivent toujours expliquer pourquoi il ne doit pas être rendu plus fort encore par réévaluation, ou recommander celle-ci sans limite !

Enfin, c'est le moment de rappeler que la participation chère au général de Gaulle n'a pas qu'un effet social : si elle aboutit à remplacer du salaire par des parts de bénéfice, elle abaisse le coût de l'embauche pour l'entreprise et est un « *ennemi naturel robuste du chômage et de l'inflation* », comme l'explique son spécialiste Martin Weitzman (2).

Ne soyons pas les derniers à ajuster nos paradigmes à l'évolution du monde et de la connaissance. Grâce au succès du plan de rigueur de gauche dans l'abaissement de l'inflation, les promesse électorales développementistes de droite sont sans doute tenables. Mais pas n'importe comment. Une baisse des impôts trop timorée qui ne débloque pas assez la production, une libération incontrôlée des prix qui relance plus l'inflation que l'enthousiasme productif (ceux des débuts de 1978 et 1979 ont fait monter les prix de 3 % chacun), une dévaluation trop brutale qui — même si elle vaut mieux que le maintien de la surévaluation — pousse l'inflation et commence par créer du déficit extérieur, voilà qui risque d'empêcher le décollage ou de forcer à réatterrir bientôt en catastrophe dans une nouvelle déflation. La grande majorité des Français croient la croissance possible (83 % selon un sondage). Les investisseurs étrangers la pensent probable et nous apportent en masse leur épargne, qui la permet. Les responsables de la politique économique à venir n'ont plus droit à l'erreur.

(*) Ecole nationale des ponts et chaussées, Ecole des hautes études en sciences sociales.

(1) Elle est analysée en détail dans la troisième partie de notre ouvrage *Sortir de la crise* (éd. Hachette, coll. « Pluriel », 1984).

(2) *The Share Economy*, Havard University Press, 1984, traduction française à venir.

Des voisins trop passifs

Il est un peu facile de conclure, dans le cas de l'affaire du Puy, au crime raciste, comme le font la plupart des quotidiens (...).

Mon expérience professionnelle — j'ai été gardien à l'office HLM de Bobigny avant d'être responsable d'un groupe de gardiens — m'amène à penser que de tels drames n'arriveraient pas si, en l'absence de gardiennage, les voisins se manifestaient davantage (...).

M. Mandon a dû se dépêtrer tout seul de son problème, devenu, très vite, une psychose, pouvant dégénérer en folie furieuse.

Il a donc craqué. Si les voisins — plutôt que de se conduire en lâches et en assistés — avaient pris leurs responsablilités en raisonnant M. Mandon et en intervenant, en groupe, auprès de la famille marocaine, il n'est pas dit que cette affaire se serait alors terminée de cette tragique façon.

En tout cas, je puis vous dire ceci : il y a quatre ans, durant les mois d'été, *j'ai dû rester dehors jusqu'à minuit tous les soirs* parce que les jeunes Maghrébins chantaient, imités par des Africains présents dans le parc.

Ce n'est qu'en restant dehors, *près d'eux*, et en les raisonnant — en les protégeant presque car je savais que des locataires excédés pointaient les carabines — que je suis parvenu durant juillet-août à éviter un incident grave.

CHRISTIAN GENDRE
(Bobigny).

Encore un effort M. Peyrefitte !...

« Il ne faut pas croire que la croissance des prélèvements obligatoires date de 1981... », « les bons résultats enregistrés (en matière économique) sont dus à la mise en œuvre depuis la mi-1983 d'une politique libérale... » (M. Alain Peyrefitte sur France-Inter).

Serait-ce le mot « *libéral* », inhabituel (du moins avec cette connotation positive) dans le discours des socialistes, rien ne pourrait laisser penser que cette modération, ce satisfecit décerné au gouvernement sont le fait de l'ancien garde des sceaux, plus à l'aise dans le rôle bien rodé de grand pourfendeur de l'idéologie socialo-communiste. (...)

Les discours durcis par tant de compétitions et de campagnes se déchirent sur cette vérité difficile à admettre mais de moins en moins contestable par ceux qui prophétisèrent la catastrophe et l'attendent encore comme un suprême et peut-être dernier argument : les socialistes peuvent aussi réussir en économie. (...)

PATRICE PEILLON
(Boulogne-Billancourt).

Déjà Henri Estienne...

The Times a fait un reportage le 14 décembre sur les remarques de M. Mitterrand à l'Académie française au sujet de l'assaut, dans le monde des ordinateurs, des termes anglais aux dépens des équivalents d'étymologie française. Je voudrais offrir à M. Mitterrand une analogie.

Au seizième siècle, l'influence de l'italien sur la langue française était si puissante et si durable que l'invasion des locutions italiennes a provoqué le courroux du grammairien Henri Estienne, qui, dans *Deux dialogues du nouveau langage italianisé et autrement desguizé principalement entre les courtisans de ce temps*, a fait une violente attaque sur le *gaste françois* de ces « *Gallo-italiques* ».

L'attaque d'Estienne a raté, et avec raison, car l'invasion qu'il a déplorée n'était pas, comme il le pensait, une simple mode littéraire, un engouement pour la nouveauté d'expression : c'était plutôt le résultat de l'assimilation par la plus arriérée de ces deux nations des conceptions, des idéaux, des sciences, des arts et de l'habileté de l'autre. L'influence de la littérature a importé les mots : cadence, sonnet, stance. La réorganisation de l'armée est reflétée dans les mots : caporal, colonel, cavalerie, infanterie, arquebuse, attaquer, alarme, alerte, barricade, bastion, citadelle, esplanade, parapet. Aujourd'hui l'assimilation de ces termes, et dans la langue française et dans la langue anglaise, est totale. (...)

STEVEN CRAVEN
(Maldon, Essex, Grande-Bretagne.)

Un besoin ?

Dans le tohu-bohu qui couvre la future (?) cinquième chaîne, une seule question : en avions-nous *vraiment* besoin ? En ces temps, que vaut-il mieux développer, la production ou la distraction ?

BERNARD DUPAIGNE
(Paris).

« LE CHÔMAGE GUÉRI... SI NOUS LE VOULONS » d'Octave Gélinier

Le voulons-nous ?

CE livre est une douche froide. Une douche froide, mais salutaire. Car, en face d'un chômage qui est devenu la résultante de tous les dysfonctionnements de notre société et qui s'achemine tranquillement vers le cap des trois millions dans cinq ans, il est impossible de se résigner. Octave Gélinier a donc raison de souligner que « *le chômage massif permanent que nous connaissons* » n'est pas une fatalité, mais une maladie de la société, et une maladie qui résulte très largement de mesures bien intentionnées mais sources d'effets pervers dans l'environnement qui est désormais le nôtre.

« *Si nous le voulons* », ajoute l'auteur, le chômage peut être guéri (c'est-à-dire ramené à un million de personnes en 1995). A trois conditions, selon lui : abaisser le coût minimal (notamment indirect) du travail pour multiplier les emplois flexibles à valeur ajoutée par salarié relativement modeste ; démanteler le « *piège à entrepreneurs* » qui freine l'adaptation et bride l'offre créatrice des employeurs par ses contraintes économiques, sociales et patrimoniales ; ouvrir le « *ghetto des jeunes* » par lequel les moins scolarisables sont exclus des activités productrices.

Qu'il s'agisse de directions à explorer, j'en suis pour ma part convaincu. Que nous n'ayons aucune chance de faire reculer le chômage sans remèdes de cheval, j'y souscris totalement. Mais, le voulons-nous ? Certes, au cours des dernières années, l'état des esprits a évolué et beaucoup reconnaissent tout bas ce qu'ils n'osent encore proclamer tout haut. Pourtant, rien ne serait plus grave que de se leurrer sur la force des résistances.

Le changement progressif de l'assiette des charges sociales ? Il se heurtera à l'administration des finances et à l'URSSAF. L'accroissement de flexibilité du marché de l'emploi ? Il sera concédé avec répugnance et par quelques syndicats seulement. Et pour une double raison : la première qu'il faut vaincre, et qui est l'attachement aux droits acquis ; la seconde dont il faut tenir compte dans la recherche d'un nouveau compromis social : comment assurer la protection des plus faibles dans une société où l'emploi sera moins garanti, la rémunération plus individuelle, le marché du travail moins rigide ?

Octave Gélinier a raison, et son livre vient à son heure. Mais pour que la société française absorbe à doses suffisantes le remède qu'il nous propose, il faut le compléter par une potion qui, en matière d'équité, assure l'indispensable.

JACQUES LESOURNE.

★ Editions Hommes et techniques. 161 p., 128 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

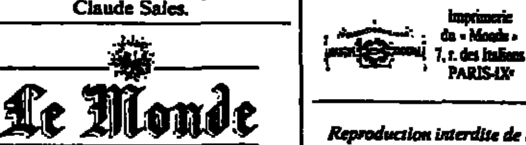
Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

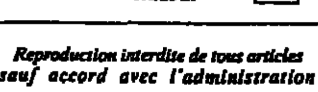
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

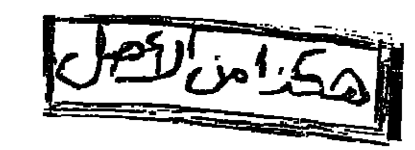


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

ASIE

Quand la JAL bat de l'aile...

(Suite de la première page.)

Mise à part la question des indemnités, versées conjointement par la JAL et par Boeing (au total plus de 100 millions de dollars), la compagnie nationale japonaise a déjà consacré 17,5 millions de dollars aux dépenses relatives à l'accident : funérailles solennelles à Osaka puis à Tokyo (trois mille personnes y participèrent, dont mille trois cents employés de la JAL), les sommes remises à chaque famille (7 500 dollars) comme expression de compassion (au Japon, on donne traditionnellement une somme d'argent à la famille lors d'un deuil) et aides diverses (par exemple, une allocation mensuelle de 250 dollars pour les enfants terminant leurs études).

Malgré ce déploiement de bonne volonté et le profil bas adopté par la JAL depuis l'accident (toute publicité avait été supprimée jusqu'à la fin décembre), la compagnie nationale traverse la crise la plus grave qu'elle ait connue depuis sa création en 1953. Sa privatisation, un processus qui prendra au moins deux ans, sera la tâche principale de la nouvelle direction désignée en décembre par l'assemblée des actionnaires (l'Etat détient 35 % du capital) ; elle devrait contribuer à restaurer l'image de la compagnie dans le public.

Des problèmes économiques et politiques

Plusieurs facteurs sont intervenus dans la crise actuelle. D'abord d'ordre émotionnel : la JAL fait figure, dans l'opinion publique de « coupable » *(kagaisha)*. Depuis trois ans, lorsqu'un pilote souffrant de dépression nerveuse précipita inopinément son appareil dans la baie de Tokyo, causant la mort de vingt-quatre passagers, la confiance a considérablement diminué. Des grèves répétées ont, d'autre part, mis en évidence de sérieux problèmes au niveau du personnel et terni l'image de la compagnie : la JAL est apparue comme une entreprise où était loin de régner la fameuse « harmonie » que les dirigeants japonais se plaisent à décrire comme une caractéristique de la gestion à la nippone.

La JAL n'a pas moins de quatre syndicats : celui du personnel au sol, le plus important (12000 membres), celui du personnel navigant (2200), celui des copilotes (1 400) et une organisation mineure (300) procommuniste. Certaines revendications syndicales ont pu paraître quelque peu futiles : ainsi en 1978, celle du syndicat des navigants demandant la suppression des lits dans les premières classes des Jumbo, car il pouvait en résulter des situations embarrassantes pour les hôtesses...

A cela s'est ajouté un épisode fâcheux ! Lors du départ de M. Nakasone pour Paris en juillet dernier, le premier ministre dut attendre 82 minutes à l'aéroport car l'appareil qui devait le transporter avait une avarie. Surtout, depuis plusieurs mois, la JAL doit affronter des problèmes économiques et politiques. La compagnie nationale subit en effet la concurrence de nouvelles compagnies aériennes américaines (comme United Air Lines), qui ont obtenu récemment le droit de desservir le Japon.

Depuis l'accident du 12 août dernier qui coûta la vie à 520 personnes la Japan Airlines se débat dans les pires difficultés...

La JAL est en outre concurrencée par les deux compagnies japonaises intérieures, All Nippon Airways (ANA) et Toa Domestic Airlines (TDA), qui entend briser le monopole des vols internationaux dont bénéficie la JAL en vertu de la « constitution aérienne » nippone de 1970 : outre les vols internationaux, la JAL dessert les principales villes de l'archipel : Fukuoka, Naha (Okinawa), Osaka et Sapporo. Ses concurrents sont d'autant plus intéressés à briser son monopole que le marché aérien japonais est *le troisième du monde par* l'importance : la ligne la plus fréquentée de la planète est Tokyo-Sapporo (4,5 millions de passagers par an).

Au début de cette année, Nippon Cargo Airlines (dont le capital appartient en grande partie à ANA) a obtenu du gouvernement l'autorisation d'établir un service de fret à destination des Etats-Unis, ce qui représente une perte de 20 millions de dollars pour la JAL. Quant à ANA, elle devrait bénéficier en avril prochain du droit d'assurer des liaisons vers les Etats-Unis.

Les assauts dont la JAL est l'objet ne sont pas exempts d'implications politiques. ANA et TDA bénéficient de solides appuis tant au sein du Parti libéral démocrate que du ministère des transports. Plus de deux cents anciens fonctionnaires de ce ministère travaillent à All Nippon Airways. Cette compagnie fut au centre de l'affaire Lockheed, ce qui tend à souligner les liens que ses dirigeants entretenaient avec le lobby de l'ancien premier ministre Tanaka, lui-même impliqué dans le scandale.

L'accident du 12 août a rendu la crise que traverse la JAL encore plus aiguë. Non seulement le ministre des transports en personne (il avait voyagé quelques heures avant l'accident sur l'appareil qui s'écrasa) critiqua les normes de sécurité de la JAL, mais encore la presse n'a cessé ces derniers mois de rapporter des erreurs de vol et avaries diverses mentionnées dans les publications internes de la JAL et destinées à l'information des équipages. Certains voient là une campagne délibérée pour discréditer la JAL, accélérer la privatisation et mettre fin au monopole dont elle bénéficie.

Lorsque, en novembre dernier, un Boeing-747 de la JAL à destination de Paris s'écarta de sa route au-dessus de Sakhaline — non loin de l'endroit où fut abattu par les Soviétiques le 1er décembre 1983 un appareil de Korean Air Lines qui avait lui aussi dévié de sa route, — ce fut un tollé. Il s'agissait d'une erreur humaine : le pilote avait oublié de remettre en marche le système de navigation par inertie après l'avoir débranché pour éviter une zone de turbulences. L'appareil, ayant dévié de 65 milles marins, mit en alerte les chasseurs soviétiques.

Les accusations du syndicat des pilotes

Résultats de cette succession d'incidents : la JAL a enregistré une chute brutale du nombre de ses passagers sur les lignes intérieures (— 34,5 %), et en particulier sur la liaison Tokyo-Osaka (— 43,2 %). A la fin de l'année fiscale 1985 (qui se termine en mars 1986), ses profits auront diminué de 67,6 % par rapport à l'année précédente.

La guigne n'explique pas tous les problèmes de la JAL. L'un des plus graves qu'elle ait à affronter est celui du moral de ses employés. La confiance entre la direction et le personnel est au plus bas. En témoignent les déclarations que nous a faites le vice-président des syndicats des copilotes, M. Inaba : *« La privatisation de la JAL est une manière de détourner des vrais problèmes, ceux de la sécurité. La JAL est l'une des pires compagnies du monde en ce qui concerne la sécurité. »* M. Inaba, lui-même copilote en activité, estime que la compagnie fait passer la rentabilité avant la sécurité : *« Pour économiser du temps, être ponctuel, on néglige les règlements du code de l'aviation civile »*, affirme-t-il. *« Plus qu'à des erreurs humaines, les accidents sont dus à des négligences dans l'entretien des appareils »*, poursuit-il.

A l'appui de ses affirmations, il précise qu'en treize ans (le premier grave accident survenu à un appareil de la JAL remonte à 1972 à New-Delhi), Japan Air Lines a tué sept cent trente-quatre personnes. Ce qui n'est le cas ni de TDA ni d'ANA, dont un des appareils eut, en 1971, un accident qui fit grand bruit : il fut apparemment pris pour cible par un chasseur de l'armée japonaise : bilan, près de deux cents morts.

A la direction de la JAL, on s'insurge contre les accusations du syndicat des copilotes. M. Yoshio Matsuo, vice-président et directeur de l'entretien, précise, statistiques à l'appui, que sa compagnie est celle qui a le moins de problèmes mécaniques au monde. Elle a le plus faible nombre de vols retardés de plus de quinze minutes pour des raisons techniques. La JAL a, d'autre part, intensifié son programme de vérification des appareils et vient de proposer à Boeing une série de modifications, déjà réalisés sur ses 747, afin de protéger le système de commandes hydrauliques.

On fait aussi remarquer à la direction que l'on n'évalue pas le degré de sécurité d'une compagnie aérienne en additionnant les victimes, mais en fonction du nombre de décollages, d'atterrissages et du nombre de kilomètres parcourus par passager. Si l'on prend de tels critères, comme l'a fait récemment *Flight International*, revue qui fait autorité en matière aéronautique, la JAL est, en matière d'efficacité, la sixième compagnie mondiale, avec une flotte de 747 qui est la plus importante.

La principale critique adressée par le syndicat des copilotes à sa compagnie est la mauvaise ambiance dans les cockpits. Les commandants de bord, promus en 1970 cadres supérieurs, ne sont pas syndiqués et auraient tendance, disent les copilotes, à se comporter en « patron ». *« La hiérarchie est si forte qu'on ose difficilement contredire le commandant ou même lui signaler une erreur. Ce fut le cas lors de l'accident de Kuala-Lumpur en 1977 »*, affirme M. Inaba. Selon lui, il règne une meilleure atmosphère parmi les équipages d'ANA, compagnie qui autorise les commandants à être syndiqués.

M. Sakuraba, directeur responsable des opérations de vol, ancien commandant de bord, estime que ce que l'on appelle le *« système du commandant-patron » (captain manager)* n'est pas en cause : *« Le commandant est, par définition, celui qui a le plus d'expérience, il s'ensuit une barrière psychologique normale. Afin d'améliorer la communication, nous avons instauré des petits groupes de vingt personnes, commandants et copilotes, que l'on essaye de faire voler régulièrement ensemble. Le copilote peut toujours avoir recours à un « téléphone rouge » pour se mettre en contact directement avec la direction des opérations et signaler ce qui lui semble anormal »*, nous dit-il. Les copilotes qui volaient avec le commandant souffrant de dépression nerveuse, et avaient noté son comportement étrange, n'eurent pas recours à cette ligne. Il est vrai que le service médical de la JAL ne l'avait pas jugé inapte au vol bien qu'il consommât des calmants. M. Sakuraba reconnaît qu'il existe un problème de confiance entre la direction et les employés : *« Nous devons améliorer cette situation : c'est une question de survie »*, dit-il.

PHILIPPE PONS.

Chine

Une année très difficile pour M. Deng Xiaoping

(Suite de la première page.)

Et même si, dans d'autres régions, la libération des prix a eu l'effet inverse, la population ne semble guère convaincue par les explications officielles qui se multiplient. Au point que certains regrettent ouvertement les trente années pendant lesquelles les prix n'augmentèrent pas et la moralité publique resta, apparemment, dans des normes acceptables.

Le risque, pour 1986, est que de plus en plus de Chinois, du sommet à la base, n'en viennent à confondre les erreurs et les bavures des réformes avec la réforme elle-même, et rejettent demain ce qu'ils avaient applaudi hier, quand leur niveau de vie augmentait. Déçus par la flambée des prix, mais aussi jaloux de l'enrichissement de ceux qui ont mieux réussi, ils constituent cette cohorte de mécontents masse de manœuvre idéale pour les opposants à M. Deng et à ses successeurs.

Une course de vitesse est donc engagée. Elle peut se poursuivre tout au long de l'année, et même après, en fonction de la longévité des principaux dirigeants : qui, de M. Deng ou de ses critiques — tous d'un âge très avancé — ira le premier « rejoindre Marx » ? Entre-temps, la réforme est bloquée. D'abord, pour remettre de l'ordre dans une économie bouleversée par une croissance échevelée, des investissements démesurés et des importations extravagantes au cours du premier semestre, le coup de frein des six derniers mois a été extrêmement sévère. Ensuite, en raison des oppositions de cadres peu désireux d'abandonner leurs prérogatives et qui, dans cette période d'incertitude, préfèrent se cantonner dans une prudente attente.

Ainsi, le 17 décembre dernier, le *Quotidien des travailleurs* a publié un entretien avec deux directeurs d'usine qui ont déclaré que la politique d'autonomie des entreprises restait lettre morte en raison du refus des autorités intermédiaires de l'appliquer, des charges illégales qui leur sont imposées et de l'impossibilité de mettre en place la réforme des salaires en fonction du travail fourni. *« Le problème posé par ces directeurs est général »*, concluait le journal. Or cette autonomie est la clé de la réforme industrielle dont M. Deng attend la revitalisation de l'économie et, donc, le succès de sa politique.

Bavures, blocages, retour des « vieux démons » que sont la corruption, le népotisme ou la prostitution, voilà bien des obstacles qui se sont accumulés au cours des derniers mois, et auxquels s'ajoutent les manifestations publiques d'étudiants ou de minorités ethniques, signes de libéralisation, mais également risques potentiels pour le régime.

Ces obstacles sont certes franchissables pour un homme aussi déterminé que M. Deng. Le seraient-ils pour ses successeurs quand il aura disparu ? En attendant, l'équipe au pouvoir s'efforcera cette année de resserrer les boulons dans tous les domaines, de trouver des solutions le plus rapidement possible aux problèmes nés des réformes ou que celles-ci ont rendus plus aigus. La crédibilité de la politique menée depuis 1978 par M. Deng afin de hisser enfin la Chine au rang des grandes puissances est en jeu.

PATRICE DE BEER.

Vietnam

● *Les départs légaux.* — Près de 25 000 réfugiés vietnamiens ont quitté légalement le pays en 1985, soit 4 000 de moins que l'année précédente, selon les chiffres publiés, jeudi 2 janvier, à Hanoï par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). En décembre, selon les statistiques mensuelles du HCR, 1 525 réfugiés ont quitté le Vietnam dans le cadre du programme de départs organisés (ODP) élaboré par les autorités vietnamiennes et le Haut commissariat. *(AFP.)*

[Ce nombre de départs est à peu près identique à celui des réfugiés clandestins — dans l'immense majorité, des réfugiés de la mer, — arrivés à bon port en 1985. En 1984, pour la première fois depuis 1975, le nombre des réfugiés légaux avait été supérieur à celui des réfugiés clandestins arrivés à bon port.]

Afghanistan

Le Pakistan affirme tout ignorer d'une proposition de retrait des troupes soviétiques

Le Pakistan a fait savoir, jeudi 2 janvier, qu'il ignorait tout d'un éventuel calendrier du retrait des troupes soviétiques qui aurait été proposé, selon le *New York Times* aux Nations unies (*le Monde* du 3 janvier).

D'autre part, des sources proches de la résistance ont affirmé jeudi que Kandahar, dans le sud-ouest de l'Afghanistan, avait subi plusieurs attaques à la roquette la semaine dernière, tuant cinquante-quatre soldats, miliciens et membres de la police secrète du régime de Kaboul.

LE TÉMOIGNAGE DE DEUX AUSTRALIENS

Sept mois dans les geôles de Kaboul

Deux Australiens, libérés le 27 décembre par le régime de Kaboul (*le Monde* daté 29-30 décembre 1985), ont déclaré au cours d'une conférence de presse à New-Delhi dont le *Times* de Londres a donné un compte rendu ce vendredi 3 janvier avoir passé sept mois au secret dans une prison de la capitale afghane.

M. Robert Williamson et son épouse se trouvaient au Balouchistan pakistanais — où le premier travaillait sur un projet forestier financé par l'ONU — quand ils ont été enlevés, le 18 mai 1985, par des Sasoolis, une ethnie sur la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan. Après douze jours, *« nous avons été pris par des gens en uniforme vert, arrivés à bord d'un hélicoptère marqué de l'étoile rouge à cinq branches, un autre hélicoptère continuant de tourner dans le ciel. Nous avons été transportés à Kandahar où nous avons été gardés trois jours avant d'être amenés à Kaboul »*, a raconté M. Williamson.

Interrogés dans un *« centre d'interrogatoire pour inculpés en attente de jugement »*, ils n'ont pas été maltraités. Ils ont notamment été accusés d'avoir pénétré illégalement en Afghanistan. *« Nous avons répondu que nous bénéficiions, pour le moins, de circonstances atténuantes. »* Les Williamson avaient été capturés par une tribu qui les avait pris en otage à la suite de la condamnation à une peine de prison, au Pakistan, de son chef reconnu coupable de vol et de tentative de meurtre.

Le gouvernement australien avait dû attendre le 11 novembre — date de la réception, par son ambassade à Islamabad, d'une lettre de M. Williamson — pour apprendre que le couple était détenu à Kaboul. Plusieurs démarches ont alors été entreprises, notamment par l'ONU, pour obtenir leur libération. M. Williamson a passé les derniers cinq mois de sa détention coupé de tout contact extérieur. Son épouse a vécu en la seule compagnie d'une femme afghane et d'un brasero à bois quand la neige s'est mise à tomber...

BIBLIOGRAPHIE

● « L'Inde, le pouvoir et la puissance », *de Jean-Alphonse Bernard*

● « Indira Gandhi, ou la démocratie dynastique », *d'Emmanuelle Ortoli*

Si vous en avez assez des ouvrages lénifiants sur l'Inde millénaire, l'Inde *« enfer des pauvres »*, l'Inde *« misérable et pourtant si belle »*, si vous voulez découvrir une Inde à la fois moderne et enracinée dans son histoire, puissante et fière de ses choix planétaires, de sa démocratie; bref, si vous voulez connaître l'Inde qui va compter, celle de Rajiv Gandhi, lisez le livre de Jean-Alphonse Bernard. *L'Inde, le pouvoir et la puissance* n'est peut-être pas, comme le prétend la jaquette, *« la première synthèse »* sur le monde indien, mais c'est certainement l'une des plus complètes, des plus actuelles et des plus pénétrantes (1).

L'auteur, qui fut longtemps en poste à New-Delhi, et dont l'ouvrage est publié sous l'égide de la Fondation pour les études de défense nationale, a tout disséqué : le régime et le discours politiques, le système économique, la puissance militaire, les relations avec les *« grands »*, y compris la Chine et les petits voisins.

De cette étude de quatre cents pages, qui fait justice avec brio des fausses apparences et des idées reçues, J.-A. Bernard a tiré un enseignement majeur : l'Inde traditionnelle, *« trop souvent jugée hostile au progrès, s'est remarquablement adaptée aux temps modernes, montrant même de grandes capacités d'innovation »*. L'auteur le dit et le prouve, tout en admettant que le contrôle étatique de socialisme local a conduit à une croissance moins forte que celle qu'il était possible d'espérer.

La faute, laisse-t-il entendre, en incombe aux élites politiques qui n'ont jamais appelé les élites économiques à mettre leur talent — *« parfois de premier ordre »* — au service de l'intérêt général. Même sur les options majeures de l'économie, le patronat n'était pas consulté par Indira Gandhi, souligne l'auteur, qui dresse, au passage, un portrait sans complaisance de l'ancien premier ministre. Au terme d'une enquête en profondeur qui permet au lecteur de se familiariser avec les principaux domaines où s'exerce le pouvoir indien, et après avoir constaté que la pensée politique indienne *« se nourrit bien davantage de la vulgate marxiste-léniniste »* que des enseignements du mahatma Gandhi, l'auteur rappelle que les deux impératifs majeurs de l'union sont le développement économique et la sécurité.

Le non-alignement prôné par Nehru, et qui dissimule mal *« un philo-soviétisme affiché »*, vise surtout à parer à la menace conjuguée de la Chine et du Pakistan, perçue, à tort ou à raison, par New-Delhi. Quant au champ politique hérité d'Indira Gandhi par son fils Rajiv, M. Bernard le décrit en une phrase : *« Un désert, ou plutôt un cloaque dans lequel les hommes intègres refusaient d'entrer. »* L'admirateur de l'Inde qui perce sous l'analyste sera content d'apprendre que l'avènement de Rajiv Gandhi, événement qu'il traite en fin d'ouvrage, a déjà permis l'arrivée d'hommes honnêtes dans les allées du pouvoir.

***

Cette fringale de pouvoir, cette *« absence de scrupules et d'idéologie »* qui caractérisaient l'*« impératrice »* assassinée, et que dénonce *le Pouvoir et la puissance* n'ont pas totalement échappé à Emmanuelle Ortoli (2). Pourtant, avec *Indira Gandhi, ou la démocratie dynastique »*, la jeune journaliste n'a pas voulu faire œuvre critique mais biographique. Visiblement impressionnée par son modèle, Emmanuelle Ortoli raconte, de manière didactique et linéaire, l'extraordinaire itinéraire de celle que les Français, dans un sondage de 1984, avaient placée en tête des stars politiques les plus *sympathiques* (?) de la planète.

Tendre enfance dans une famille riche et déjà puissante, période qui constitue le meilleur du livre, — rencontres avec le mahatma Gandhi, qui la fit sauter sur ses genoux, premières actions politiques, lettres débordantes d'amour, que son illustre père J. Nehru lui envoyait des prisons anglaises : c'est une Indira touchante, aimable, presque irréelle, que nous décrit l'auteur. Une femme en tout cas sûre de son destin, courageuse dans l'adversité, et qui avait, d'elle-même comme de son grand pays, une très haute idée. Le livre d'Emmanuelle Ortoli manque peut-être un peu de recul, mais il fourmille d'anecdotes. Seize pages de photos complètent agréablement l'ensemble.

PATRICE CLAUDE.

(1) *L'Inde, le pouvoir et la puissance*, de Jean-Alphonse Bernard. 384 pages. Fayard, 125 F.

(2) *Indira Gandhi ou la démocratie dynastique*, d'Emmanuelle Ortoli. Flammarion, 89 F.

PROCHE-ORIENT

La lutte contre le terrorisme

Une semaine après les attentats à l'aéroport de Vienne et de Rome, les enquêtes se poursuivent dans les deux capitales, alors que plusieurs filières terroristes ont été découvertes en Europe.

• A ATHÈNES, trois des huit Palestiniens – deux hommes et une femme, – qui avaient été arrêtés par la police grecque et soupçonnés d'être membres d'un commando terroriste (*le Monde* du 3 janvier), ont quitté Athènes, jeudi 2 janvier, par des vols à destination de l'Algérie et du Yémen du Sud. Quatre autres Palestiniens devraient quitter la capitale hellénique ce vendredi ou samedi. Un seul des détenus, qui est étudiant en Grèce depuis deux ans, pourra demeurer dans le pays. De très bonne source, on indique que sept des huit Palestiniens ont fait l'objet d'une mesure d'expulsion, mais, officiellement, on se refuse à utiliser ce terme. La police grecque avait indiqué qu'elle détenait huit Palestiniens soupçonnés d'être des terroristes, mais qu'elle ne disposait d'aucune preuve contre eux. Les Palestiniens, en dehors de l'étudiant, ont affirmé être en Grèce pour faire du tourisme. Un porte-parole officiel a déclaré que les autorités grecques n'ont rien à reprocher aux huit Palestiniens arrêtés dans *« le cadre du contrôle habituel des étrangers en Grèce »*.

• A HASSELT (Belgique), trois des quatre personnes, dont deux « Arabes », interpellées lundi (*le Monde* du 3 janvier), ont été inculpées pour *« association dans le but d'attenter à des personnes ou à des propriétés »*, a-t-on appris, jeudi, de source judiciaire belge. Les deux Arabes, dont l'identification est en cours, et le propriétaire de la vidéothèque, dans laquelle avait été trouvée une grande quantité d'armes, ont été placés sous mandat d'arrêt, l'épouse du propriétaire étant, quant à elle, remise en liberté.

• A NEW-YORK, dans une lettre adressée au Conseil de sécurité de l'ONU, Israël a réclamé la condamnation des pays qu'il accuse de soutenir le terrorisme. Israël affirme qu'il *« devient impératif maintenant pour tous les pays opposés au terrorisme international de s'unir et de prendre des mesures résolues pour lutter efficacement contre ce cancer malfaisant »*. Le message israélien souligne que *« les pays donnant appui et asile au gang terroriste auteur des dernières atrocités criminelles* (de Rome et de Vienne) *doivent être condamnés, en particulier la Libye, qui est désormais le centre mondial du terrorisme international »*. Il affirme également que *« ces bandes de criminels trouvent aussi abri et appui en Irak et en Syrie »*.

• LA LIBYE, pour sa part, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, réaffirme sa condamnation de *« tout acte portant atteinte à des personnes innocentes »* et indique que les déclarations officielles *« brutales »* faites en Israël et aux Etats-Unis ces derniers jours *« font apparaître une volonté commune et orchestrée de lancer une agression contre la Jamahiriya »*.

Le président Reagan n'entend pas répondre au colonel Kadhafi

Correspondance

Washington. – A la demande de la Maison-Blanche, le Pentagone a préparé une liste d'opérations militaires de représailles que les Etats-Unis pourraient éventuellement mener contre la Libye.

Le Pentagone envisagerait d'utiliser les bombardiers FA-18, basés sur le porte-avions *Coral-Sea*ou encore les B-52 basés aux Etats-Unis, ou même les chasseurs bombardiers F-111 basés en Angleterre. Ces représailles aériennes viseraient des objectifs précis pour épargner les civils. Mais il ne s'agit là que de cas de figure et, jusqu'à nouvel ordre, aucun des plans d'urgence établis par le Pentagone n'a été approuvé par le président Reagan et ses principaux collaborateurs.

La possibilité d'une action militaire est, en effet, sérieusement discutée dans les milieux dirigeants. Certains rappellent, en effet, que l'Union soviétique a plusieurs milliers de ressortissants en Libye, dont plusieurs centaines autour des batteries anti-aériennes. D'autres soulignent qu'une action aérienne contre les batteries libyennes pourrait entraîner des pertes qui seraient mal acceptées par l'opinion publique américaine.

A dire vrai, le gouvernement américain donne toujours la priorité à des mesures de représailles économiques. Le département d'Etat a invité les quelque cinq mille cinq cents Américains résidant encore en Libye à quitter le pays. D'autre part, il souhaiterait que la communauté internationale et particulièrement les pays européens s'associent à des mesures économiques de représailles.

Dans l'immédiat, cependant, quatre compagnies pétrolières américaines continuent de fonctionner en Libye. Néanmoins, les exportations américaines vers la Libye sont tombées de 860 millions de dollars en 1979 à 200 millions de dollars en 1984. Quant aux ventes de pétrole libyen aux Etats-Unis, elles sont substantiellement tombées, passant de 5 milliards de dollars en 1981 à 9 millions de dollars en 1984.

Quant au président Reagan, il a opposé un mépris de fer aux menaces du colonel Kadhafi. *« Je ne discuterai pas avec des gens qui trouvent normal de tuer des petites filles de onze ans... »*, a-t-il dit, en se référant à la petite Natacha Simpson, une des victimes de l'attentat de Rome.

H. P.

ISRAËL CONDAMNE LE MEURTRE DU DEUXIÈME OTAGE JUIF A BEYROUTH

Jérusalem *(AFP)*. – Le ministère israélien des affaires étrangères a violemment condamné le meurtre, mercredi 1er janvier, de l'otage juif libanais, M. Isaac Tarrab, à Beyrouth, par une organisation clandestine, les Opprimés sur terre. *« Nous condamnons violemment la poursuite des actes terroristes perpétrés par des chiites contre des civils innocents. Il n'y a aucune justification pour de tels crimes crapuleux qui ne font qu'accroître la violence dans le Proche-Orient »*, a déclaré jeudi le porte-parole du ministère.

Isaac Tarrab, soixante-dix ans, est le second otage juif libanais assassiné par cette organisation. La veille de Noël, M. Haïm Hallala Cohen, trente-neuf ans, avait été exécuté par le même groupe.

Le conseil supérieur de la communauté juive du Liban affirme que sept juifs ont disparu au Liban depuis mars dernier. L'organisation des Opprimés sur terre affirme de son côté avoir pris en otage quatre juifs libanais pour obtenir la libération de trois cents Libanais détenus, selon elle, par les milices de l'Armée du Liban-Sud (ALS, alliée d'Israël) dans le Liban du Sud sous contrôle israélien.

Vienne s'interroge sur le rôle de l'ambassade de Libye

De notre correspondante

Vienne. – Le commando terroriste qui a commis vendredi dernier un attentat meurtrier à l'aéroport de Vienne comportait quatre homme et non trois comme la police viennoise l'avait tout d'abord pensé. L'existence de ce quatrième homme révélée il y a quelques jours à Rome par le seul terroriste survivant de l'attentat a été confirmée jeudi 2 janvier par le ministère de l'intérieur à Vienne.

Selon la police autrichienne, ce quatrième terroriste était le chef du commando. D'après les témoignages des employés de l'hôtel Hilton à Vienne, les quatre terroristes ont pris leur petit déjeuner ensemble le 27 décembre, jour de l'attentat. Sur la facture récupérée au restaurant de l'hôtel figurent bien quatre petits déjeuners, et les garçons de service ce matin-là ont identifié sans hésitation les trois terroristes dont l'un a été tué dans la fusillade entre la police et le commando. Les deux autres, blessés et hospitalisés à Vienne, auraient avoué l'existence de ce quatrième homme, un Arabe, lequel, affirme le personnel de l'hôtel, est resté au restaurant un certain temps après le départ des trois autres.

A Vienne, on s'interroge de plus en plus sur le rôle de l'ambassade de Libye et de la vingtaine de diplomates accrédités en Autriche. Selon le quotidien à grand tirage *Kurier*, les agents des services de renseignement français qui ont rencontré à deux reprises en 1984 à Vienne des représentants du groupe d'Abou Nidal ont constaté que leurs interlocuteurs étaient *« comme chez eux »* à l'ambassade de Libye à Vienne.

Cette révélation et les commentaires de l'agence libyenne Jana jugeant les attentats de Vienne et de Rome comme des *« opérations héroïques »* ont provoqué une grande indignation à Vienne. A cette révélation s'ajoute le fait que la police pense que les terroristes ont pu disposer à Vienne d'une base locale. L'origine des armes utilisées dans l'attentat n'est toujours pas éclaircie.

Certains commentateurs se demandent, d'autre part, pourquoi la Libye a besoin d'une vingtaine de « diplomates » à Vienne, alors que l'Autriche peut se contenter de trois représentants à Tripoli. Les ministères des affaires étrangères et de l'intérieur ont annoncé une enquête et n'ont pas exclu des conséquences diplomatiques.

L'ambassade de Libye avait déjà été impliquée, en 1984, dans une mystérieuse affaire de trafic d'armes. La police viennoise, qui avait arrêté une voiture transportant un grand nombre d'armes à feu, avait appris, au cours de l'interrogatoire du conducteur, que les armes étaient destinées à l'ambassade de Libye. Cette affirmation a été démentie à l'époque par la mission diplomatique. D'autre part, les circonstances d'un attentat contre l'ancien ambassadeur de Libye à Vienne, en février 1985, n'ont jamais été élucidées. L'ambassadeur, gravement blessé, avait survécu, mais les auteurs de l'attentat n'ont jamais été identifiés. L'ancien ambassadeur continuait à fréquenter l'ambassade et à vivre assez luxueusement à Vienne sans que ses occupations aient été éclaircies.

Une plaque tournante

Vienne apparaît, depuis des années, comme une plaque tournante du terrorisme international, et le trafic d'armes semble particulièrement florissant : en 1981, l'ancien représentant de l'OLP à Vienne, M. Ghazi Hussein, a été révoqué de son poste à la demande du gouvernement autrichien, après avoir été impliqué dans un mystérieux trafic d'armes découvert à l'aéroport de Schwechat. La police avait arrêté deux Palestiniens qui transportaient dans leurs bagages plusieurs mitraillettes, une grande quantité de munitions et six grenades. M. Ghazi Hussein les avait accueillis à l'aéroport. Cette affaire avait eu lieu quelques mois après l'assassinat du député socialiste Heinz Nittel par des terroristes palestiniens et quatre semaines avant l'attentat sanglant contre une synagogue de Vienne revendiqué par le groupe d'Abou Nidal.

Le quotidien à grand tirage *Kronen Zeitung* demande d'ores et déjà de *« commencer la lutte contre le terrorisme arabe par l'expulsion des « diplomates »*.

WALTRAUD BARYLI.

• *Un seizième mort à Rome.* – Le bilan de l'attentat perpétré, vendredi 27 décembre, contre les bureaux de la compagnie El Al, à l'aéroport de Rome, s'élève à seize morts, après le décès, jeudi 2 janvier, de Meidani Efrosini, une Grecque âgée de cinquante ans. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Bisons peu futés

Correspondance

Washington. – Cinq coups de feu déchirent l'aube glacée des solitudes du Montana... Sous les balles des chasseurs, trois bisons s'écroulent et, avec eux, une partie pittoresque de la légende de l'Ouest « sauvage ».

Les bisons, en effet, appartiennent au folklore. Pendant des années, ils ont paisiblement brouté dans les prairies de l'Ouest, quitte, pour se distraire, à foncer sur les trains, comme la famille Fenouillard en route vers l'Ouest en fit la dangereuse expérience au siècle dernier.

Les bisons furent décimés par les chasseurs jusqu'en 1894, date à laquelle une loi fédérale interdit de tuer ces bovidés.

On en compte à peine deux mille aujourd'hui, dans les réserves des parcs nationaux.

Mais, étant donnée leur aptitude à se reproduire, ils ne figurent pas sur la liste des espèces en danger.

Pourquoi les tuer ? Parce que les bisons, pas très futés, sont d'inoffensifs vagabonds qui s'aventurent hors de leurs parcs pour errer dans les ranchs voisins.

Malheureusement, ils transmettent le microbe de la brucellose, provoquant l'avortement des vaches amoureuses.

Fallait-il pour autant légaliser la chasse au bison ? Les amis des animaux sont indignés. On aurait pu, disent-ils, répandre un produit chimique pour les stériliser ou encore tenter, avec l'aide d'hélicoptères, de les ramener dans leurs réserves.

Les chasseurs (cinq cents tirés au sort sur une liste de trois mille), bien que tentés par un animal aussi riche en viande, ont mauvaise conscience.

« Ce n'est pas du sport mais du cirque », a dit l'un d'eux, en déplorant que la chasse soit publique. *« Les bisons se défendent moins que les autres gibiers »*, a déclaré un autre, en ajoutant : *« Les tuer, c'est comme aller déposer à la main la balle de golf dans le trou... »*.

Finalement, les bisons pourchassés ont trouvé refuge dans une église. Ou plus exactement dans un ranch avoisinant le parc de Yellowstone et appartenant à la Church Universal Triumphant, qui interdit de chasser les bisons, protégés désormais par une palissade de 4 kilomètres édifiée aux frais des Amis des animaux. Arrivera-t-on jamais à contrôler l'humeur vagabonde du bison ? A ne pas la confondre avec le buffle célébré dans la vieille balade des cow-boys : *« Donnez-moi une maison avec des buffles errant autour... »*

HENRI PIERRE.

FIN DE LA MUTINERIE A LA PRISON DE MOUNDSVILLE

Moundsville *(AFP)*. – L'administration pénitentiaire a annoncé qu'un accord avait été conclu jeudi 2 janvier avec les deux cents prisonniers mutinés à Moundsville (Virginie-Occidentale) qui retenait treize gardiens en otage. Ceux-ci devaient être remis en liberté en deux groupes dans les vingt-quatre heures, les détenus ayant réclamé *« du temps pour nettoyer les lieux »*.

Aux termes de ce compromis, les mutins pourront s'adresser aux médias et ne seront pas l'objet de représailles. Ils pourront rencontrer le gouverneur de l'Etat. Les prisonniers affirment être traités comme *« des ordures et des animaux »* dans la prison surpeuplée, construite en 1866 et où la température est souvent de 0 °C. Armés de couteaux de fabrication artisanale, 200 des 688 prisonniers ont pris part à la mutinerie déclenchée mercredi. Une centaine de membres des forces de l'ordre avaient pris position autour de la prison et deux détenus ont été tués au début de la mutinerie par leurs compagnons sans que l'on connaisse les raisons de ces meurtres.

Selon les chiffres du département de la justice, les prisons américaines fonctionnent à 124 % de leur capacité et le nombre des détenus s'accroît de plus de 1 000 par semaine. Actuellement, plus de 490 000 personnes sont détenues, et entre 1960 et 1984 la population pénitentiaire s'est accrue de 126 %, les capacités d'accueil n'augmentant dans le même temps que de 74 %. 34 des 50 Etats américains se sont vu demander par la justice d'améliorer les conditions de détention dans leurs prisons.

A TRAVERS LE MONDE

BANGLADESH

La grève s'étend

Dacca. – La police a lancé, dans la nuit du mercredi 1er janvier au jeudi 2 janvier, une action contre le mouvement de grève qui paralyse le pays depuis le 22 décembre (*le Monde* du 27 décembre 1985), arrêtant, de source officielle, une centaine de grévistes, dont sept dirigeants. La grève illimitée a été déclenchée il y a douze jours par près de quarante mille médecins des services publics, ingénieurs et spécialistes de l'agriculture pour réclamer de meilleurs salaires. Quelque deux cent cinquante mille employés du jute, une industrie vitale pour le pays, ont également cessé le travail.

La marge de manœuvre du président Ershad semble à présent étroite. Mercredi, l'annonce d'une levée des limitations de la vie politique imposées depuis dix mois a, certes, été fêtée dans les rues de Dacca. Cette mesure fait partie d'une initiative du gouvernement visant à aboutir à l'organisation d'élections générales en mars ou avril et à permettre un retour à un gouvernement civil. Mais les deux principales alliances de l'opposition et le parti fondamentaliste de droite Jamaat-e-Islami ont lancé des appels pour une grève générale d'une demi-journée à Dacca dimanche, afin d'obtenir la levée de la loi martiale (appliquée depuis près de quatre ans) et pour exprimer leur solidarité à l'égard des grévistes. D'autre part, une fédération de seize syndicats et groupements d'employés, le Sramik Karmachari Oiyokko Parishad (SKOP), projette de fermer toutes les industries privées et firmes commerciales, le 20 janvier, et d'organiser un grand rassemblement à Dacca quatre jours plus tard. – *(AFP.)*

PHILIPPINES

Mme Aquino : les communistes « bienvenus » si...

Manille. – Mme Corazon Aquino, candidate de l'opposition à l'élection présidentielle de février prochain, a déclaré jeudi 2 janvier que, si elle était élue, les communistes – qui luttent dans la clandestinité – seraient *« bienvenus »* dans son gouvernement *« à condition qu'ils renoncent à la violence et qu'ils participent aux élections »*. Le président Marcos a accusé à plusieurs reprises Mme Aquino de faire le jeu des communistes, affirmant notamment que ces derniers s'empareraient du pouvoir si la veuve du sénateur assassiné était élue.

Un responsable communiste, l'ex-journaliste Saturnino Ocampo, a qualifié récemment la tenue de l'élection présidentielle anticipée d'*« exercice ridicule »*, évitant toutefois de porter un jugement sur Mme Aquino (*le Monde* du 28 décembre 1985). – *(AFP.)*

TOGO

Amnesty International réaffirme que des détenus ont été torturés

L'organisation humanitaire a demandé, jeudi 2 janvier, aux autorités togolaises de rendre publics les résultats d'une enquête gouvernementale sur le respect des droits de l'homme au Togo, que le président Gnassingbé Eyadema s'était engagé à créer en octobre dernier, après qu'Amnesty eut dénoncé plusieurs cas de torture. Des responsables de l'organisation, qui avaient été autorisés à se rendre à Lomé, avaient établi que plusieurs des trente personnes arrêtées un mois plus tôt pour motifs politiques avaient subi des sévices. Une délégation d'Amnesty a été refoulée, mercredi, à l'aéroport de Lomé (*le Monde* du 3 janvier). – *(AFP.)*

NICARAGUA

La Marche pour la paix toujours bloquée

Managua. – Les quelque trois cents membres de la Marche pour la paix en Amérique centrale qui étaient partis le 12 décembre dernier de Panama sont bloqués au Nicaragua depuis le 28 décembre. Le porte-parole des pacifistes, le révérend américain Blase Bonpane, a indiqué que cette marche ne serait pourtant pas abandonnée, malgré les interdictions de passage décidées par les autorités honduriennes et salvadoriennes. Il a expliqué que si aucun visa d'entrée au Honduras ne pouvait être obtenu les pacifistes auraient recours à d'autres moyens pour se trouver, le 14 janvier prochain, au Guatemala, pour la prise de fonctions du nouveau président guatémaltèque, M. Vinicio Cerezo. Le révérend Bonpane a affirmé que la marche prendrait fin de toute façon le 22 janvier au Mexique et qu'une délégation se rendrait à Washington pour faire connaître les résultats de cette manifestation. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

La CIA finançait un enseignant d'Harvard

Cambridge *(AFP)*. – Le directeur du centre d'études sur le Proche-Orient de l'université Harvard, M. Nadav Safran, va devoir quitter son poste pour avoir accepté des fonds de la CIA, a annoncé, jeudi 2 janvier, le doyen de la faculté des Arts et Sciences de l'université, M. Michael Spence. M. Safran démissionnera de son poste de directeur, mais continuera à enseigner.

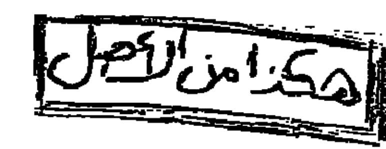
Selon un rapport interne, M. Safran avait accepté quelque 100 000 dollars de la CIA pour un livre sur l'Arabie saoudite, publié en 1985, ainsi que 45 000 dollars pour financer une conférence sur le fondamentalisme islamique. Le rapport indique que l'enseignant n'a pas respecté la réglementation de Harvard en omettant de signaler la contribution financière de la CIA à cette conférence. Pour le financement de son livre, le contrat contenait des clauses contraires à la politique de l'université, qui permettaient notamment à la CIA d'examiner l'ouvrage avant publication et stipulaient que la source des fonds ne devait pas être rendue publique.

RFA

Arrestation d'écologistes en Bavière

Wackersdorf. – Quatorze militants écologistes ouest-allemands ont été arrêtés, jeudi 2 janvier, sur le site de Wackersdorf, en Bavière. La police était intervenue pour faire évacuer quelque quatre cents militants qui campaient là depuis le 11 décembre dernier, afin d'empêcher le début des travaux de déboisement nécessaires à la construction d'une usine de retraitement de déchets nucléaires. Les écologistes avaient utilisé les premiers arbres abattus pour construire des cabanes, afin de demeurer sur place en permanence malgré le froid très vif dans la région. Le 14 décembre dernier, plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées à Wackersdorf pour protester contre la construction de cette usine. – *(AFP.)*





DIPLOMATIE

Moscou continuerait d'appliquer son moratoire sur les essais nucléaires

Malgré le refus américain de conclure une entente sur l'arrêt total des essais nucléaires et la récente expérience à laquelle les Etats-Unis ont procédé dans le désert du Nevada, l'URSS semble devoir observer pour quelque temps encore le moratoire unilatéral annoncé par M. Gorbatchev, en août dernier, et qui devait expirer le 31 décembre, estiment certains observateurs à Moscou.

Cette conclusion découle d'un message que le chef du PC soviétique a adressé à M. Kenneth Livingstone, président du conseil du Grand-Londres, en réponse à une lettre que lui avait envoyée ce dernier. Dans ce texte, diffusé par l'agence Tass jeudi 2 janvier, M. Gorbatchev ne fait, en effet, aucune allusion à une reprise des expériences soviétiques et se borne à rappeler qu'il a *« décrété un moratoire unilatéral sur toutes les explosions nucléaires, moratoire dont la perspective de transformation en entente mutuelle dépend du gouvernement des Etats-Unis »*. Il se dit, d'autre part, *« prêt à s'installer à nouveau à la table des négociations tripartites pour trouver avec les représentants des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne des solutions mutuellement acceptables à ce problème »*.

Par ailleurs, les observateurs à Moscou sont partagés sur l'impact qu'a eu dans la population la diffusion du message de Nouvel An de M. Reagan, premier président américain qui se soit adressé à l'opinion soviétique depuis treize ans. Selon l'AFP, cette allocution a laissé le public *« apparemment indifférent »*, tandis que, selon Reuter, ce dernier a été *« plutôt satisfait »*. Le message, qui a été diffusé en tête du journal télévisé « Vremia » mercredi soir, et aurait été suivi par soixante-dix millions de téléspectateurs, a été reproduit intégralement le lendemain dans les principaux journaux de Moscou, au côté de celui de M. Gorbatchev. Le seul commentaire enregistré a été celui de l'agence Novosti, qui a jugé le discours de M. Reagan *« décevant »*, dans la mesure où le président américain *« a montré clairement qu'il n'était pas prêt à abandonner ses conceptions néfastes sur le besoin de militariser l'espace »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le secrétaire général de l'OTAN en visite à Madrid

Madrid *(AFP)*. – Lord Carrington qui est arrivé jeudi soir 2 janvier à Madrid, est le premier secrétaire général de l'OTAN à se rendre en visite officielle en Espagne. Celle-ci doit décider par référendum avant le printemps si elle reste ou non dans l'Alliance atlantique.

Officiellement, lord Carrington vient s'informer auprès du gouvernement espagnol de la position actuelle de l'Espagne et des conséquences possibles d'un résultat négatif du référendum, de ses espoirs et de ses intentions au sein de l'Alliance dans le cas contraire.

Quelques centaines de personnes ont manifesté jeudi soir sur une place centrale de Madrid pour protester contre l'arrivée du secrétaire général de l'OTAN.

AFRIQUE

LE CONFLIT ENTRE BAMAKO ET OUAGADOUGOU

Le Burkina a retiré ses troupes

affirme le capitaine Sankara

Le cessez-le-feu intervenu après cinq jours d'affrontements armés entre le Mali et le Burkina *« est effectivement respecté par les deux parties »*, selon un communiqué de l'ANAD (Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense) publié, jeudi 2 janvier, à Abidjan. Dans une entrevue accordée, à Ouagadougou, à quelques journalistes, le président du Burkina, le capitaine Thomas Sankara déclare notamment : *« Le Burkina a retiré ses fantassins entrés en territoire malien et retire actuellement ses troupes de la zone contestée. »* Il estime que les troupes maliennes, qui se trouvent encore en territoire burkinais, se retireront d'elles-mêmes, sans qu'il soit *« obligé de dénoncer cette présence ou de les en chasser »*, et précise que deux unités blindées maliennes sont stationnées à Dionouga, l'un des villages revendiqués par Bamako, et à Diguel, au nord de la zone contestée.

Le capitaine Sankara indique, d'autre part, que six « observateurs » libyens sont arrivés – sans y être invités – à Ouagadougou. Cette présence a provoqué l'irritation du président ivoirien, M. Houphouët-Boigny, qui a téléphoné mercredi soir au président burkinais, à la fois pour lui faire part de son mécontentement et pour lui proposer une rencontre à trois, avec lui-même et le président malien Moussa Traore. Le président Sankara a adressé un message au président ivoirien, publié vendredi par le journal de Dakar, *Fraternité-Matin*, dans lequel il remercie M. Houphouët-Boigny pour ses *« efforts et initiatives heureuses qui ont permis d'aboutir au cessez-le-feu »*. Concernant la mission de l'ANAD, le chef de l'Etat burkinais souligne qu'il souhaite que celle-ci reste *« le moins longtemps possible »* sur le terrain.

Le ministre burkinais des affaires étrangères, M. Basile Guissou, qui a rencontré jeudi, à Paris, le ministre français des relations extérieures, M. Dumas, ainsi que M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle il a notamment affirmé que, par le biais de ce conflit frontalier, le Mali avait voulu déstabiliser le régime du capitaine Sankara. Il en veut notamment pour preuve le fait que plusieurs opposants burkinais, comme le capitaine Kamboulé, se trouvaient, selon lui, aux côtés des troupes maliennes. S'expliquant sur les *« forces impérialistes »* qui ont fait, selon lui, le jeu de Bamako, M. Guissou a refusé de citer des pays, précisant qu'il pouvait s'agir de *« groupes d'intérêts »*.

Tunisie

L'UGTT proteste contre l'incarcération de M. Achour

De notre correspondant

Tunis. – Les avocats de M. Habib Achour ont fait appel, jeudi 2 janvier, du jugement rendu mardi condamnant leur client à un an de prison ferme *(le Monde* du 2 janvier). Le tribunal de première instance de Sfax ayant ordonné l'exécution provisoire du jugement – mesure relativement rare, – M. Achour peut demeurer incarcéré pour une durée indéterminée, la cour d'appel n'ayant pas de délai fixé pour se réunir.

Aucune indication n'a pu être obtenue sur le déroulement du procès de l'ancien secrétaire général de la centrale syndicale UGTT, le huis clos ayant été prononcé par le procureur de la République et non à la demande de la défense, ainsi que la presse locale l'avait annoncé. On sait seulement que M. Achour a nié les faits qui lui étaient reprochés, considérant que la coopérative de pêche dont il avait repris le contrôle était propriété de la centrale ouvrière qui s'en était vu *« injustement »* retirer la direction voici deux ans environ.

Le bureau exécutif de l'UGTT, dont M. Habib Achour demeure membre, a protesté, jeudi, contre ce jugement dans lequel il voit un nouvel épisode de l'action entreprise pour *« saper les structures légitimes »* de la centrale et *« vider l'accord du 4 décembre de son contenu réel »*. Cet accord *(le Monde* du 24 décembre), prévoyant notamment la libération des syndicalistes arrêtés et la réintégration des travailleurs licenciés pour leurs activités syndicales, n'a toujours pas été respecté, rappelle le communiqué du bureau exécutif.

M. D.

République sud-africaine

DIX-NEUF MORTS LORS D'AFFRONTEMENTS TRIBAUX DANS LE TRANSVAAL

Au moins dix-neuf personnes, dont deux policiers, ont été tuées depuis le mercredi 1er janvier, au cours des affrontements entre tribus qui se sont produits dans le district de Moutse (nord de la province du Transvaal), où la tension restait vive jeudi. La décision du gouvernement de Pretoria de rattacher ce district, jusqu'alors partie intégrante du bantoustan du Lebowa, au bantoustan voisin de Kwandebele, peuplé par une autre ethnie, paraît être la raison des troubles actuels. La police avait fait état de huit morts dans cette région du Transvaal *(le Monde* du 3 janvier). Le bilan s'est notamment alourdi avec la découverte des corps mutilés de deux policiers noirs.

D'autre part, à Port-Elisabeth, dans l'extrême sud de la province du Cap, des partisans du Congrès national africain (ANC), vêtus des couleurs – noir, vert, or – de ce mouvement, ont défilé jeudi dans le centre de la ville blanche, escortant la dépouille mortelle d'une militante blanche anti-apartheid, Mme Molly Blackburn, décédée samedi 28 décembre, dans un accident de la route. Mme Blackburn, membre de la direction du Parti fédéral progressiste (PFP, opposition parlementaire blanche), était sans doute la plus populaire de tous les militants anti-apartheid de race blanche. Environ dix mille personnes, en majorité de race noire, ont suivi le cortège, qui a défilé sous la protection de la police municipale et dans un climat, au dire des observateurs, étonnement dépourvu de toute tension raciale. – *(AFP, Reuter.)*

Sénégal

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Le président sénégalais, M. Abdou Diouf, a annoncé, jeudi 2 janvier, à Dakar, un remaniement ministériel présenté comme une *« rationalisation »* de l'action gouvernementale, qui affecte un tiers des ministères. La nouvelle équipe compte vingt-cinq ministres et secrétaires d'Etat, contre vingt-sept précédemment. Ce remaniement est marqué par l'arrivée de cinq personnalités : Mme Mantoulaye Guene (développement social), MM. Seydou Madani Sy (justice), Famara Ibrahima Sagna (développement rural), Makhily Gassama (culture) et Mamadou Souleymane Diallo (ressources animales). Six ministres partent : Mme Maimouna Kane (développement social), MM. Doudou Ndoye (justice), Amadou Bator Diop (développement rural), Hamidou Sakho (habitat social), Abdel Kader Fall (culture) et Balla Moussa Daffe (recherche scientifique), ainsi qu'un secrétaire d'Etat, M. Bocar Diallo (pêche). Il s'agit du deuxième remaniement ministériel important depuis l'accession de M. Diouf au pouvoir, il y a cinq ans. – *(AFP, Reuter.)*

politique

Le bilan des cantonales partielles de 1985

- **Faible participation des électeurs**
- **Légère amélioration pour le PS**
- **Résultats en dents de scie pour le Front national**

Depuis le renouvellement des conseils généraux de mars 1985, vingt-quatre élections cantonales partielles ont eu lieu en métropole. Les électeurs de ces cantons soumis à élection ne se sont guère mobilisés puisque dans dix-huit d'entre eux le taux des abstentions a été supérieur à 30 %. Il a dépassé les 50 % dans les cantons d'Alès-Ouest (Gard), de Darnétal (Seine-Maritime), de Menton (Alpes-Maritimes), de Douvaine (Haute-Savoie) et les 60 % dans ceux de Vénissieux-Nord (Rhône), Lille-Est (Nord), Mulhouse-Sud (Haut-Rhin) et Vincennes-Ouest (Val-de-Marne). Dans deux cantons seulement la participation électorale a été plus forte lors de ces scrutins partiels que lors du renouvellement précédent : 74,15 % le 14 avril 1985, au lieu de 70,22 % en mars 1982 à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence) et 84,06 % le 30 juin 1985, au lieu de 83,65 % en mars 1985 à Arzacq-Arraziguet (Pyrénées-Atlantiques).

Ces élections partielles ont le plus souvent permis à l'opposition de droite de conforter ses positions. Elle détenait seize de ces vingt-quatre cantons. Elle les a *tous* gardés et a ravi au PC celui de Goussainville (Val-d'Oise) et au PS celui d'Attichy (Oise).

Elles ont également permis au Front national d'obtenir quelques bons résultats. Le parti de M. Le Pen a recueilli plus de 10 % des suffrages exprimés dans sept des dix-neuf cantons où il présentait un candidat. Il a obtenu ses plus mauvais résultats, moins de 4 % des suffrages exprimés, à Marvejols (Lozère), à Foix-Ville (Ariège), à Darnétal (Seine-Maritime), à Besse-et-Saint-Anastaise (Puy-de-Dôme), et ses meilleurs dans le Var (Le Muy : 12,40 %), le Rhône (Vénissieux-Nord : 14,11 %), le Val-de-Marne (Vincennes-Ouest : 14,15 %), le Haut-Rhin (Mulhouse-Sud : 17,81 %), en Haute-Savoie (Scionzier : 22,40 %) et dans les Alpes-Maritimes (Menton : 23,70 %). Dans ces quatre derniers cantons, les bons scores réalisés par le Front national au premier tour l'ont autorisé à participer au second et à affronter en duel des candidats de droite.

On remarquera, toutefois, que le parti de M. Le Pen a fait moins bien lors de ces scrutins partiels que lors des cantonales de mars 1985. En effet, dans les quatre cantons où la comparaison est possible, il a enregistré au total une perte de 4 points, passant de 12,76 % des suffrages exprimés en mars dernier à 8,77 %. Il a régressé de près de 2 points dans le canton de Lille-Est (Nord), de plus de 2 points dans celui de Darnétal (Seine-Maritime), de plus de 5 points dans celui d'Alès-Ouest (Gard) et de près de 7 points dans celui du Muy (Var).

Moindres pertes pour le PC

Depuis 1982, les bilans des élections cantonales partielles, qui fournissent des indications précieuses sur l'état du rapport des forces, n'avaient pas été, dans l'ensemble, bons pour la gauche, particulièrement pour le Parti socialiste. Il semble que celui de l'année écoulée lui soit un peu moins défavorable.

Le PC, qui détenait trois des vingt-quatre cantons où l'on a revoté, en a gardé deux : Alès-Ouest (Gard) et Vénissieux-Nord (Rhône). Il a cédé celui de Goussainville (Val-d'Oise) à la droite. Dans les quatorze cantons renouvelés en mars 1982 où la comparaison est possible, il a recueilli 13,48 % des suffrages, alors qu'il en avait obtenu 15,63 % il y a trois ans, soit une perte légèrement supérieure à 2 points. Il s'est maintenu à Saint-Maure-de- Touraine (Indre-et-Loire) et a progressé à Attichy (Oise). Il a enregistré ses plus grosses pertes à Goussainville, dans le Val-d'Oise (près de 5 points), à Scionzier, en Haute-Savoie (près de 6 points), à Sisteron, dans les Alpes-de-Haute-Provence et à Marvejols, en Lozère (près de 7 points dans les deux).

Dans les sept cantons de la série 1985 où la comparaison est possible, ses pertes sont nettement moindres : il est passé de 18,96 % des suffrages exprimés en mars dernier à 18,51 %. Il a subi son plus fort recul (– 3,14 points) à Darnétal (Seine-Maritime), mais il a progressé de plus de 5 points à Alès-Ouest (Gard).

Le PS, pour sa part, détenait cinq des vingt-quatre cantons soumis à réélection dans les neuf derniers mois de l'année 1985. Il en a gardé quatre : Montauban-II (Tarn-et-Garonne) ; Lille-Est (Nord) ; Le Muy (Var) et Foix-Ville (Ariège) et a dû abandonner au RPR celui d'Attichy (Oise).

Dans les treize cantons appartenant à la série 1982 où la comparaison est possible, il a perdu au total près de 8 points : en mars 1982, il avait recueilli dans ces cantons 26,93 % des suffrages exprimés ; lors des scrutins partiels il n'en a obtenu que 19,10 %. Sa perte d'audience a été particulièrement sensible à Goussainville (Val-d'Oise), – 18,3 points ; à Saint-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire), – 13,5 points ; à Vénissieux-Nord (Rhône), – 12,4 points ; à Saint-Rome-du-Tarn (Aveyron), – 10,9 points ; à Besse-et-Saint-Anastaise (Puy-de-Dôme), – 10,3 points ; et à Mulhouse-Sud (Haut-Rhin), – 10,1 points. Dans ces treize cantons le PS a néanmoins conforté ses positions à deux reprises : à Marvejols, en Lozère, il a gagné près 1 point et à Montauban-II, dans le Tarn-et-Garonne, plus de 4.

C'est dans les cantons de la série 1985 que le PS a enregistré ses plus fortes hausses. Dans les six cantons appartenant à cette série où la comparaison est possible il a progressé de 3,5 points au total, en passant de 27,88 % des suffrages en mars dernier à 31,38 %. Dans trois cantons, les pertes qu'il a subies sont inférieures à 4,2 points (Annot dans les Alpes-de-Haute-Provence). Dans les trois autres cantons, en revanche, il a considérablement amélioré ses scores précédents : + 5,2 points à Lille-Est (Nord) ; + 7,4 points au Muy (Var), et + 10,4 points à Arzacq-Arraziguet (Pyrénées-Atlantiques).

Ces progrès du PS ne sont pas suffisamment nombreux pour être significatifs. Ils n'autorisent pas à conclure qu'à l'occasion des prochaines législatives le PS pourrait obtenir un score meilleur qu'on ne le prédit généralement. Ils vont en tout cas dans le même sens que les derniers sondages d'intentions de vote qui enregistrent une légère amélioration pour le parti au pouvoir.

NADINE AVELANGE.

Les résultats du PS et du PC par rapport aux cantonales de mars 1982

	Avril/décembre 1985		Mars 1982		Variations en points de %
	Voix/suffrages expr.	%	Voix/suffrages expr.	%	
PS	14 178/74 228	19,10	26 890/99 824	26,93	– 7,83
PC	10 383/76 982	13,48	16 046/102 623	15,63	– 2,15

Les cantons pris en compte sont ceux de Sisteron, Montauban II, Saint-Rome-du-Tarn, Menton, Mulhouse-Sud, Vincennes-Ouest, Marvejols, Goussainville, Carignan, Saint-Maure-de-Touraine, Attichy, Besse-et-Saint-Anastaise, Vénissieux-Nord et celui de Scionzier pour le PC. Dans ce dernier canton, le PS n'a pas présenté de candidat lors du scrutin partiel.

Les résultats du PS et du PC par rapport aux cantonales de mars 1985

	Avril/décembre 1985		Mars 1985		Variations en points de %
	Voix/suffrages expr.	%	Voix/suffrages expr.	%	
PS	10 648/33 923	31,38	12 633/45 298	27,88	+ 3,50
PC	6 956/35 618	18,51	8 923/47 050	18,96	– 0,45

Les cantons pris en compte sont ceux de Darnetal, Arzacq-Arraziguet, Le Muy, Alès-Ouest, Lille-Est, Annot et celui de Nozeroy pour le PC. Dans ce canton, le PS n'était présent ni en mars 1985 ni lors du scrutin partiel.

Nouvelles brèves

● *M. Pinay sceptique.* – M. Antoine Pinay, qui vient de fêter son quatre-vingt-quatorzième anniversaire (il est né le 30 décembre 1891), souhaite, dans une interview au *Figaro-Magazine* (édition Rhônes-Alpes), *« la victoire de l'opposition, mais sans trop croire à sa capacité de redresser la situation »*. Il estime que *« M. Barre est le moins démagogue dans son discours, mais dans sa pensée ?... C'est pour tous la même chose »*.

● *Sondage : M. Fabius en baisse.* – Le dernier baromètre mensuel SOFRES-*Figaro-Magazine* enregistre une baisse sensible (– 3 points) de la cote de confiance du premier ministre. D'après ce sondage réalisé du 19 au 23 décembre, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, 38 % des Français accordent leur confiance à M. Laurent Fabius (ils étaient 41 % le mois dernier) et 55 % la lui refusent (50 % précédemment).

La cote du président de la République est relativement stable. M. François Mitterrand est crédité comme le mois dernier de la confiance de 43 % des personnes interrogées. Mais ceux qui affirment ne pas faire confiance au chef de l'État sont en légère augmentation. Ils passent de 51 % à 53 %.

A l'indice de popularité des personnalités politiques de la majorité, M. Michel Rocard (57 % d'avis positifs), qui est en recul de deux points, garde la première place. Dans l'opposition, c'est M. Raymond Barre (48 % d'opinions favorables) qui est en tête.

● *L'Association France plus*, fondée en juin dernier avec pour objectif l'*« intégration politique »* des immigrés de la deuxième génération et des enfants d'anciens harkis, a l'intention de présenter ou de soutenir des listes dans une quinzaine de départements, selon M. Areski Dahmani, président de France plus, des listes autonomes sont dores et déjà constituées dans les Bouches-du-Rhône, l'Oise et le Val-d'Oise.

M. Chevènement et le CERES s'en prennent à M. Rocard et au « social-libéralisme »

Dans *le Monde diplomatique* du 3 janvier, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale et dirigeant historique du CERES, rouvre le « dossier Rocard ».

M. Chevènement rappelle que, d'après ses déclarations controversées à *Newsweek* (*le Monde* des 17, 18 et 19 décembre 1985), M. Rocard *« considère que, après la défaite de la gauche en 1986, il sera le mieux placé pour être candidat en 1988 »*. *« Mais*, demande M. Chevènement, *serait-il le mieux placé pour être élu ? Au-delà des modes et dans l'état actuel des choses, j'en doute. On ne peut en effet endiguer l'offensive du dogmatisme libéral par un vague social-libéralisme (quel que soit d'ailleurs le candidat qui s'en réclamerait). Ce n'est pas en multipliant les concessions à l'adversaire qu'on peut le vaincre »*.

M. Motchane : contorsions médiatiques

Déjà, dans les couloirs de la convention nationale du PS des 9 et 10 novembre, M. Chevènement avait exprimé une certaine circonspection à l'égard des positions défendues par l'ancien ministre de l'agriculture. Il avait en outre fustigé *« le flou de la pensée et le vague des sentiments, les demi-teintes qui conduisent aux demi-mesures, les concessions faites à l'adversaire avant même de l'affronter (...), prélude à une défaite d'autant plus inéluctable qu'elle aura été consommée dans les esprits avant de l'être dans les faits »*. (*Le Monde* du 12 novembre 1985).

Le ministre de l'éducation juge dans *le Monde diplomatique* que *« le vrai choix* [pour la France] *n'est pas entre le libéralisme et le socialisme, mais entre la régression et la République »*. A l'échelon du PS, cela suppose – juge-t-il sans l'écrire encore – un choix entre le *« socialisme républicain »* et le *« social-libéralisme »* incarné, d'abord, par M. Rocard.

Dans l'éditorial du mensuel *En jeu*, de janvier, M. Didier Motchane, l'un des dirigeants du CERES, illustre, en quelque sorte, les données du problème en affirmant, à propos du débat sur les nationalisations :

« Ce ne sont pas les nationalisations qui ont rendu les socialistes impopulaires (dans la mesure où ils le seraient). Ce sont les socialistes qui ont rendu – pas vraiment d'ailleurs, mais à tout le moins, en ont-ils pris le risque – impopulaires les nationalisations. Chaque fois qu'ils prennent l'air de s'excuser de les avoir faites ou qu'ils oublient de s'en servir pour développer une véritable politique industrielle entre les entreprises, ou une référence des relations industrielles à l'intérieur des entreprises. »

M. Rocard, il est vrai, n'est sans doute pas le seul visé, puisque M. Motchane continue : *« Ce n'est pas en multipliant les contorsions médiatiques, prosternantes et consternantes, complaisances aux lieux communs de la sottise qui dégradent la politique et le show-business l'un par l'autre que les socialistes remonteront la pente des sondages (leur but étant plutôt d'ailleurs de remonter celle des élections, ce qui n'est pas – l'expérience comme le raisonnement l'indiquent assez – la même chose).*

» Qu'ils assument ce qu'ils ont fait en tant que socialistes, et même, pour faire bonne mesure, ce qu'ils n'ont eu ni le temps ni la force de faire encore, et le choix des électeurs de 1986 les surprendra autant que celui de 1981.

» De toute manière, à droite comme à gauche, c'est au printemps prochain que les difficultés commencent. »

Cette paraphrase d'une formule fameuse du Front populaire (reprise notamment par M. Rocard au congrès socialiste de Nantes de 1977, puis, sous une autre forme, par M. Mitterrand après le 10 mai 1981) clôt le dernier éditorial de l'actuelle formule *d'En jeu*. Le mensuel du CERES, faute de moyens financiers suffisants, est à la recherche d'une nouvelle formule moins coûteuse.

Situations 86

Bas-Rhin : trois militants exclus du PS

De notre correspondant

Strasbourg. – M. Georges Hoffmann, ancien premier secrétaire de la fédération du Bas-Rhin du Parti socialiste, a été exclu du PS par la commission nationale des conflits, le 30 décembre, avec deux autres militants bas-rhinois. Six autres personnes sont plus légèrement sanctionnées. M. Hoffmann, qui a déjà annoncé son intention de présenter des listes en mars sous l'étiquette « Socialisme maintenu » (1), a dénoncé cette *« mesure inacceptable »*. *« Si le parti frappe sur sa gauche »*, a-t-il commenté, *« c'est parce qu'il cherche à aller à droite. »*

M. Hoffmann, l'un des animateurs nationaux du courant « Socialisme maintenu », n'avait pas pu faire prendre en compte une motion au congrès de Toulouse, pas plus qu'au sein de sa propre fédération, où ses amis n'ont pas participé aux votes. Depuis, il avait annoncé son intention de présenter ses propres listes aux élections de mars, et noué des contacts avec le Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT), de façon à disposer d'une tribune régulière dans l'organe *Informations ouvrières*, publié par le mouvement d'extrême gauche.

Premier secrétaire de la fédération du Bas-Rhin jusqu'en novembre 1983, il avait été évincé après un conflit avec plusieurs élus du PS, parmi lesquels le député Jean Oehler. Remplacé par M. Claude Fritsch, il avait tenté alors de construire un réseau de correspondants, et revendique aujourd'hui des contacts dans quarante fédérations.

L'ancien premier secrétaire estime qu'il y a *« deux poids deux mesures »* dans les sanctions prises, puisqu'un autre socialiste hors parti, le maire et conseiller général rocardien de Schiltigheim, M. Alfred Muller, n'a pas été sanctionné alors qu'il a déjà commencé une campagne d'affichage pour ses listes, à l'enseigne du « Mouvement pour la démocratie alsacienne » (MDA). Mais M. Muller avait démissionné du PS sans attendre d'éventuelles sanctions (1).

Le Bas-Rhin devrait donc voir s'affronter trois listes d'inspiration socialiste – aux législatives comme aux régionales – le 16 mars prochain. Celles de la fédération seront conduites, pour les législatives par le député sortant M. Jean Oehler, pour les régionales par M. Gilbert Estève, chef de cabinet de M. Jack Lang.

JACQUES FORTIER.

(1) Voir *le Monde* des 30 octobre et 2 novembre 1985.

Meurthe-et-Moselle : embrouilles à Toul

De notre correspondant

Nancy. – Le maire de Toul (Meurthe-et-Moselle) poursuit le quotidien *Libération* et l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*. M. Jacques Gossot a annoncé, jeudi 2 janvier, qu'il introduisait une procédure en diffamation par citation directe contre ces deux journaux qui ont récemment mis en cause la gestion de l'association touloise d'accueil de réfugiés du Sud-Est asiatique, dont il est le président. L'assignation sera déposée le 13 février prochain devant le tribunal correctionnel de Nancy par le bâtonnier, Mᵉ Roger Souchal, ancien député gaulliste de la ville.

Vice-président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, conseiller général de Lorraine, M. Gossot avait été « suspendu » du RPR et de la troisième place qu'il occupait sur la liste de ce parti pour les élections régionales, une semaine après la parution des articles l'incriminant. Une crise au sein du RPR local s'était alors ouverte (*le Monde* du 24 décembre).

Après avoir réfuté point par point les accusations portées contre lui, M. Gossot s'est demandé *« à qui profite le crime »*. Si le maire de Toul ne croit pas que *« le Parti socialiste, en tant que tel, soit à l'origine de cette triste affaire »*, en revanche, son *« étonnement provient de la participation active du général Bigeard cité tant par* Libération *que par* l'Evénement du jeudi. » Il considère que le député UDF, tête de liste aux législatives en Meurthe-et-Moselle, a pris *« incontestablement position »* en affirmant : *« Il n'y a pas de fumée sans feu. »*

Pour ce qui est du RPR, M. Gossot estime que sa suspension est le fait de confidences d'un militant de Meurthe-et-Moselle à M. Jacques Toubon. Sans vouloir donner de nom, le maire, qui semble entouré de gens qui ne lui veulent que du mal, se demande qui peut, localement, avoir ainsi l'oreille du secrétaire général du RPR.

J.-L. B.

SI L'OPPOSITION L'EMPORTE

M. Mitterrand n'aura pas le pouvoir de décider

estime M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing estime que M. Mitterrand, si l'opposition l'emporte aux élections législatives, *« sera un président constitutionnel dépourvu, pratiquement, du pouvoir de décider »*. Dans une interview au *Figaro-Magazine*, l'ancien président de la République déclare que *« toutes les décisions seront prises et appliquées par le gouvernement »*, et que *« certaines d'entre elles sont adoptées par le Parlement*, si l'on s'en tient à la Constitution. *« Il reste au président une magistrature, celle que la Constitution appelle son « pouvoir d'arbitrage » et c'est tout »*, affirme-t-il. Selon M. Giscard d'Estaing, la seule décision que M. Mitterrand pourrait prendre lui-même serait celle de dissoudre l'Assemblée nationale.

L'ancien président considère que *« nul ne peut obliger »* M. Mitterrand à partir. L'élection présidentielle qui suivrait, dans l'hypothèse inverse, déchirerait *« aussitôt l'union de l'opposition, qui a été si difficile à rétablir depuis 1981 »*. *« Si l'on change ce président avant terme, on changera aussi les suivants »*, assure M. Giscard d'Estaing. Car, dès que le chef de l'Etat *« sera en difficulté dans les sondages, l'opinion exigera qu'il s'en aille à son tour, et c'en sera fini de la stabilité institutionnelle française »*.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Tjibaou craint, après les élections, « une révolte des déçus de la droite »

Le président du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, estime, dans un entretien avec l'AFP diffusé le 2 janvier, que *« le plus gros danger »* pour la Nouvelle-Calédonie réside, après le scrutin de mars prochain, dans le risque d'une *« révolte des déçus de la droite »*. Il affirme en effet qu'il sera *« difficile »* aux dirigeants du RPR et de l'UDF, s'ils contrôlent la future majorité parlementaire, de *« tenir leurs promesses électorales »* (organisation d'un scrutin d'autodétermination après les législatives sans modification du corps électoral, nouveau découpage régional, etc.). *« Les grandes déclarations tonitruantes de l'opposition avant les élections du 29 septembre dernier, on ne les entend plus*, déclare M. Tjibaou, *sans doute parce que les échéances de mars sont incertaines, et que prendre le risque de gérer une nouvelle fois une situation comparable à celle du 18 novembre 1984* (où les élections avaient été violemment boycottées par le FLNKS) *apparaît assez difficile. »*

« Les législatives auraient pu desservir le plan Pisani-Fabius mais ça ne semble finalement pas devoir être le cas », ajoute le président de la région nord du territoire. Selon lui, le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie résulte d'un *« compromis difficile »*, et, s'il *« n'est la panacée ni pour les uns ni pour les autres »*, il *« n'y a pas beaucoup d'autres hypothèses pouvant tenir la route dans le contexte actuel »*. M. Tjibaou souligne que *« les tentatives du FLNKS pour calmer le jeu semblent rencontrer une opposition assez forte de la part d'une certaine frange d'anti-indépendantistes qui veulent absolument en finir par la force »*. Le chef du FLNKS ajoute : *« Le projet Pisani-Fabius est celui du gouvernement français. Ce sera au nouveau gouvernement d'assumer la responsabilité de conserver ou de casser l'outil en place. Nous, nous aviserons à ce moment-là. »*

M. Tjibaou, qui se consacre actuellement à la gestion de sa région, réaffirme enfin que l'objectif du mouvement indépendantiste est d'agir, afin de permettre *« au peuple kanak de maîtriser le destin du pays kanak »*. *« Nous refusons que les Français décident pour nous*, parce que, dit-il, *nous ne sommes pas des Français. »*

UN ANCIEN PARACHUTISTE ARRÊTÉ

Un homme suspecté d'avoir pris part à l'attentat contre le palais de justice de Nouméa a été inculpé pour détention illégale d'armes et association de malfaiteurs, vendredi 3 janvier en Nouvelle-Calédonie.

Le suspect, M. Bernard Deck, âgé d'une quarantaine d'années, originaire de Strasbourg, ancien agent forestier et ancien parachutiste, a été interpellé mardi. A son domicile, les enquêteurs de la police judiciaire, spécialement venus de Paris pour enquêter après l'attentat qui avait partiellement détruit le palais de justice de Nouméa dans la nuit du 2 au 3 décembre dernier, ont trouvé un pistolet 9 mm, détenu illégalement, ainsi que divers documents jugés compromettants, tels que des listes de groupes de quartier organisés hiérarchiquement et une carte de la Nouvelle-Calédonie portant des numéros de code.

● *L'« affaire Pordéa » : mise au point. — M. Jacques de Ricaumont, cité dans l'enquête consacrée le 29 décembre par le* Sunday Times *à l'« affaire Pordéa », et dans l'article résumant ces informations dans nos éditions du 31 décembre, nous prie, en évoquant le droit de réponse, de publier les précisions suivantes :*

« Contrairement à ce qui a été écrit, je n'ai jamais servi de contact entre M. Pordéa, que ne n'ai jamais invité chez moi, et M. Jean-Marie Le Pen, que je connais depuis fort longtemps et que j'ai effectivement convié à un cocktail, en mars 1984.

» D'autre part, la messe célébrée à 18 h 30, à Sainte-Clotilde, à laquelle j'avais engagé M. Le Pen à se rendre, ainsi que j'ai l'habitude de le faire auprès de beaucoup de mes amis, n'était pas une cérémonie à caractère privé, mais une cérémonie officielle, célébrée jusqu'à sa mort par monseigneur Iret, vicaire général et chancelier de l'archevêché. »

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Cour

LA scène est à Versailles, en 1711. Monseigneur, *dauphin de France, fils* constamment terrifié par un père qui jugeait que c'était bourgeois d'*aimer ses* parents, ce successeur avorté de Louis XIV est à la mort. Il a contracté, peu avant, cette variole qui sera fatale à la descendance du Roi-Soleil. Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *alors âgé* de trente-six ans, épie cela, comme tout — plus que tout.

La scène à Versailles ? Pas exactement. Car c'est dans son château de Meudon qu'agonise Louis de Bourbon, là où il a vécu depuis tant d'années les amours les plus domestiques qui soient avec Mlle Choin, qu'il épousa peut-être.

Mais rien ne compte, rien n'existe hors de Versailles. Comme dans la tragédie, *la* scène est toujours dans une antichambre, celle de Titus ou celle d'Horace, sous Louis XIV, la scène est par définition dans le palais dont il a fait son symbole depuis 1682. Il a beau y avoir de temps en temps « les Marlys », ainsi que l'écrit Saint-Simon, ou telles autres résidences *provisoires, elles ne sont jamais que* des excroissances d'un Versailles qui coiffe tout.

Le plus long règne de l'histoire de France (théoriquement soixante-douze ans, à quelques jours près) suit la règle de l'unité de lieu, elle-même née de l'unicité de la référence : le roi. D'où la fébrilité avec laquelle Saint-Simon vit l'agonie d'un prince qu'il méprise et dont tout l'entourage lui est contraire.

C'est dire que l'important de ce que rapporte Saint-Simon n'est pas la fin, sans plus de gloire que sa vie, *du fils de Louis XIV*; mais la réaction de la cour, et la sienne.

Durant ces journées d'avril 1711 — Monseigneur s'éteint en une semaine, expirant dans la nuit du 14 au 15 avril, — Versailles ne se tient plus, attendant plus souvent que craignant la mort de celui à qui l'on avait prédit que, fils de roi et père de roi (Philippe V d'Espagne), il ne serait jamais roi lui-même.

A proprement parler, Saint-Simon est en transes. Un moment, le bruit court que le malade est mieux. Saint-Simon en cause avec la duchesse d'Orléans et note : *« Pour en parler franchement et en avouer la honte, elle et moi nous lamentâmes ensemble de voir Monseigneur échapper, à son âge et à sa graisse, d'un mal si dangereux* (1). » Puis le patient s'affaiblit : *« Je sentais malgré moi un reste de crainte que le malade en réchappât et j'en avais une extrême honte. »*

∴

D'ÊTRE habité de telles pensées, Saint-Simon *éprouve en effet de la gêne : « Je passai la journée dans un mouvement vague (...) tenant l'homme et le chrétien en garde contre l'homme et le courtisan. »* Mais il avait averti : *« Je continuerai à parler de moi avec la même vérité dont je traite les autres, et les choses avec toute l'exactitude qui m'est possible. »*

Si la comparaison ne risquait de passer pour audacieuse, *ou, plus simplement*, pour ridicule, il serait tentant de rapprocher cette phrase, et toutes les pages où Saint-Simon crie son désir que meure le dauphin, des premières lignes des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau.

Il n'y a pas tant de différence, entre les aveux du « *noble duc* » et Rousseau entamant ses *Confessions* comme l'on sait : *« Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature (...). Je me suis montré tel que je fus : méprisable et vil quand je l'ai été; bon, généreux, sublime quand je l'ai été. »*

Les images des deux hommes sont si fortement dissemblables qu'il peut paraître osé de les réunir. *Encore que*, dans cet étrange dix-huitième siècle où se choquent deux *mondes, l'homme d'hier et celui du lendemain*, le plébéien et l'aristocrate, ont « vécu ensemble » durant quarante-trois ans. C'est l'âge de Rousseau lorsque meurt Saint-Simon, en cette année 1755 qui voit la publication du *Discours sur l'origine de l'inégalité*, alors que s'éclipse le chantre de l'inégalité.

APRÈS tant d'alarmes, Monseigneur rend enfin le dernier soupir. Saint-Simon éclate : *« La joie perçait à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayais de me rappeler* (à plus de décence); *ma délivrance particulière me semblait si grande et si inespérée, qu'il me semblait, avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'Etat gagnait tout en une telle perte. »*

Une phrase aussi terrible, par sa conclusion, demande qu'on la justifie. Saint-Simon n'y manque pas et donne ce *« portrait raccourci de Monseigneur »* qui *« était sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir (...); né pour l'ennui, qu'il communiquait aux autres (...), opiniâtre et petit en tout à l'excès (...), absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres (...). Sans avoir aucune volonté de mal faire, il eût été un roi pernicieux »*.

Le trait est peut-être trop rude et c'est, sciemment ou non, Saint-Simon qui le modère. Le Grand Dauphin savait se taire et savait pourquoi il se tenait coi. Il expliquait que, *« les paroles de gens comme lui portant un grand poids et obligeant ainsi à de grandes réparations quand elles n'étaient pas mesurées, il aimait mieux très souvent garder le silence que de parler »*. Cette concession faite, Saint-Simon se reprend dès la phrase suivante : *« C'était aussi plus tôt fait pour sa paresse et sa parfaite incurie. »*

Mais l'homme n'était pas si sot. Ainsi avait-il éprouvé que ses interventions auprès du roi en faveur de celui-ci ou de celui-là étaient, au mieux, sans effet. Aussi, *« Monseigneur, pressé de s'intéresser pour quelqu'un, répondait que ce serait le moyen de tout gâter pour lui »*. Cette réserve ne connut qu'une exception notable, lorsqu'il s'agit de faire accepter le testament de *Charles II, afin que son deuxième fils, le duc* d'Anjou, accédât au trône d'Espagne, en 1700, sous le nom de Philippe V.

∴

QUOIQUE Saint-Simon ne consacre qu'une cinquantaine de pages (telles qu'imprimées dans « La Pléiade ») à la mort du Grand Dauphin, c'est bien sûr le *membre de phrase « l'Etat gagnait tout en une telle perte »* qui reste le plus saisissant parmi les commentaires dont il accompagne cette disparition. Il est difficile d'imaginer propos plus cruel tant il est concis. Il serait donc trop injuste de prétendre l'adapter à des circonstances contemporaines. Quelle fureur *n'encourrait pas le fou qui resservirait la formule* pour l'appliquer à tel ou tel des prétendants actuels, soudain victime d'une fin aussi espérée qu'inattendue !

Le petit duc (il était minuscule) ne s'y est d'ailleurs risqué qu'à demi. Il écrivait ses horreurs à l'abri des regards. Il doutait même *que « ces Mémoires voient jamais le jour »*, pensant en tout cas qu'il faudrait *« laisser couler plus d'une génération ou deux »* (2) avant leur publication. De là vient peut-être une liberté de ton et de sujet née de la certitude *de n'avoir pas de lecteurs, au moins de* son vivant.

Car c'était une forte affaire de peindre tout cru une « société de cour » — pour reprendre le titre du livre de Norbert Elias — où le pire l'emporte sur le meilleur. Il n'est que de lire la description que Saint-Simon donne de Versailles après la *mort du Grand Dauphin* :

« Chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employées à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales, les adresses à se maintenir et à en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela (...), les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manèges, les avances, les ménagements, les petitesses, les bassesses de chacun. » Etc. Comment Saint-Simon pouvait-il avoir à cœur de prendre rang dans une telle boue ?

La famille royale, comme telle en principe intouchable, n'échappe pas à cette fusillade *et, fût-ce avec plus de prudence*, Louis XIV pas davantage. Son successeur ne s'y trompera pas et devinera quel mal la parution de tels écrits pourrait faire à sa dynastie et au régime social *qu'elle* garantissait.

En décembre 1760, cinq ans après la mort du deuxième et dernier duc de Saint-Simon, *Louis XV ordonne la confiscation de tous ses* papiers. Il s'écoulera soixante-huit ans, et bien des événements, avant que Louis XVIII n'autorise la « libération » de toutes les liasses dont la première édition complète paraîtra en 1829 et 1830; cette année 1830 qui marquait l'abdication de l'ultime monarque *descendant* de Louis XV, Charles X. De celui-là, qu'aurait écrit Saint-Simon ? Et de nous ? Mais c'est trop rêver que de rêver d'un tel censeur.

(1) Cette citation et les autres sont extraites de la nouvelle édition des *Mémoires*, en cours de publication dans « La Pléiade ».

(2) Souligné par M. Yves Coirault, auteur de l'introduction générale du tome I, le dernier paru étant le tome V.







société

LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DU CONSEIL NATIONAL DE PRÉVENTION

Le flipper de la délinquance

A partir du 15 janvier, un flipper symbolisera, dans les salles obscures, la lutte contre l'insécurité : le Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD) diffusera en effet, dans 2 500 salles de cinéma, un film publicitaire pour plaider sa démarche pragmatique — *« l'insécurité, on la traite ou on l'exploite »* — sur un terrain souvent livré aux querelles partisanes. Une réalisation de François Manceaux, un texte dit par Michel Drucker, un financement appuyé par les circuits de distribution eux-mêmes et une bille de flipper pour symboliser ces parcours hasardeux, balisés de pesanteurs économiques, sociales et culturelles, qui mènent à la délinquance.

Cet appel « grand public » à la solidarité, qui insiste sur l'échec des réponses pénitentiaires et plaide la prévention contre la fatalité de la récidive, se conclut par un numéro de téléphone vert (appel gratuit au 05.02.02.02), au bout duquel quatre jeunes « tucistes » prodigueront conseils et enseignements. *« Avec le CNPD, 350 villes préfèrent la vertu des actes à celle des paroles »* : le secteur communication du CNPD, qui, déjà début décembre, avait fait, sur ce thème, une campagne publicitaire dans la presse écrite, déploie donc une activité tous azimuts.

A tel point que l'on peut se demander si la sécurité, thème hier âprement discuté, ne deviendrait pas un « sujet cohabitable ». En tout cas, le CNPD, institué en juillet 1983, fait comme si... Règle d'or de cet organisme — qui réunit des maires des quatre grandes familles politiques, telle que la résume M. Gilbert Bonnemaison, son vice-président, député (PS) de Seine-Saint-Denis : *« Dépasser les clivages politiques, professionnels, réunir les efforts de ceux qui agissent en ordre dispersé, refuser le fatalisme des moyens, la quête sans âme de la subvention. »*

S'il peut estimer que son action d'aiguillon auprès des collectivités locales n'est pas indifférente à la stabilisation de la délinquance en 1985, le CNPD ne prétend pas pour autant tout changer d'un coup. Avec des moyens financiers limités — un budget de 48 millions de francs en 1985, reconduit à l'identique en 1986, — il incite à faire plutôt qu'il n'organise lui-même. Cette méthodologie originale ne s'embarrasse pas des lourdeurs administratives et cherche, en premier lieu, à recréer le tissu social d'écoute et d'entraide qui fait défaut aux villes : conseils communaux et départementaux de prévention, rassemblant tous les acteurs de la vie citadine ; contrats action-prévention, touchant aussi bien l'aide aux victimes, la formation et les loisirs des jeunes, le logement ou le civisme.

Une pédagogie lucide

Aussi l'action de cet organisme, créé par la gauche, soutenu ou toléré — c'est selon — par la droite, vise-t-elle en premier lieu les mentalités et les attitudes, les crispations ou l'indifférence. D'où l'importance accordée au message et à la communication. Ainsi le CNPD a-t-il produit treize films vidéo, vendus de 200 à 400 francs, qui constituent une pédagogie lucide, sans complaisance ni illusions, de la prévention. *Nuit et jour* traite ainsi de l'accueil des plaintes dans un commissariat, tel autre film du travail d'intérêt général (peine de substitution), tel autre de la «conciliation» (l'arbitrage des conflits de voisinage par les acteurs sociaux eux-mêmes) à Valence, ou enfin de l'aide aux victimes à Strasbourg.

La même démarche préside aux Semaines de la prévention organisées, sous le slogan *«Stop galère!»*, dans diverses villes, par exemple Lyon en 1985, Toulouse en avril 1986. Débats avec les commerçants, visites de la prison, concerts, sports collectifs, rencontres avec la police et la justice... : la ville s'anime et met en scène la nécessaire collaboration de tous pour s'attaquer aux causes de la délinquance. Un message que le CNPD n'hésite pas à exporter au-delà des mers avec une opération «France-Antilles» qui voit des jeunes de France et d'outre-mer échanger des projets de création d'entreprises axés autour des ressources potentielles de la Martinique et de la Guadeloupe (constructions navales, ferme marine, horticulture, techniques solaires...).

Le message porte-t-il? Un indice : les statistiques des villes -pilotes du CNPD où les cambriolages, les dégradations de biens publics et privés, les vols à main armée et les vols d'automobiles régressent plus fortement qu'ailleurs.

E. P.

★ Conseil national de prévention de la délinquance, 71, rue Saint-Dominique, 75700 Paris. Tél. : (1) 45-55-92-47.

APRÈS UNE SÉRIE D'AGRESSIONS CONTRE LES COMMERÇANTS

M. Hernu demande le maintien d'une compagnie de CRS dans l'agglomération lyonnaise

M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne (PS), a annoncé, le 2 janvier, qu'il avait adressé une lettre à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, pour lui demander le maintien dans l'agglomération lyonnaise d'une compagnie de CRS venue en décembre pour renforcer la sécurité à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Après avoir remercié M. Joxe pour l'envoi de cette compagnie de CRS, M. Hernu souligne que, *« toutefois, cela n'a malheureusement pas suffi puisque, dans la nuit du 31 décembre, une commerçante connue et estimée à Villeurbanne a été assassinée »*.

« Ce crime, qui touche le milieu commerçant pour la troisième fois en quelques jours à Lyon, note M. Hernu, *a soulevé une émotion bien justifiée. »* M. Hernu rappelle qu'avant Mme Noël Liaudet, la boulangère de Villeurbanne tuée dans la nuit de la Saint-Sylvestre, deux autres commerçants avaient été assassinés, en quinze jours, le gérant d'une supérette et une buraliste (*le Monde* du 3 janvier). Il ajoute que, pendant la nuit du 1er au 2 janvier, un commerçant et son jeune enfant ont été grièvement blessés par des malfaiteurs.

ÉCROUÉE A CAHORS POUR NON-PAIEMENT D'IMPOTS

« Mme Claude est revenue... »

Certains, parmi les 1 186 habitants de Cajarc (Lot) ont noté, sans penser à mal que les volets de sa maison, clos depuis si longtemps, s'étaient ouverts, la veille de la Saint-Sylvestre. *« Tiens, Mme Claude est revenue »*. Sans penser à mal, on a répandu le bruit, qui d'une oreille à l'autre, a fini par tomber dans celle d'un gendarme. Fernande Grubet, soixante-deux ans, exilée depuis 1977 aux Etats-Unis, avait-elle eu le mal du pays ?

Celle qui avait voulu, disait-elle, *« rendre le vice joli »* en présidant pendant de nombreuses années aux ébats fortement tarifés de messieurs chics et d'appétissantes call-girls, était donc enfin rentrée.

Ancienne élève des Visitandines, cette femme distinguée, condamnée à plusieurs reprises pour proxénétisme et fraude fiscale, avait cru, un temps, refaire sa vie du côté de Hollywood en se lançant dans la restauration et la pâtisserie. Las ! les affaires n'avaient pas, semble-t-il, été à la hauteur de ses espérances. Et c'est seule, fatiguée, que les gendarmes de Cajarc l'ont découverte, interrompant sa sieste, le 31 décembre vers quinze heures (et non à l'heure du réveillon,aux côtés d'une autre habitante célèbre de Cajarc, Françoise Sagan, comme il avait été raconté pour faire plus joli, sans doute). Mme Claude se croyait libre de toutes poursuites : elle se trompait. Les gendarmes qui avaient pris le soin de le vérifier, lui ont signifié qu'elle faisait l'objet d'une contrainte par corps de 17 millions de francs, montant, arrondi par le temps, d'impôts impayés.

Où Mme Claude avait-elle prévu de réveillonner ? L'histoire ne le dit pas. C'est en tout cas à une maison close d'un genre nouveau que l'ex-animatrice du plus célèbre réseau de call-girls d'après-guerre goûte depuis le 31 décembre : la maison d'arrêt de Cahors, délicieusement baptisée « le Château du roi ».

Ag. L.

LA LUTTE CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

Bob Geldof mobilise les écoliers français

Après avoir fait appel aux plus grands noms du rock, de la mode et du sport, l'organisation « Band Aid » veut enrôler les écoles dans sa croisade contre la famine.

Le 13 juillet dernier, l'organisation « Band Aid » créée en Grande-Bretagne par le chanteur Bob Geldof réunissait, simultanément à Wembley et à Philadelphie, les plus grands noms du rock pour un concert planétaire et bénévole donné devant près de deux milliards de téléspectateurs de soixante-dix pays. Sept cents millions de francs furent collectés ce jour-là contre la faim en Afrique. Depuis ce triomphe, Band Aid a multiplié les initiatives spectaculaires, réussissant selon les mots de son fondateur, à *« transformer la famine en événement à la mode »*.

Avec « Fashion Aid » en novembre dernier, de grands couturiers ont participé à un gigantesque défilé de mode organisé au profit de l'organisation ; au printemps prochain, des athlètes célèbres doivent s'affronter dans un tournoi retransmis par satellite dans le monde entier. Entre temps, c'est aux écoliers que Bob Geldof a décidé de s'adresser. En Angleterre, l'opération « School Aid » a déjà permis l'automne dernier de recueillir 10 000 tonnes de nourriture pour l'Afrique.

Lionel Rotcage, le responsable du mouvement pour la France souhaite *répéter* ici la performance, avec une campagne baptisée « Action école » (1) qui devait être lancée ce vendredi 3 janvier dans tous les établissements scolaires. Journaliste et réalisateur de télévision, Lionel Rotcage avait signé le film, *« Ils meurent de faim et alors ? »*, qui fit grand bruit lors de sa diffusion sur FR 3 en février 1984. Il y montrait l'impuissance des grandes organisations internationales et du système économique des pays riches à traiter le problème de la faim. *« Les historiens de demain se demanderont comment nous avons pu laisser faire cela »*, répète-t-il aujourd'hui.

Avec « Band Aid », Lionel Rotcage a donc décidé de mobiliser les élèves français contre ce scandale permanent. 94 000 enseignants recevront cinq exemplaires d'un journal de douze pages intitulé *L'école en guerre contre la faim*, qu'ils sont chargés de distribuer à leurs élèves. Peu de photos de corps décharnés, d'images culpabilisantes, mais plusieurs articles y décrivent simplement la réalité de la faim *intolérable dans un monde de surplus alimentaire* ». On insiste aussi sur le danger que constitue pour nos pays cette situation de tension explosive : des emplois sont supprimés chez nous parce que le tiers-monde ne peut plus payer. Un bon support pédagogique.

Dans ce journal, à côté de Bernard Kouchner, responsable de Médecins du monde et de Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, les chanteurs Daniel Balavoine, France Gall et Michel Berger appellent à l'action.

Farine, sucre et lentilles

« Band Aid » a fait appel aux mêmes vedettes pour animer un film vidéo présenté par Christine Ockrent, diffusé déjà par Canal Plus et TF 1, et destiné à expliquer aux élèves ce que l'on attend d'eux : créer partout des « Comités action école » qui réuniront chaque mois au moins cinquante francs pour commander cinq sacs de jute à remplir de farine, de sucre et de lentilles et à expédier avant le mois de février. Des bateaux de l'organisation prendront ensuite livraison de cette marchandise dans le port de Rouen pour les convoyer jusqu'aux populations de sept pays (Mali, Niger, Tchad, Burkina, Ethiopie, Soudan, Mozambique) retenus pour l'opération. Les comités ainsi créés seront ensuite invités à poursuivre leur tâche, notamment pour envoyer en Afrique des fournitures scolaires et pour promouvoir des projets de développement. Au total, « Band Aid » consacre 20 % de son budget à l'aide d'urgence, 20 % aux frais de transport et d'approvisionnement, et 60 % à l'aide au développement.

La campagne a bénéficié de l'équivalent d'un budget de trente millions de francs pour diffuser en France son message et organiser sa promotion sur les ondes de 90 radios FM, des quatre chaînes de télévision et dans tous les établissements scolaires avec son journal. Des artistes ont offert leur talent, les PTT ont consenti des ristournes, des entreprises comme Havas tourisme et Agfa ont fait des dons. Médecine du monde a prêté ses locaux, et l'éditeur Fernand Nathan a fourni son fichier d'enseignants. Résultat : Lionel Rotcage peut annoncer que l'organisation de l'opération « Action école » en France n'a pas encore coûté un seul centime à « Band Aid ».

PHILIPPE BERNARD.

(1) « Band Aid » Action école c/o MDM, 67, avenue de la République, 75011 Paris.

LES ENFANTS DE COUPLES FRANCO-ALGÉRIENS

La fin de la trêve

Promesse tenue. Les six enfants des couples franco-algériens venus en France le 21 décembre en compagnie de Mme Georgina Dufoix, ministre français des affaires sociales et de la solidarité nationale, sont repartis avec cette dernière en Algérie à la fin de leurs vacances, jeudi 2 janvier. Adieux touchants pour des retrouvailles incertaines. Car la parenthèse que les gouvernements algérien et français avaient mise dans l'application de leurs législations et réglementations pour permettre à ces enfants de passer quelques jours avec leurs mères, est aujourd'hui refermée.

Les mères attendent à présent soit un décision d'*exequatur* (reconnaissance d'un jugement prononcé en France), soit un nouveau jugement en Algérie cette fois, pour obtenir la reconnaissance de leur droit de garde ou pour exercer un droit de visite en Algérie ou dans tout autre pays. Chaque affaire est un cas particulier, et *« les décisions qui seront prises auront valeur d'exemple »*, ont tour à tour souligné le médiateur français, M. P. Boucher, et Annie Sugier, responsable du collectif de soutien aux mères d'enfants enlevés. *« Ils auront valeur de test »*, a ajouté Mme Sugier, avant de rappeler que, parallèlement, les discussions sur la convention judiciaire vont reprendre ce mois-ci. *« Cette convention,* a-t-elle expliqué, *ne sera efficace que si elle reconnaît que l'enfant enlevé doit être rapidement rendu à la mère pour ne pas aggraver les problèmes posés par une séparation prolongée. »*

Les mères évoquaient jeudi les difficultés et les frustrations de ces quelques jours de visite. Il n'est pas évident de renouer des liens avec un enfant qu'on a pas revu depuis cinq, six, voire neuf ans. Karim, treize ans, et Myriam, dix ans et demi, étaient absents de ce vol spécial Alger-Paris-Alger. Myriam, la fille d'Hélène Montetagaud, avait refusé de monter dans l'avion pour Paris. Enlevée à l'âge de cinq ans, elle vit chez des tantes en Algérie (son père travaille en France). Mme Montetagaud s'est donc rendue en Algérie, et le juge ayant refusé un droit de visite hors du domicile du père, elle est allée quotidiennement chez celui-ci pour voir sa fille.

Karim, qui ne voulait pas venir en France, a été accompagné par son père chez sa mère, Jocelyne, à Marseille. Mais, deux fois par jour, Jocelyne Bany, devait ramener Karim à son père. En repartant l'enfant a dit qu'il ne voulait plus revenir en France. *« Il a été enlevé à l'âge de six ans,* explique Mme Bany. *Il n'a pas entendu parler de moi pendant de longues années. J'ai pu le revoir en 1983, mais il me disait : « Tu n'es pas ma mère.... »* Jocelyne comprend.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

RELIGION

UN NOUVEL ÉVÊQUE A AMIENS

Jean-Paul II a nommé évêque d'Amiens, le 3 janvier, Mgr François Bussini, évêque auxiliaire de Grenoble, qui succède à Mgr Géry Leuliet, ayant atteint la limite d'âge.

[Né le 21 mai 1936 à Sallanches (Haute-Savoie), c'est à Belfort que François Bussini fait ses études secondaires et à la Sorbonne qu'il prépare sa licence de philosophie. A la faculté de théologie de Strasbourg, il obtient la licence et le doctorat d'Etat. Ordonné prêtre en 1965 à Belfort, il est vicaire et aumônier de lycée à Gray (Haute-Saône), avant de revenir comme maître-assistant à la faculté de théologie de Strasbourg. C'est le 16 décembre 1977 que François Bussini est nommé évêque auxiliaire de Grenoble auprès de Mgr Matagrin, chargé de l'agglomération. Il est membre de la commission épiscopale de l'unité des chrétiens et du Bureau d'études doctrinales de l'épiscopat.]

MÉDECINE

Inculpations pour euthanasie en RFA

Le parquet du tribunal de Traunstein, près de Munich, a décidé, le jeudi 2 janvier, d'inculper le chirurgien Julius Hackethal, pour avoir *« indirectement aidé à mourir »* l'une de ses patientes, cancéreuse incurable, le 18 avril 1984 (*le Monde* du 28 avril 1984). Avant de faire donner du cyanure à sa patiente, dans sa clinique de Chiemsee en Bavière, le professeur Hackethal avait eu avec elle une longue conversation, enregistrée au magnétoscope, au cours de laquelle cette femme âgée de soixante-neuf ans et dévorée par un cancer térébrant de la face, avait expliqué posément qu'elle voulait mourir. Ce document bouleversant avait été projeté lors du congrès de chirurgie de Munich, le 25 avril 1984, puis diffusé au cours du journal d'Antenne 2.

Le parquet a également inculpé M. Hans Henning Atrott, responsable de l'Association pour une mort humaine, qui a reconnu avoir fourni le cyanure, ainsi que les deux personnes qui avaient dilué le poison dans un verre d'eau pour le donner à la patiente.

ÉDUCATION

Bien lire au tableau noir

Le ministère de l'éducation nationale organise avec le Comité français d'éducation pour la santé une campagne d'information intitulée « Bien voir pour lire et écrire ». Cette campagne de sensibilisation est menée en direction des 5-8 ans, âge des premiers apprentissages de la lecture et de l'écriture et moment où les services de santé scolaire assurent les premiers dépistages visuels systématiques.

Ces enquêtes révèlent qu'un enfant sur cinq est sujet à des altérations de la vision ; or 40 % des troubles dépistés ne sont pas corrigés. La semaine d'action « Bien voir » organisée par chaque école entre le 27 janvier et le 7 février doit permettre, selon le Comité français d'éducation pour la santé, de mobiliser enfants, parents et partenaires de système éducatif.

SPORTS

La première traversée

De notre envoyé spécial

C'est sous une pluie fine que le *Tipasa* a levé l'ancre à Sète, jeudi 2 janvier en fin de matinée. Peu de monde sur le pont. A peine plus sur les quais : le Rallye Paris-Alger-Dakar n'avait plus l'esprit à la fête depuis le décès accidentel, quelques heures plus tôt, de Yasuo Kanedo, le pilote japonais d'une Honda 350, renversé par une voiture à moins de 10 kilomètres du but.

Toute la soirée et une partie de la nuit, les arrivées s'étaient succédé, dans une curieuse ambiance de kermesse et d'embarquement de corps expéditionnaire. De Versailles à Sète, la foule avait bravé le froid, et la pluie à partir de Brive, pour voir défiler cette interminable colonne de 487 engins aussi sophistiqués que bariolés. C'était un peu comme une étape du Tour de France cycliste, où les petits gestes de la main à destination des voyageurs auraient remplacé les bravos.

Hélas ! ce faux départ de course avait connu un triste épilogue. Habituellement tenue à l'écart des discussions par la barrière de la langue, la petite communauté japonaise du Dakar, forte de treize journalistes, de deux motards, de douze pilotes et de onze copilotes et navigateurs, dont l'acteur vedette de feuilletons télévisés Yosuka Natsuke, était plus entourée que de coutume. Visages graves, elle recevait des témoignages de sympathie. Quelques mots revenaient dans ces échanges embarrassés : fatalité, destinée. Au volant de sa Land Cruiser Toyota, Shinzo Mitsuboto roulait devant son compatriote et avait aperçu l'accident dans son rétroviseur : en bout de ligne droite, une 205 qui doublait en sens inverse n'avait pu se rabattre avant la ligne blanche interdisant les dépassements... Son chauffeur était en état d'ébriété... Yasuo Kanedo, projeté sur le bas-côté, était mort presque sur le coup. A quarante-trois ans, Kanedo était venu disputer son deuxième Dakar, après avoir abandonné dans la troisième étape l'an dernier.

Le conducteur de la 205, Rémy Desprez, trente-huit ans, habitant Sommières (Gard), a été inculpé et écroué jeudi à la prison de Montpellier pour homicide involontaire et conduite en état d'ivresse : les analyses ont révélé la présende de 2,5 grammes d'alcool dans son sang.

Mal de mer

A bord du *Tipasa*, la vie a pourtant bien vite repris le dessus. *« La traversée fait partie de la course,* explique Jackie Ickx. *C'est l'occasion de se replonger dans son ambiance particulière et de se préparer psychologiquement. »* Une préparation psychologique qui commence curieusement le plus souvent au bar. Les anciens du Dakar y prodiguent quelques conseils, tout en se gardant bien de dévoiler leurs petits secrets. Les nouveaux cherchent à y nouer des contacts pour conjurer la solitude qui leur est promise dans les prochains jours. Dans les cabines, les plus sérieux emmagasinent du sommeil, tandis que les anxieux ou les retardataires bachotent une dernière fois leur livre de route.

Mais les programmes les mieux établis sont parfois bouleversés par l'imprévu. Avec le vent de l'après-midi, c'est le mal de mer qui cloue une partie des concurrents au lit et provoque un grand va-et-vient sur le pont. Le traditionnel *briefing* de Thierry Sabine doit être repoussé de 17 heures à 20 h 30, pour profiter du passage du *Tipasa* sous le vent des Baléares.

Tout le monde, ou presque, est pourtant au rendez-vous. Pour les concurrents, c'est la dernière occasion de déchiffrer les mystères du livre de route, et Sabine en profite pour renouveler ses conseils de prudence et pour répéter son petit lexique à l'usage de l'Afrique : *« Considérez-vous comme des invités et agissez en tant que tels, dans un respect mutuel... Ces gens n'ont pas les mêmes raisons que vous d'être pressés. Si vous avez des renseignements à demander, n'oubliez jamais de les aborder avec le mot de passe : «Bonjour, ça va ?» Dans l'assistance, peu de questions ou de réactions. L'esprit est déjà ailleurs. La nuit s'annonce agitée, avec des coups de vent de sud-ouest de force 7 à 8. Ce sera pourtant la dernière vraie nuit de sommeil avant longtemps. »*

GÉRARD ALBOUY.

LOISIRS

A la recherche du Telemark

En Norvège, les randonneurs ménagent leur confort

LES habitants d'Oslo ont bien de la chance : quand les bateaux de plaisance sont pris par la glace et ressemblent à un vaste camping sous leurs housses, chacun peut skier autour de la capitale. On est vite sorti, il suffit de prendre le métro des neiges pour se rendre à Holmenkollen, célèbre pour son festival de février. Il faut y voir aussi l'intéressant musée du ski, dans l'ombre du grand tremplin de saut : les «planches» les plus diverses illustrent le passé norvégien, et la statue de Fridjof Nansen est là pour rappeler qu'il devint le père du ski en Europe, voici un siècle.

En Norvège, le ski de fond est un mode de vie et même, depuis longtemps, un art de vivre. En 1913, déjà, le Club alpin français concluait ainsi sa visite dans la revue *la Montagne* : *« On n'y pratique pas seulement le sport du ski, on y mène la vie du skieur, du matin au soir, parmi des gens qui ne font que cela, dans un pays où tout semble fait pour cela. »* Depuis sont nées les pistes : Lillehammer et son important réseau est accessible en train, à 180 kilomètres d'Oslo; à peine plus loin, Sjusjoen totalise 400 kilomètres de traces par les champs et les forêts; le Telemark, berceau du premier virage, est lui plus au sud, connu depuis un siècle.

Les skieurs plus aventureux vont dans le Finnmark, à travers les plateaux de la Laponie, ou gagnent de l'altitude. Ils peuvent alors traverser les montagnes du Jotunheimen, du Rondane, de refuge à refuge, et se mettent généralement sous la protection du DNT, le Touring Club norvégien (Den Norske Turistforening). D'autres encore, avec le même amour de la nature sauvage, empruntent pendant quatre heures le train Oslo-Bergen et accomplissent de longues boucles autour des stations, de Finse par exemple, dans les massifs du Hardanger et du Hallingskarvet. La Norvège est tout indiquée au skieur de fond avide d'espaces, de solitude et nostalgique de cimes à contempler. Le renne est rare, le lagopède, tout blanc, veille, et l'horizon n'est pas limité par les sapins ou les bouleaux. Les sommets ne dépassent pas les 2 500 mètres, mais quelle allure ! C'est vers 1 000 mètres une expérience exaltante, dans un cadre de montagnes dénudées au profil parfois indéfini, où tour à tour alternent le ciel bleu, les bourrasques glaciales ou le brouillard.

Tout cela n'est pas rassurant, mais prouve la supériorité des Nordiques sur leur terrain. Ils sont lourdement chargés, certes, on aurait même tendance à penser qu'ils exagèrent les précautions, mais ils ne seront pas pris au dépourvu par la tourmente. Avec sa pelle, chacun sait où et comment creuser rapidement un trou en cas de nécessité, en choisissant une bonne congère; la sonde à neige, tige télescopique, en décèle la profondeur.



Tel le Petit Poucet

Il est courant de rencontrer des groupes scolaires s'exerçant à tailler des banquettes pour abriter réchauds et gamelles, ou des pains de neige pour refermer la caverne creusée pour la nuit. Ce sont des classes de nature à la norvégienne, aussi n'est-on pas surpris de voir surgir du brouillard le plus épais deux ou trois personnes, femmes ou hommes, qui ont patiemment skié jusqu'au refuge.

Les bâtisses en bois peint du DNT sont magnifiques et, tel le Petit Poucet, l'office met avant Pâques des jalons dans la neige pour que le randonneur ne puisse s'égarer. Point de traçage en effet, mais, tous les 20 mètres, des brindilles de bouleaux qui résistent à tous les assauts et indiquent le meilleur passage. Il ne faut pas en conclure hâtivement que le mauvais temps est une règle générale. Il faut seulement y être préparé – car il peut être sévère, – s'équiper en conséquence pour ces montagnes où chaque randonneur doit être adulte et savoir parfois renoncer.

Les Norvégiens sont encore des maîtres en matière d'accueil et d'organisation des refuges : c'est un réel plaisir d'y arriver. Ici, il n'y a pas à appréhender la saleté, l'inconfort et le surnombre : les gardiens veillent gentiment mais fermement, les couchettes sont propres, la nourriture est bonne. Le confort est variable, peut-être devra-t-on allumer le poêle et sortir dans le froid chercher les sanitaires, mais la règle veut qu'on ne fasse pas de *yellow ring* (ceinture jaune) autour des cabanes ! Enfin, bien-être ô combien appréciable ! chaque refuge abrite un séchoir pour vêtements et chaussures, le *torkerom*.

Les Nordiques apprécient à leur juste valeur les hébergements en montagne et entendent y bien vivre après l'effort : les générations se confondent autour des tables, on y tricote, on joue de la guitare, on mange sur des napperons tissés. Tout cela est parfaitement rodé et les groupes doivent réserver. Là où c'est possible, la formule pension complète est attrayante, avec un dîner traditionnel qui laisse des souvenirs de saumons inoubliables. Le petit déjeuner est un buffet copieux et varié : c'est à ce moment que se confectionne le pique-nique du déjeuner. Et sur le grand plateau à étages on retrouve, remplie, la bouteille Thermos déposée le soir avec l'indication du liquide souhaité !

La pension complète coûte chaque jour environ 220 couronnes. On ne les regrette pas. En France, le réseau d'accueil en montagne, voire en moyenne montagne, replonge trop souvent le randonneur à l'âge du scoutisme. Il est vrai que les Français investissent volontiers pour s'équiper et se déplacer, mais rechignent à payer pour se loger.

Il existe trois catégories de refuges en Norvège : les refuges gardés qui sont de véritables hôtels; les refuges en self-service, équipés pour cuisiner, avec des stocks de provisions à acheter; enfin les refuges non gardés, aménagés aussi mais ne possédant pas de réserves de vivres. Pour ces deux dernières catégories, il faut s'enquérir de la clef auprès du DNT : il va sans dire que la confiance règne...

Autre possibilité attrayante couramment offerte dans la région de Finse : un équipage de chiens de traîneau peut porter une partie du fardeau. La présence des animaux crée une autre forme de convivialité dans les groupes organisés pour une semaine d'itinérance. Mais, en dépit de l'aide des chiens, il faut parcourir, sac au dos, une vingtaine de kilomètres chaque jour. La neige norvégienne est généralement bonne, non transformée, et avec des skis bien fartés c'est un régal.

Les semaines les plus propices se situent autour de Pâques, en évitant toutefois la période des vacances scolaires locales. L'équipement est celui de tout randonneur nordique : chaussures montantes, guêtres, et surtout un anorak bien long pourvu d'une ample capuche. Les vestes norvégiennes sont des merveilles d'ingéniosité : leurs multiples poches abritent cartes et accessoires, des fermetures Velcro stoppent l'air et la neige aux poignets, règlent la profondeur de la cagoule, dont la fourrure de loup est inégalable pour amoindrir les méfaits du vent. Même par grand beau temps, il peut faire froid : mais, avec de bons gants, un passe-montagne et des lunettes bien enveloppantes, c'est un ski vivifiant, dépaysant que l'on pratiquera auprès de nos voisins scandinaves tellement amoureux de leurs montagnes qu'ils ont bien réussi à en atténuer les éventuels mauvais côtés.

ANNICK MOURARET.

Avant de chausser les skis

- **Office de tourisme norvégien, 88, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 47.45.14.90.**
- **Scanditours, 10, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 47-42-80-00. Séjours en hôtels à Lillehammer, *Vraadal, Sjusjoen ; séjours*-randonnées à Brimi, et raid avec traîneaux à chiens dans le Jotunheimen, avec Philippe Allibert. Scanditours étudie aussi des itinéraires pour groupes constitués.**
- **DNT (Den Norske Turisforening) Stortingsgaten 28. N0125 Oslo 1. Tél. : 47-2-41-80-20. Gestion de la majorité des refuges et organisation d'itinéraires à ski dans le Rondane, le Jotunheimen, et avec traîneaux à chiens dans le Hardanger-Hallingskarvet.**
- **Bibliographie :**

***Ski de fond et de randonnée*, Ronald Crawford Currie – Ed. Anthèse – particulièrement destiné aux randonneurs en pays nordiques : conseils, équipements, etc.**

***Mountain Touring Holidays in Norways*, Ed. Nortrabooks. Pour les itinéraires. En anglais, en vente à l'Office de tourisme norvégien.**

Deux millions cinq cent mille « fondus » du fond

LE ski de fond sait mieux maintenant ce qu'il est et où il va. Depuis trois ans, la connaissance d'une activité favorable au développement économique en moyenne montagne a été approfondie par M. Pierre Larre, chargé de mission au service d'études et d'aménagement touristique de la montagne. Un spécialiste : il fut en 1981 l'éphémère directeur technique national du ski de fond à la Fédération française de ski.

Ce travail de fourmi (en raison de l'éparpillement des structures et de l'isolement de certaines) débouche aujourd'hui sur une étude de la demande qui complète un inventaire national publié précédemment. Les données recueillies cernent une réalité souvent enjolivée et à cet égard apportent leur lot de surprises. Par exemple au sujet de l'image généralement propagée de l'activité :

« Nous avons tous tenus à un moment ou à un autre un discours flatteur et commode, souligne Pierre Larre, *autour des notions de liberté, de gratuité et d'engagement aisé. Or, que constate-t-on ? D'abord que le ski de fond n'est pas accessible à tous. Des déchets assez importants sont enregistrés d'une saison à l'autre. Il n'active pas le sentiment de la liberté dans la masse des pratiquants. Ces derniers, à une très large majorité, se concentrent sur un rayon de cinq kilomètres autour du point de départ et souhaitent, quel que soit leur niveau technique, disposer de pistes balisées et entretenues. Autrement dit, ils ne tiennent pas à s'évader dans la nature comme on l'a prétendu. En fait, la confusion a été faite avec la randonnée nordique dont la pratique est un souhait marginal.*

» En ce qui concerne la gratuité, on a souvent mis en évidence le fait que le fond devait nécessairement se développer en raison du faible engagement financier en comparaison avec celui du ski alpin. Idée fausse ! L'enquête démontre que la clientèle dispose de revenus plutôt élevés. Du portrait-type que nous avons tiré, il ressort que le skieur de fond moyen est une personne qui gagne entre 9 500 et 10 500 francs par mois. »

Redevance

La confirmation du fait est apportée par l'acceptation par 86 % des personnes interrogées du principe de participation financière aux frais d'entretien des pistes. C'est dire la vanité de la querelle introduite autour du péage.

L'idée de participation a d'ailleurs fait son chemin jusqu'à son adoption dans la « loi montagne » du 9 janvier 1985 afin de résoudre le problème posé aux petites communes sans ressources budgétaires suffisantes pour assurer des frais d'un montant annuel de 5 000 à 6 000 F par kilomètre tracé. Les usagers en trouveront l'aboutissement cet hiver sous la forme d'un badge d'une valeur de 80 F permettant l'accès à 230 sites français ayant signé un accord de réciprocité sur la base d'une charte de qualité contenant des prestations minimales d'accueil et de pratique. Ce badge portera la mention : *« Qualité du ski nordique, je participe ».*

Cet événement témoigne du fait que le ski de fond, forcé en cela par la pression touristique, aborde l'âge adulte sur le plan de l'économie. Pierre Larre en analyse les conséquences dans ces termes :

« L'apparition officielle de la redevance va bouleverser les données du circuit économique et l'aménagement des sites, car le consommateur réclamera un service de qualité en échange. On observe justement la poussée de plus en plus marquée de cette exigence qui est liée à l'élévation du niveau technique moyen des fondeurs, et le souhait émis par les débutants de disposer d'aires d'initiation. Autre demande significative : celle de pistes éclairées la nuit. L'enquête traduit aussi des exigences sur le plan de la qualité de l'accueil. La notion de plaisir dans un certain confort est dominante. Le ski de fond qu'on pourrait qualifier de rustique concerne 10 % de randonneurs. L'évolution constatée réclame une prise de conscience de la part des collectivités locales et territoriales. Elle existe dans pas mal d'endroits déjà et elle produit des effets dynamiques au niveau de la mise en place de zones nordiques destinées à offrir des espaces rationnels aux usagers. Les différents massifs s'organisent sérieusement dans ce domaine. »

Les pratiquants interpellent les gestionnaires du ski de fond. Combien sont-ils au fait ? Deux millions cinq cent mille, affirme l'enquête, dont un peu plus d'un million ne se consacrent qu'au ski de fond, délaissant ainsi les autres sports d'hiver. Le taux de croissance annuel est de l'ordre de 15 %, compte tenu d'un taux hypothétique de 25 % de défections chez les débutants. Ils disposent de 8 500 kilomètres de pistes balisées et de 3 800 kilomètres d'itinéraires.

Ce réseau blanc est suffisamment important pour éviter tout risque de bousculades. Mais qu'en est-il de la solitude du skieur de fond tant vantée ? Moins de 15 % des pratiquants aiment ça. Encore une image d'Epinal qui s'écroule ! L'enquête du chargé de mission du SEATM s'avère particulièrement décapante.

LLIBERT TARRAGO.

Le Vercors, paradis du vélo alpin

Pédaler dans la poudreuse.

VÉLO schuss, vélo dingue. Debout sur les pédales, main légère sur la poignée du frein arrière, le rein souple et l'œil pointu, on se laisse aller droit dans la pente. Les pneus spéciaux, des « ballons » généreusement sculptés, s'appuient sur le sol gelé et tranchent la poudreuse dans un crissement soyeux. On roule, on roule encore en faisant voler la neige. Gare aux creux où l'on disparaît jusqu'au moyeu, gare aux souches sournoises, aux rigoles traîtresses. Mais on apprend vite à les déceler sous le manteau blanc.

Alors, à nous les grandes descentes dans les vallons immaculés. Ce n'est pas le plaisir de la glisse mais celui de la randonnée en profonde, sur deux roues, totalement insolite. Dans les chemins forestiers, lorsque la neige a été tassée par le passage d'un véhicule, le vélo dévale encore plus ferme, de dérapages en soubresauts, secouant son cavalier comme un cabri. Les chutes ne sont pas rares, mais sans gravité, et la rigolade, elle, est garantie.

Le vélo alpin, le fameux *mountain-bike* inventé par les Californiens, avait déjà fait son apparition dans nos alpages (« le Monde Loisirs » du 28 juillet 1984), mais on ne l'avait pratiqué jusqu'ici qu'en été. Pour la première fois, et par le hasard d'une météo facétieuse, il vient d'être expérimenté avec succès, en hiver, sur la neige.

Pour faire connaître leur terroir, les promoteurs du tourisme en Vercors avaient eu l'idée d'inviter, vers la mi-novembre, deux douzaines de journalistes à faire du vélo alpin sur leurs pelouses d'altitude. Quarante-huit heures avant l'arrivée des Parisiens, la neige se mit à tomber. Trente bons centimètres... catastrophiques ! On fit passer le chasse-neige sur les routes et l'on proposa à ceux qui débarquaient du TGV (Paris-Grenoble en 3 heures 10) une banale promenade à deux roues sur chaussée plus ou moins glissante. Dans les villages, les Dauphinois rigolards lançaient aux cyclistes : « *Hé ! bonnes gens, vous vous êtes trompés de saison !* »

Dépités, les organisateurs tentèrent alors le tout pour le tout. Après un solide déjeuner, ils proposèrent à leurs hôtes d'un jour de dévaler la montagne du col de la Croix-Perrin jusqu'à Villard-de-Lans. Pas par la route : par les bois et les prés couverts de neige. Pari tenté, pari tenu. Sur plusieurs kilomètres et 160 mètres de dénivelé, ce fut une folle dégringolade.

Vingt cyclards en anorak, filles et garçons mêlés, réalisèrent une première mondiale. Une heure de descente schuss en vélo alpin. Avec, en prime, une arrivée au sprint sur la route-billard de Villard-de-Lans. Il n'y avait pas un manquant et, si les engins étaient poudrés jusqu'au guidon, ils fonctionnaient.

Les journalistes parisiens et leurs amis du Vercors ont ainsi administré la preuve que le moutain-bike peut être pratiqué par n'importe qui et en toute saison. C'est une chance nouvelle pour les stations de moyenne montagne où les pentes sont modestes et la neige souvent pauvre. Elles avaient joué la carte du ski de fond en hiver et de la randonnée pédestre en été. Elles pourront désormais proposer, en supplément et en toute saison, le vélo passe-partout.

Guidon plat et renforcé

D'ores et déjà dans les stations du Vercors nord, dit des Quatre-Montagnes (les plus proches de Grenoble), une demi-douzaine d'organismes et de négociants en articles de sport offrent des vélos alpins en location. Leur parc, encore limité, comptera au printemps prochain 150 machines. L'engouement est tel que, pour certains week-ends, il faut retenir une semaine à l'avance si on veut être assuré de trouver selle à son postérieur.

Les machines de construction française (Peugeot, Liberia, Haral) paraissent à présent au point : 15 kilos, cadre à toute épreuve, guidon plat et renforcé comme celui d'une moto tout terrain, deux freins efficaces, poignées mousse, quinze à dix-huit vitesses que l'on change sans lâcher le guidon, d'une simple pression du pouce, pneus ballons antidérapants et même garde-boue léger pour éviter de se crotter jusqu'au nez, tout cela vaut à l'achat entre 2 500 F et 3 000 F.

Pour les louer, selon que l'on est seul ou en groupe, guidé ou non, il faut compter entre 80 F et 110 F par jour. Certaines stations proposent, à la belle saison, des randonnées d'une semaine à travers les hauts plateaux, avec voiture d'intendance et nuit sous la tente ou en auberge pour 2 000 F à 3 000 F tout compris.

Les sportifs du Vercors sont déjà complètement mordus par la petite reine tout terrain. L'exploit de deux jeunes Français, qui ont gravi en trois jours les 5 963 mètres du Kilimandjaro, en Tanzanie, les fait rêver. Certains d'entre eux ont réalisé l'an dernier le trajet lac Léman-Méditerranée par le sentier de la grande traversée des Alpes : 650 kilomètres de pistes « aériennes » sur deux roues, il fallait le faire. Et ils ont pédalé pendant les trois quarts du parcours. Le reste du temps, ils ont poussé ou porté leur bécane dans les passages vraiment « inroulables ». C'est cela aussi le vélo alpin : un sport complet, un cross-country permanent.

Prochains projets : dès cet hiver, trois natifs du Vercors (une fille et deux garçons) enfourcheront des mountain-bikes spécialement aménagés pour sillonner le Hoggar. 600 kilomètres de pistes autour de Tamanrasset, sur lesquelles seuls les chameaux et les vélos alpins peuvent passer. D'autres ambitionnent d'aller damer le pion aux inventeurs de la formule en refaisant, aux Etats-Unis, l'itinéraire du Pony Express, cette fameuse poste à cheval qui, jadis, reliait au grand galop le Texas à la Californie, à travers les Rocheuses. 1 500 km en selle avec passage d'un col à plus de 4 000 m. Il y aura du sport...

Ces exploits vont faire une formidable promotion au vélo alpin. Ils démontreront en tout cas ses vastes possibilités. Un nouvel espace de jeux quasiment sans limite s'ouvre aux deux roues. « *Dans quelques années, ce sport sera aussi populaire que la planche à voile aujourd'hui* », prédit Serge Barnel, trente-deux ans, ancien berger devenu skieur de compétition puis marchand d'articles de sport à Villard-de-Lans. Ce grand gaillard blond aux yeux bleus a été conquis par le mountain- bike. Désormais il partage son temps entre son magasin et les randonnées en montagne. Il a déjà parcouru 6 000 kilomètres en selle à travers les hauts plateaux du Vercors. « *Ce terroir*, dit-il, *devrait être le paradis des futurs fans du vélo alpin.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

Repères

Pour se renseigner, louer des bécanes, participer à des stages ou randonnées de vélo alpin :

Maison Alpes-Dauphiné : 2, place André-Malraux, 75001 Paris. Tél. : 42-96-08-43 ou 08-56.

Autrans : François Meytras, Loisirs Sports Détente, 38880 Autrans. Tél. : 76-95-35-28 ou 33-33. J.-C. Praire, Association Grand Angle, BP 10, 38880 Autrans. Tél. : 76-95-35-23.

Corrençon : La Randonnée, Balcon-de-Villard, 38250 Corrençon. Tél. : 76-95-91-23.

Lans-en-Vercors : Luc Maréchal, Maréchal sports, 38250 Lans-en-Vercors. Tél. : 76-95-41-46.

Méaudre : Guy Brabant, La Boënne blanche, 38112 Méaudre. Tél. : 76-95-21-96.

Saint-Nizier : Blanc sports, 38250 Saint-Nizier-du-Moucherotte. Tél. : 76-53-42-06.

Villard-de-Lans : Serge Barnel, 20 000 Lieues sous la poudre, 38250 Villard-de-Lans. Tél. : 76-95-92-48.

Parc naturel régional du Vercors : Maison du parc, 38250 Lans-en-Vercors. Tél. : 76-95-40-33.

Jeu de piste

En stations : les nouveautés de l'hiver.

Skier

VOS enfants nous intéressent. Ce pourrait être le slogan de deux anciennes championnes de ski françaises : Annie Famose, qui a développé un village pour les tout-petits et les plus grands depuis une dizaine d'années à Avoriaz, et Marielle Goitschel, qui s'est inspirée du même principe à Val-Thorens. La première propose aux huit-seize ans des stages « branchés » encadrés par Annie Breyton, la championne du kilomètre lancé. La seconde leur offre une multitude d'activités pour passer une semaine sans jamais s'ennuyer. De 2 800 F à 3 400 F en pension complète.

Avoriaz : Tél. 50-74-04-46. Val-Thorens : Tél. 79-00-00-47.

Un peu oubliée par le train des sports d'hiver, la raquette, instrument traditionnel de voyage sur la neige, est remise à l'honneur par Michel Bessonne, qui fait découvrir ses charmes en Cerdagne.

Michel Bessonne, 66800 Eyne. Tél. : 68-04-71-13.

Pour préparer les grandes courses populaires de ski nordique, l'OCCAJ organise à Lajoux (Jura) et à Autrans (Isère) des stages d'entraînement au grand fond. De 1 600 F à 1 900 F.

OCCAJ : 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : 45-26-21-21.

Les raids alpins et nordiques sont une alternative sportive au séjour en station. Dépaysement garanti par :

Philippe Allibert, Chapareillan, 38530 Pontcharra. Tél. : 76-45-22-26.

Dominique Meister, 39400 La Mouille. Tél. : 84-60-60-42.

CIHM, 15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 43-25-70-90.

Les nouvelles formes de glisse à la portée de tous : telle est l'ambition de l'UCPA, qui vient d'ouvrir de nouveaux centres à Tignes, Val-d'Isère, Val-Thorens et Serre-Chevalier. De 1 200 F à 1 500 F la semaine.

UCPA : 62, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 43-36-05-20.

Tester

DEPUIS qu'il a arrêté la compétition, il y a vingt ans, Léo Lacroix se consacre, avec son cousin Daniel, à la mise au point du ski idéal, dont il aurait lui-même aimé disposer pour réaliser de meilleures performances.

Avec des matériaux nouveaux et des constructions audacieuses, les vingt mille paires de ski qui sortent désormais de ses ateliers sont parmi les plus performantes et les plus confortables pour tout niveau de pratique. Trois types de modèles dans sa gamme 1985-1986 : les softs (La Griffe, Carbon, Carbon Kevlar), les compétitions (Mach Carbon, Mach Racing, Stag), les skis de prestige (Premier ski, Digital). De 2 000 F à 6 000 F. Quand on aime on ne compte pas.

Les Français ne sont pas les seuls maîtres en matière de fixations de sécurité. Les Autrichiens se placent aussi en force sur le marché national, notamment grâce à Tyrolia, qui appuie un palmarès impressionnant sur des principes de déclenchement multidirectionnel. Quatre types de modèles : TRB (randonneur) ; 45, 90, 190 D (jeunes, débutants) ; 290 D, 390 D Racing F II (confirmés) ; 390 RD FI (compétition). De 360 F à 900 F.

Chausser

INVENTEUR du serrage interne, *Salomon* décline ce principe pour moduler la souplesse des tiges, le confort du pied et l'inclinaison des tibias avec ses modèles SX 91 (champions), SX I (sportifs), SX I (femmes). De 800 F à 1 600 F.

Champion du confort, *Nordika* se convertit au verrouillage arrière en assurant l'ajustage du pied en trois points par serrage intérieur dans sa gamme NR 955 (champions) et NS 785 (sportifs). De 950 F à 1 200 F.

Présent sur les podiums des derniers championnats du monde et Jeux olympiques, *Lange* ajoute à ses produits très techniques le confort d'un système de chauffage intégré à ces modèles haut de gamme, la THT et la CHT. Environ 1 500 F.

Pour ceux qui n'arrivent pas à trouver chaussure à leur pied, *SIDAS* propose à partir d'une coque neuve ou d'occasion de réaliser une semelle plantaire thermoformée, puis de mouler un chausson et une languette parfaitement adaptés, par le procédé « conformable ». De 950 F à 2 000 F.

La solution suisse pour ne pas se geler les pieds, c'est également une chaussure chauffante grâce à une mini-batterie imaginée par *Raichle* sur son modèle RX HOT à verrouillage arrière. Environ 1 950 F.

Conçu par un ingénieur italien et testé par des champions comme Patrick Russel et Piero Gros, le système *Nava* combine une sorte de botte rigide avec un bras de fixation pour offrir une des solutions les plus originales qui soient au confort et à la sécurité. Environ 2 200 F.

Participer

LA Croisière blanche, c'est, le 16 janvier, trois cents véhicules, autos et motos, qui rivalisent sur les chemins enneigés du Champsaur à partir d'Orcières-Merlette.

Croisière blanche : 84, rue de Villiers, 92538 Levallois. Tél. : 45-31-11-93.

Le skiathlon, ce sont 12 km de descente, 10 km de fond et 8 km de cross pour quelque six cents participants aux Deux-Alpes le 25 janvier, avec de très nombreux prix.

Skiathlon : office du tourisme, 38860 Les Deux-Alpes. Tél. : 76-79-22-00.

Le Grand Prix international de monoski, c'est, le 2 mars aux Grands-Montets à Chamonix, la récompense du meilleur style dans les bosses et en saut, avec de nombreux prix.

Grand Prix de monoski : Club des sports, 74400 Chamonix. Tél. : 50-54-03-04.

La Foulée blanche, c'est, le 19 janvier à Autrans, 5, 10, 20 et 42 km pour les meilleurs, une grande fête du fond pour quinze mille concurrents.

Foulée blanche : Centre sportif nordique, 38880 Autrans. Tél. : 76-95-37-37.

La traversée du Queyras, c'est, le 26 janvier, 52 km de grand fond à travers le parc régional, départ à La Chalp, arrivée à Abriès.

Traversée du Queyras : Ski Club, 05490 Saint-Véran, tél. : 92-45-82-28.

Le Grand Raid blanc, c'est le tour du Mont-Blanc par les grandes pentes et en randonnée alpine en partant des Arcs la troisième semaine de février. Organisation Thierry Sabine-Alain Gaimard.

Grand Raid blanc : SMA, 94, bd du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 43-35-10-60.

L'Aventure blanche, c'est, du 8 au 11 janvier à Villard-de-Lans, un combiné de conduite sur neige, luge et ski-joring (skieur tracté par une voiture).

Aventure blanche : office du tourisme, 38250 Villard-de-Lans, tél. : 76-95-10-38.

Lire

GRAND technicien du ski — apprécié ou contesté selon les milieux, — Georges Joubert a mis à jour son ancien manuel en intégrant les derniers progrès du matériel et en multipliant les conseils pour apprendre par soi-même dans son *Guide pratique pour mieux skier*.

Ed. Arthaud, 300 pages, nombreuses illustrations. 195 F.

Originaire de Normandie, Pierre Raisson n'a plus touché une paire de skis depuis qu'il a découvert la glisse sur un monoski. Il a jeté les bases d'une méthode française de progression, qu'il expose avec de nombreux conseils.

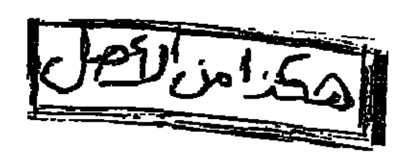
Ed. Denoël, 140 pages illustrées. 140 F.

La rencontre d'un photographe soixante-huitard et d'un Persan sociologue peut donner un résultat vertigineux quand tous deux sont passionnés par le ski-alpinisme : Jean-Pierre Bonfort et Volodia Shashahani racontent, en effet, comment ils ont parcouru les neiges dauphinoises, des pentes les plus douces (Charmant Som) aux couloirs les plus extrêmes (Infernet).

Ed. Didier Richard, 160 pages illustrées. 198 F.

Guide de haute montagne, ancien instructeur du centre de formation au secours en montagne, Philippe Bonano a conduit ses clients dans tous les itinéraires de la Tarentaise, ce « royaume du hors-piste ». Il livre son expérience et ses conseils dans un guide qui sera précieux à l'amateur.

Ed. Atlas, 144 pages illustrées. 125 F.





TELEVISION

Simone Signoret dans « Music-hall »

The show must go on!

LA devise du music-hall anglais, « *The show must go on!* » (le spectacle doit avoir lieu coûte que coûte), pourrait être celle de *Music-hall*, le téléfilm de Marcel Bluwal et Jean-Claude Grumberg, coproduit par Canal Plus et FR3. A double titre. C'est la trame même de cette chronique au jour le jour d'un théâtre de boulevard, calqué sur le célèbre ABC, où tout conspire contre la production d'une nouvelle revue, à la veille de la dernière guerre. Et puis, ironie du sort, il s'applique tragiquement à la vedette du film, déjà gravement malade – elle est morte au lendemain du tournage, – l'irremplaçable Simone Signoret.

Nous sommes en 1938. Année fatidique. A Vienne, c'est l'*Anschluss* et les acteurs juifs commencent à quitter l'Autriche. L'un d'entre eux, Paul Bronnen (Daniel Olbrychski, l'acteur-fétiche polonais de Wajda que nous avons vu dernièrement dans *Mariage blanc*), arrive à Paris, accompagné d'un ami, Rudiger (Georges Claisse), et de sa belle-sœur, Hannah (Laura Morante, nièce de l'écrivain récemment disparu). Ce trio allemand sera engagé par Yvonne Pierre (Simone Signoret), patronne de l'Eden Théâtre, pour le spectacle de variétés *Foutez-nous donc la paix* qu'elle tente de monter contre vents et marées.

Revue légère sous forme de pied de nez à la situation internationale et aux bruits de bottes qui s'approchent. « *Moi, je n'ai jamais rien compris à la politique*, clame Yvonne. *Je n'ai rien à foutre d'Hitler, je la monterai quand même, ma revue!* » Pourtant, c'est Yvonne, juive elle-même et monstre sacré au grand cœur, qui viendra au secours des réfugiés, contre l'avis de Guérin (André Dussolier), son dernier « petit ami » en date, qu'elle héberge toujours chez elle.

Après mille péripéties et contretemps, les obstacles se lèvent et la générale s'approche. Coup de théâtre! Le discours de Nuremberg, par lequel Hitler annonce sa revendication sur les Sudètes en Tchécoslovaquie, suivi des accords de Munich, où Daladier et Chamberlain capitulent devant le Führer, jette les trois Allemands dans l'effroi, alors que les Français se félicitent lâchement de la paix retrouvée. Paul sera congédié par Yvonne pour refus de « *laisser la politique au vestiaire* », Rudiger se suicide et Hannah part pour l'Argentine avec un riche admirateur. La revue est un triomphe absolu.



Le dernier grand rôle de Simone Signoret, « monstre sacré au grand cœur ».

Yvonne a gagné, mais son succès lui laisse un goût amer à la bouche...

Ce film a deux personnages-clés. Hitler, invisible mais omniprésent, dont les grimaces et les gesticulations fournissent les ressorts de l'action. Yvonne Pierre, l'âme de l'Eden Théâtre, ex-chanteuse de variétés célèbre, qui avait décidé, le jour de ses trente-huit ans, que « *la limite d'âge, c'est la limite d'âge!* ». Rôle taillé sur mesure pour Simone Signoret, « casque d'or » éternel derrière ses rides.

« Tu seras belle ! »

Après le succès de *Thérèse Humbert*, Marcel Bluwal voulait lui offrir un nouveau grand rôle à la télévision. Mais il fallait la convaincre. Plongée dans l'écriture de son roman *Adieu Volodia*, il y a deux ans, elle finit par accepter. Et tint sa promesse, malgré la maladie qui devait l'emporter une fois qu'elle avait honoré son contrat jusqu'au bout. « *Oui, elle était malade*, dit Marcel Bluwal, *et extrêmement courageuse. Mais ce serait vraiment trahir sa personnalité que de s'apitoyer et de s'apesantir sur ce sujet. Elle m'avait confié son angoisse de paraître vieille, et je lui avais affirmé :* « Tu seras belle ! » *En effet, elle est magnifique !* »

Si le rôle de femme énergique, véritable bête de scène habitée par la passion de son métier, lui va comme un gant, gageons qu'une histoire sur le racisme et la lâcheté engendrés par le nazisme n'était pas pour déplaire à la juive, née Kaminker, qu'était Simone Signoret. Ni, du reste, à Jean-Claude Grumberg, fils d'*immigrés sans papiers, ou au sympathisant de Solidarnosc*, l'acteur polonais Daniel Olbrychski...

Il ne s'agit pas pour autant d'un conte moral où les bons l'emporteraient sur les méchants. Les personnages, tout en nuances, vivent les mêmes compromissions que nous. Rudiger, embarrassé par ses amis juifs, rêve de redevenir un Allemand comme les autres, et Yvonne, qui rend visite à son vieux rabbin de père en catamini, n'hésite pas à se débarrasser de Paul dès qu'il compromet le succès de sa revue, qui prime sur tout le reste.

Le film est justement attachant parce que contradictoire. Il rend hommage aux *immigrés*, certes, mais ils seront tous vaincus malgré leur courage. Or, il exalte tout autant l'admirable et inutile courage des artisans du spectacle, prêts à faire vivre une illusion éphémère mais incapables de défendre leurs semblables, traqués par la haine et la bêtise. « *Le monde entier est une scène de théâtre* », disait Shakespeare. Ou, plus cyniquement, un Music-hall.

ALAIN WOODROW.

● **« Music-hall », Première partie samedi 4, 20 h 35 ; lundi 6, 14 h ; mercredi 8, 15 h 20 ; vendredi 10, 10 h 10, sur Canal Plus. Diffusion ultérieure sur FR 3.**

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 5 JANVIER

Signes extérieurs de richesse ■
Film français de Jacques Monnet (1983), avec C. Brasseur, J. Balasko.
TF 1, 20 h 35 (90 mn).
Une inspectrice des impôts, timide et boulotte, vient contrôler le train de vie d'un vétérinaire qui n'est pas en règle avec l'administration. Amusante comédie de caractères et romance entre deux êtres qui semblaient ne jamais devoir s'accorder.

Le Cargo maudit ■
Film américain de Frank Borzage (1940), avec J. Crawford, C. Gable (v.o. sous-titrée. N.).
FR3, 22 h 30 (110 mn).
Des forçats, dont l'un est un illuminé, s'évadent d'un bagne de Guyane et partent sur un cargo où se trouve une femme. Ce film d'aventures, longtemps inédit en France, surprend par le thème spirituel, mystique, transformant, peu à peu, l'action. Clark Gable y tient un rôle relativement secondaire.

LUNDI 6 JANVIER

Le cerveau ■
Film français de Gérard Oury (1968), avec J.-P. Belmondo, Bourvil.
TF1, 20 h 35 (100 mn).
Un petit escroc français et son compère préparent, en même temps qu'un truand anglais d'envergure, le cambriolage d'un train postal. Comédie policière avec gags minutieux, Belmondo et Bourvil en « pieds nickelés ».

Le Détective ■
Film américain de Gordon Douglas (1968), avec F. Sinatra, L. Remick.
FR3, 16 h 5 (110 mn)
Un policier new-yorkais, enquêtant sur un crime crapuleux, trouve un coupable ; mais l'affaire rebondit. Ce film noir revint, à son époque, à une tradition de dénonciation de la corruption sociale et politique. On y entrevoit les milieux homosexuels.

Autant en emporte le vent ■■
Film américain de Victor Fleming (1939) avec V. Leigh, C. Gable.
FR3, 20 h 35 (100 mn).
Première partie : *La fille d'un planteur sudiste, amoureuse d'un homme qui en a épousé une autre, connaît les épreuves de la guerre de Sécession et le siège d'Atlanta. Scènes à grand spectacle, Vivien Leigh belle et capricieuse, Clark Gable aventurier séduisant. Même en version française, c'est le must !*

MARDI 7 JANVIER

Rocky ■
Film américain de John G. Avildsen (1976), avec S. Stallone, T. Shire.
A2, 20 h 35.
A Philadelphie, un boxeur sans envergure, fils d'émigrés italiens, va trouver sa chance. Illustration exemplaire du mythe américain de la réussite individuelle. Sylvester Stallone est devenu vedette avec ce film aux trois oscars, qui a fait des petits.

Autant en emporte le vent ■■
Film américain de Victor Fleming (1939), avec V. Leigh, C. Gable.
FR 3, 20 h 35 (120 mn).
Deuxième partie : *La guerre de Sécession se termine. Scarlett se débat pour sauver le domaine familial et finit par épouser Rhett Butler pour son argent. Mais il l'aime. Le Sud à l'époque de la « reconstruction » et le long duel psychologique d'un couple hors du commun. Mise en scène et interprétation parfaitement efficaces.*

MERCREDI 8 JANVIER

La Belle Captive ■
Film français d'Alain Robbe-Grillet (1982), avec D. Mesguich, G. Lazure.
FR3, 23 h 10 (85 mn).
Un homme appartenant à une société secrète, rencontre une fascinante jeune fille, aux mains liées par une chaîne d'or, et apprend, par la suite, qu'elle est morte depuis des années. Jeu en spirale de faux souvenirs, de prémonitions, d'obsessions, d'images mentales. Se laisser aller.

JEUDI 9 JANVIER

Le Père Noël est une ordure ■
Film français de Jean-Marie Poiré (1982), avec Anémone, T. Lhermitte.
A 2, 20 h 35 (90 mn).
Un clochard ivrogne, déguisé en père Noël, perturbe la permanence de nuit de SOS Détresse-Amitié. Adaptation d'une pièce de la troupe du Splendid. Tourbillon cinématographique irrésistible du comique café-théâtre.

Casque d'or ■■
Film français de Jacques Becker (1951), avec S. Signoret, S. Reggiani (N.)
FR3, 20 h 35 (120 mn).
L'amour d'un ouvrier menuisier et d'une prostituée aux cheveux blonds comme l'or. Loin du folklore crapuleux des bas-fonds 1900, Jacques Becker a peint la vérité humaine des personnages, leurs sentiments, leurs passions, un milieu social où passe la tragédie. Tout est admirable dans ce film qu'on ne se lasse pas de revoir.

VENDREDI 10 JANVIER

Les Affameurs ■■
Film américain d'Anthony Mann (1952), avec J. Stewart, A. Kennedy (v.o. sous-titrée).
A 2, 23 h (90 mn).
Au milieu du dix-neuvième siècle, deux aventuriers se trouvent mêlés à la vie d'une colonie agricole de pionniers. L'un des plus beaux westerns d'Anthony Mann, par les rapports des personnages (Rock Hudson fait partie de la distribution), la réalité, la variété, l'intensité des décors naturels et la reconstitution du bouleversement qu'apporta la découverte de l'or.

Samedi
4 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France ; **9.00** Casaque et bottes de cuir, magazine du cheval ; **9.30** Cinq jours en bourse ; **9.45** Rediff : le Taxi jaune ; **10.30** Reprise : Les grandes expositions (diff. le 2 janvier) ; **11.05** Haut-de-gammes, en simultané avec France-Musique ; **12.00** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 La séquence du spectateur.
14.20 Série : Matt Houston.
15.10 Dessin animé : Astro le petit robot.
15.40 Tiercé en direct de Vincennes.
15.50 Temps X, magazine de la science-fiction.
16.50 Série : Marie-Pervenche (rediff.).
17.50 Trente millions d'amis.
18.20 La Route bleue, magazine de la route.
18.25 Auto-moto.
18.55 D'accord, pas d'accord (INC).
19.00 Les trois premières minutes.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : Les colonnes du ciel.
D'après l'œuvre de Bernard Clavel, adapt. de J. Pratte, réal. G. Axel, avec J.-P. Bouvier, F. Dyrek, N. Juvet...
Dernier épisode : Bisontin annonce qu'il part au Canada. Fresque un peu théâtrale sur l'histoire paysanne au dix-septième siècle.
22.15 Droit de réponse : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Avec N. Copin (la Croix), *D. Jamet* (Quotidien de Paris), *M. Gallo* (Matin de Paris), *J.M. Bouguereau (Libération), P. Benichou* (Nouvel Observateur), *C. Cabanes* (l'Humanité), *G. Carreyrou (Europe 1), E. Vanier (RTL), J.-M. Colombani* (le Monde), *A. Du Roy* (Evénement du jeudi) *et T. Pfister pour son livre* la Vie quotidienne du temps de l'union de la gauche.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Les Incorruptibles.

ANTENNE 2

10.40 Journal des sourds et des malentendants.
11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1933.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cosmos 1999.
14.15 Récré A2.
Les mondes engloutis ; Téléchat.
14.50 Les jeux du stade.
Football : Auxerre-Monaco ; sauts à ski ; auto-moto : Paris-Dakar.
17.00 Les carnets de l'aventure.
« Dudh Kosi » : descente en kayak de la plus haute rivière du monde.
18.00 Série : L'homme de fer.
18.50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Succès made in France.
Emission de G. Louvin, présentée par D. Nosbuch.
Avec C. Jérôme, A. Souchon, F. Cabrel...
21.55 Série : Alfred Hitchcock présente.
« L'Ange gardien » : rediffusion d'une série montrée dans les années 60 ; Hitchcock présente des énigmes réalisées par d'autres.
22.25 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline, avec Blancmange, Dépêche Mode, Big Country, UB YO... ; Dépêche Mode en concert, en décembre 1984 à Paris ; spécial clip : une sélection des meilleurs clips.

FRANCE RÉGIONS 3

13.15 Connexions. *Emission de l'ANPE et l'ONISEP.* **15.20** Métiers d'avenir : les microbes au travail. **15.30** Espace 3 : *Village, vacances, familles.* **15.45** Repères, du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau un dessin animé : la Panthère rose ; *et à 19.55, les recettes de Gil et Julie.*
20.05 Disney Chennel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années et pour fêter 1986, un « plus » à la soirée avec le premier épisode du Davy Crockett.
22.00 Journal.
22.25 Feuilleton : Dynastie.
L'identité du père d'Amanda n'est toujours pas révélée, la connaîtra-t-on un jour ?
23.10 Musiclub.
Symphonie n° 88 opus 56 en sol majeur, de J. Haydn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *le Phare du bout du monde*, film de K. Billington, ou *Raid suicide du X 1*, film de W. Graham ; 23 h, Récital Véronique Sanson.
- **TMC**, 20 h, Knight Rider ; 21 h, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 22 h 40, Monte-Carlo zoom ; 23 h, Sky trax.
- **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *la Soupe aux choux*, film de J. Girault ; 22 h 15, Jeu : Le mot de la fin.
- **TSR**, 20 h, Feuilleton : Maguy ; 20 h 35, Le polar du samedi soir : *la Dame des dunes*, film de J. Bunuel ; 21 h 50, Tina Turner, private dancer ; 23 h, Le film de minuit : *Topkapi*, de J. Dassin.

Dimanche 5 janvier — Lundi 6 janvier — Mardi 7 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 5 janvier

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe au centre Zen à Paris, prédicateur Père Jacques Breton.
12.00 Cinquante ans de patinage artistique.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Alice au pays des merveilles.
14.45 Sport dimanche. Tennis : Masters des jeunes en direct de Berlin et tiercé en direct de Vincennes.
17.30 Les animaux du monde. La nuit est leur royaume, ou une trentaine d'espèces de chauves-souris.
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 **Sept sur sept.**
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Avec M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice.
20.00 Journal.
20.35 **Signes extérieurs de richesse.**
Film de Jacques Monnet.
22.10 Sports dimanche soir. Actualité du week-end.
23.10 Journal.
23.25 C'est à lire.

Lundi 6 janvier

10.30 RFE. 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 La maison de TF1.
Conseils de Nicolas le jardinier, recettes de Cécile Ibane, des idées de loisirs avec Michel Touret...
15.25 Téléfilm : Sophia Loren.
D'après le livre de Sophia Loren (rediff.). Première partie.
La vie de la célèbre actrice italienne où se mêlent rêve, réalité, fiction et histoires autobiographiques.
17.00 La chance au chansons.
17.25 Feuilleton : l'esprit de famille.
18.40 Salut les petits loups (et à 19.10).
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Cerveau.**
Film de Gérard Oury.
22.25 **Etoiles et toiles.**
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Au sommaire, trois reportages : le film *Sans toit ni loi*, d'Agnès Varda avec Sandrine Bonnaire et Macha Méril ; Jean-Luc Godard par Jean-Luc Godard ; Nikita Mikhalkov, frère d'Andrei Mikhalkov Konchalovski.
23.25 Journal.
23.40 C'est à lire.
23.55 RFE.

Mardi 7 janvier

10.55 Le chemin des écoliers, du CNDP ; 11.15 ANTIOPE 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 Transcontinental, magazine des voyages.
15.40 Reprise : l'Enjeu (diff. le 19 décembre).
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : L'esprit de famille.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Salut les petits loups (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF1 : *Le commissaire Moulin*, de C. Boissol, scénario de J. Boudier et P. Andreota. Avec Y. Renier, C. Michu, P. Le Person (rediff.)
Le commissaire Moulin, malgré les preuves qui s'accumulent contre la femme de Chartier, directeur de presse, assassiné, est décidé à renverser les certitudes.
22.05 **Document : Barbie.**
Enquête en deux parties, de Ladislas de Hoyos. Images A. Ratain. Première partie.
Une enquête d'envergure sur le personnage et non sur l'« affaire ». Deux émissions d'une heure quinze conçues dans la perspective du procès qu'attend à Lyon l'ancien SS. De son enfance (espiègle) aux rafles et exécutions sous le IIIe Reich, jusqu'au conseiller averti des dictatures latino-américaines. Ladislas de Hoyos a retrouvé, et filmé, lieux et gens.
23.20 Football en salle.
Le tournoi international de Paris, en différé du Palais omnisports de Bercy.
0.05 Journal.
0.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

Dimanche 5 janvier

9.05 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du Tiercé ; 10.00 Récré A2 ; 11.00 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Magnum.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Série : Madame le juge.
D'après P. Thevenin. Avec Simone Signoret (dernier épisode).
18.30 Stade 2.
19.30 Feuilleton : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et les braves gens.
D'après G. Simenon, adapt. J.-J. Goron, réal. J.-J. Goron. Avec J. Richard, A. Ferjac, A. de Konopka...
Maigret vient à peine de déposer ses valises dans l'entrée que le téléphone sonne ! Meurtre d'un homme. Une affaire sérieuse, troublante, avec de bonnes et de braves gens...
22.15 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit le philosophe Michel Serres pour parler de l'actualité de la semaine et déborder, bien sûr, sur le monde, la nature, les éléments, le rugby.
22.55 Les carnets de la danse.
Autour de Martha Graham. De Broadway à la danse moderne, en passant par le néo-classique et les danses populaires.
23.50 Journal.
0.15 Bonsoir les clips.

Lundi 6 janvier

6.45 Télématin ; 9.30 ANTIOPE ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Colombie, le peuple du silence ; 12.00 Journal et météo ; 12.54 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
Un nouveau feuilleton. La saga d'une riche famille italienne dont les membres s'entre-déchirent à la mort du patriarche.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Les revers de fortune.
15.00 Feuilleton : Châteauvallon.
Reprise du fameux feuilleton interrompu à la suite de l'accident de Chantal Nobel. Vingt-six épisodes à venir, réalisés par Paul Planchon et Serge Friedman. Avec L. Merenda, C. Nobel, J. Davy...
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
18.00 Anna et le Roi.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : Nuits secrètes
d'après S. Conran, réal. B. Hale. Avec B. Armstrong, B. Adams, A. Dombasle...
Une femme enquête sur le mystère de sa naissance : qui est sa véritable mère ? Une recherche intimiste et à rebondissements. Première partie d'un téléfilm américain en deux parties tiré du best-seller de Shirley Conran.
22.40 **Série : Pays d'octobre, choses vues dans le Mississippi.**
Réal. Bertrand Tavernier et Robert Parrish.
Premier volet d'une série qui en comporte quatre. Oxford, petite ville où Faulkner a passé la plus importante partie de sa vie. Tous les personnages qu'on va rencontrer ont l'air de sortir de ses romans : avocat, journaliste, gardien de cimetière... Discussions à bâtons rompus, un voyage extraordinaire sur la vie ordinaire, une dérive, des rencontres, le blues dans la peau, celui des Noirs du sud des Etats-Unis.
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

Mardi 7 janvier

6.45 Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (free climb) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Ceux par qui la mode arrive. Enquête auprès de quelques grands de la couture.
15.00 Feuilleton : Châteauvallon.
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; C'est chouette ; Super doc ; Latulu et Lireli ; Téléchat ; Les mondes engloutis.
18.00 Anna et le Roi.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Les dossiers de l'écran ; cinéma : Rocky.**
Film de John G. Avidsen.
22.50 Débat : La rage de vaincre, pourquoi, comment ?
Est-ce seulement l'appât du gain qui attire les jeunes vers le sport de haut niveau ? Le sport professionnel n'est-il pas aussi un instrument de promotion sociale ? Que se passe-t-il après le temps du succès ? Débat avec des sportifs : Marielle Goitschel, Bernard Hinault, Michel Jazy, Jean-Claude Bouttier, Christophe Tiozzo, Luis Fernandez, Marius Trésor, Jean-Pierre Rives.
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 5 janvier

9.00 Debout les enfants.
10.00 Mosaïque.
Ils ont tous des noms venus d'ailleurs, mais c'est en France qu'ils se sont fait connaître : Smain, Coluche, Michel Jonasz...
12.30 Espace 3.
13.00 Emissions en langues régionales.
15.15 Emissions pour les jeunes.
17.30 Décibels.
Rock avec Eurythmics, Vincent Palmer, Sunny Boys, Feargal Sharkey, etc.
18.00 Culture clap.
Avec Sapho, la chanteuse qui dérange. Un magazine qui bouge, cinéma, mode, théâtre. Signé Daniel Populus.
18.30 Jeu : Documents secrets. Avec Pierre Bellemare.
19.15 Emissions pour les jeunes.
19.25 Quelques mots pour le dire, sécurité routière.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Les Magnifiques : show Michel Boujenah.
Réal. Paul Boujenah.
Trois frères : Guigui le coléreux ; Julot le conciliant ; Maxo le lent, aux prises avec une éternelle partie de poker. Un show « magnifique » du comédien révélé par le récent film de Coline Serreau, « Trois hommes et un couffin », au Splendid.
21.35 Aspects du court-métrage français.
Le Secret de la dame en noir, de Michel Kaptur.
21.55 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : le Cargo maudit.**
Film de Frank Borzage (cycle : Hommage à Clark Gable).
0.20 Prélude à la nuit.
Caprice... *d'E. Chabrier, par Annie d'Arco au piano.*

Lundi 6 janvier

16.00 Emissions régionales.
Programme autonome des douze régions. Sauf à 16 h 5 où l'on verra sur tout le réseau un film policier de Gordon Douglas : le Détective ; *à 18 h 55,* La panthère rose ; *à 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.*
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Autant en emporte le vent**
Film de Victor Fleming, première partie.
22.20 Journal.
22.45 Boîte aux lettres : spécial Jacques Laurent.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
Prix Goncourt 1971 pour « Bêtises », Jacques Laurent est aussi celui qui a écrit, sous le pseudonyme de Cécil Saint-Laurent, « Caroline chérie ». Rediffusion d'une interview de l'écrivain illustrée de documents d'archives, d'extraits de film.
23.45 Prélude à la nuit.
« Funérailles » de F. Liszt par David Northington au piano.

Mardi 7 janvier

18.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.00, où l'on verra sur tout le réseau : Une vie en chansons ; à 17.15 Dynastie ; à 18.55 La panthère rose ; à 19.35 Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.00 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Autant en emporte le vent.**
Film de Victor Fleming (deuxième partie).
22.40 Journal.
23.05 Emissions régionales.
A chaque région son programme. Un mardi politique pour l'Aquitaine et la Bretagne, du football pour le Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon ; rétrospective de « Bzzz... » en Provence-Côte d'Azur-Corse ; divertissements pour la Bourgogne ; autour de la bande dessinée à Rouen et Caen ; évocation de Maurice Violette pour la région parisienne ; aventure pour Strasbourg, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand ; musique dans le Poitou-Limousin ; le peintre Jean Morette à Nancy et Reims.
0.05 Prélude à la nuit.
Prélude premier acte de « Werther », de Massenet, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, direction M. Soustrot.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 5 janvier

- RTL, 20 h, *Hombre*, film de M. Ritt ; 21 h 55, Journal ; 22 h 5, Grand écran, magazine du cinéma.
- TMC, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 22 h 45, Forum RMC ; 23 h 10, Sky trax.
- RTB, 20 h 5, Variétés : Brel, un cri ; 21 h 5, Téléfilm : *Oscar et Valentin.*
- TSR, 20 h, Série : Maître du jeu ; 20 h 50, Bernard Haller ; 21 h 45, Les grandes familles : le duc de Westminster.

Lundi 6 janvier

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *le Hasard et la Violence*, film de P. Labro.
- TMC, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 22 h 45, Sky.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *les Chiens de guerre*, film de J. Irvin, suivi d'un débat sur les mercenaires.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé ; 20 h 35, Théâtre Wallon : Dismoure po viker.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma : *Guerre et Amour ; Interiors*, films de W. Allen.

Mardi 7 janvier

- RTL, 20 h, Cinémanie : *le Succès à tout prix*, film de J. Skolimowski ; 21 h 45, *Viva Django*, film de E.G. Muller.
- TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, *la Kermesse des aigles*, film de G. Roy Hill ; 23 h, Sky trax.
- RTB, 20 h, Billet de faveur : Chérie noire ; 22 h, Documentaire : Le Louvre, le plus grand musée du monde.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox box ; 21 h, Ciné-club (itinéraire nippon), *Sans soleil*, film de C. Marker.
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 5, Champs magnétiques : Où don Quichotte décide de faire un tour chez nous ; 22 h 5, Cadences ; 22 h 50, Hockey sur glace.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 8 janvier

10.15 ANTIOPE 1 : 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 La Une chez vous ; 12.05 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Vitamine (feuilletons, dessins animés, variétés...)
16.05 Série : La petite maison dans la prairie.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : l'Esprit de famille.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Salut les petits loups (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.33 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.

> *Attention, le programme qui suit pourrait être modifié si TF1 retransmettait le match de football Bordeaux-Standard de Liège.*

20.40 Feuilleton : Arsène Lupin.
D'après l'œuvre de Maurice Leblanc, adapt. C. Brulé, réal. J.-P. Decourt, avec G. Descrières, Y. Bouchard, R. Carel...
Un banquier vient d'acheter un diamant royal. On le retrouve assassiné.

21.35 Document : Barbie.
Enquête en deux parties de L. de Hoyos. Images A. Retsin.
Deuxième volet de l'enquête sur le personnage Barbie, ancien SS, qui attend son procès à Lyon. Un travail considérable pour retrouver témoins, lieux et gens.

22.35 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : Ugo Tognazzi, comédien italien pour sa participation à partir du 14 janvier à la pièce de Pirandello « Six Personnages en quête d'auteur ». Le Bas art, enquête sur les bas et collants 1986. Carte de presse junior, âgé de quatorze ans. Julien crée un journal. Du côté de la génération beur.
23.15 Journal.
23.30 *C'est à lire.*

Jeudi 9 janvier

11.15 ANTIOPE 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 Documentaire : les animaux du monde.
Des îles et des oiseaux.
15.05 Le Palais du facteur Cheval (redif.).
Une réflexion sur la création populaire, instinctive.
15.25 Quarté en direct de Vincennes.
15.30 A cœur ou à raison.
Rediffusion de l'émission « A bout portant », où Raymond Devos, entouré d'amis, parle de la vie, de la mort. Ses sketches aussi.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : L'esprit de famille.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Salut les petits loups (et à 19 h 10).
18.45 Série : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, J. Decornoy, M. Albert, B. Laine.
Lichtenstein, une montagne de sociétés : ce petit pays coincé entre la Suisse et l'Autriche, s'il ne fait pas de bruit, semble attirer de plus en plus les sièges de sociétés étrangères... ; Des bébés en prison, ou comment l'enfant vivra-t-il à dix-huit mois sa liberté ou plus exactement la séparation avec sa mère.
21.50 Série : Columbo.
Comment trouver des fonds pour collectionner des plantes exotiques ? Disparition, enquête...
23.00 Journal.
23.20 C'est à lire.

Vendredi 10 janvier

10.55 Le chemin des écoliers, émission du CNDP ; 11.15 ANTIOPE 1 ; 11.30 La Une chez vous ; 12.35 *Tournez... manège.*
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas.
14.35 Temps libres... à la chanson d'amour (et à 16 h 25).
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.00 La chance aux chansons.
17.25 Série : L'esprit de famille.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Salut les petits loups (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Le jeu de la vérité : Rika Zaraï.
Emission de Patrick Sabatier.
22.00 Téléfilm : Danger passion.
De P. Triboit, avec C. Cellier, D. Duval, M. Canto....
S'agit-il d'un amour passion ou d'une haine ? Difficile à définir avec cette Lola trop névrosée, qu'un boxeur essaie de fuir depuis plusieurs années. Une histoire d'amour écrite selon les règles du « polar ».
23.25 Journal.
23.40 TSF.
« Télévision sans frontière », jazz, documents musicaux du tiers-monde...

ANTENNE 2

Mercredi 8 janvier

6.45 Télématin. 9.00 Récré A 2 (Heidi, Johan et Pirlouit...) 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : la Vallée des peupliers.
14.00 *Téléfilm : le Juge et le Pilote.*
15.30 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Poupies ; Clémentine ; Flip Bouc.
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
Noces de glace.
17.30 Super Platine.
Brian Ferry, Jean-Pierre Mader, Madonna, Sophie Marceau, The Prophet, Supertramp.
18.00 Série : Anne et le roi.
Rediffusion d'un feuilleton célèbre des années 70.
18.30 C'est la vie.
Les journaux scolaires.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.

20.35 L'heure de vérité : Laurent Fabius.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le premier ministre répond aux questions de F.-H. de Virieu,. A. Duhamel, A. du Roy, P. Sassier et à celles des téléspectateurs.

21.55 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : chasteté (...un sujet bien délicat, qui fait fureur aux USA) ; cameraman (portrait de ceux qui rapportent des quatre coins du monde des images de toute sorte) ; gay-biz (comment « faire de l'argent » avec l'homosexualité ?) ; Paris-cueillette (comment ramasser des plantes sauvages à Paris ?) ; vidéo-enfants (des enfants caméra au poing).
22.50 Histoires courtes.
« Johnny entre cour et jardin », de A. Bouchaala ; « les Veufs », de P. Dewolf.
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

Jeudi 9 janvier

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Morale : en crise ou en bonne santé ?
15.00 Feuilleton : Châteauvallon.
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Image imagine ; Le carnet de bord ; Les mondes engloutis...
18.00 Anna et le Roi.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 Cinéma : Le Père Noël est une ordure.
Film de Jean-Marie Poiré.

22.05 Magazine : Résistances.
Le magazine des droits de l'homme, de Bernard Langlois.
Algérie : le procès de la Ligue des droits de l'homme ; Roumanie : le présidentissime ; Haïti : la dictature à visage découvert ; théâtre : le chemin des Ordalies.

23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

Vendredi 10 janvier

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.5 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : la Vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Invité : Jean-Luc Lahaye.
15.00 Feuilleton : Châteauvallon.
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
18.00 Anna et le Roi.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.

20.35 Série : Fort Saganne.
De L. Gardel, adapt. H. de Turenne, L. Gardel, A. Corneau, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
La vie tumultueuse de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin. L'histoire se passe au début de ce siècle, dans le Grand Sud, au Sahara, là où des officiers français bâtissent un chimérique empire d'un sol qui ne dégage encore aucune odeur d'essence. Le film d'aventure, à grand spectacle, déjà diffusé au cinéma a été découpé ici en quatre parties de 52 minutes chacune, pour la télévision. Une version un peu différente.

21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Les livres du mois, sont invités : Alec Guinness (Mémoires), *Evelyne Sullerot* (Age ? Profession ?), *Michel Tournier* (la Goutte d'Or)... *et un invité-surprise.*
22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : les Affameurs.
Film d'Anthony Mann (cycle western).

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 8 janvier

17.00 Une vie en chansons : Luis Mariano.
17.15 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau une vie en chansons ; à 17 h 30 Fraggle rock ; à 18 h 55, la Panthère rose ; à 19 h 40, un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour : Bonjour dimanche.
Magazine de P. Bellemare et J.-P. Rouland.
Avec Jean-François Six, président de l'Union des associations de lutte contre les solitudes.
21.40 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Mini-coques et maxi-milles, reportage de D. Vadel et G. Nevers ; trois équipages ont concrétisé un vieux rêve : traverser l'Atlantique pour aller de Brest à la Guadeloupe.
22.25 Journal.

23.10 Cinéma : la Belle Captive.
Film de Robbe-Grillet.

0.25 Prélude à la nuit.
Variations sur le thème d'« Au clair de la lune », de M. Carcassi, par Alexandre Lagoya à la guitare.

Jeudi 9 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.30, où l'on verra sur tout le réseau « Quand les pinceaux s'en mêlent » ; à 17.30, Edgar le détective cambrioleur ; *à 18.55,* la Panthère rose ; *à 19.35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les Jeux.

20.35 Cinéma : Casque d'or.
Film de Jacques Becker.

22.10 Journal.
22.35 Bloc-notes de François Mauriac (1953-1970).
Le Front républicain, Guy Mollet.
22.45 Millésime
Magazine du vin de M. Paradisi et P. Bouhin.
Au sommaire : votre cave, le portrait d'un vigneron du Roussillon ; comment choisir le vin au restaurant, que boire avec le roquefort... ?
23.15 Prélude à la nuit.
Six mélodies, de Granados, par Tereza Berganza, soprano.

Vendredi 10 janvier

13.30 Espace 3.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra sur tout le réseau Jacques Martin et ses héros ; à 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; à 18 h 55, la Panthère rose ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Nouveaux jeux de 20 heures.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Face à la trois : Lionel Jospin.
Magazine d'information d'André Campana et Igor Barrère.
Diplômé de l'Institut d'études politiques, de l'ENA, le premier secrétaire du Parti socialiste se prépare à la dure « bataille contre la droite ».
21.40 Série : Marlowe, détective privé.
D'après le roman de R. Chandler.
Une lettre de menace signée Eve : Philip Marlowe se lance sur la piste, dans un univers de clubs de jazz et de trompettistes ivres.
22.30 Journal.
22.45 A la découverte de la Bibliothèque nationale.
De R. Stéphane.
Douze millions de volumes sur cent kilomètres de rayons. Un trésor de xylographes et d'incunables, d'édition de luxe et de livres annotés.
23.40 Prélude à la nuit.
Pot-pourri de W. Disney par Robin Richmond aux orgues du Gaumont-Palace.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 8 janvier

- RTL, 20 h, Les routes du paradis ; 21 h, *Caroline chérie*, film de R. Pottier.
- TMC, 20 h, Falcon crest ; 21 h, Téléfilm : *Sa vie d'homme* ; 22 h 45, *Sky Trax.*
- RTB, 20 h, Au nom de la loi (magazine de la justice) ; 21 h, Série : Miami Vice ; 21 h 45, Coup de filon ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, *Le défi* : Jean-Marie Le Pen à Jacques Barillon ; 21 h 55, The Pointer Sisters.

Jeudi 9 janvier

- RTL, 20 h, Le petit docteur ; 21 h, *le Flambeur*, film de K. Reisz.
- TMC, 20 h, Série : Espion modèle ; 21 h, *Zardoz*, film de J. Boorman ; 22 h 55, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Autant savoir : le Salon de l'auto ; 20 h 25, *A nos amours*, film de M. Pialat ; 22 h 5, Le monde du cinéma.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Histoire (la collaboration : Belges, bon gré, mal gré).
- TSR, 20 h 10, Temps présent : La retraite des vainqueurs ; 21 h 15, *Série : Dynastie.*

Vendredi 10 janvier

- RTL, 20 h, Falcon Crest ; 21 h, Hill street blues : 22 h 5, *Bubu*, film de M. Bolognini.
- TMC, 20 h, Falcon Crest ; 21 h, Téléfilm : Vacances en vol ; 22 h 55, film de la nuit : *Mourir à Rome*, de Mingozzi.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Shogun ; 21 h, *Grand écran (Philippe Noiret) : la Guerre de Murphy*, film de P. Yates.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Les établissements scientifiques nationaux (la bibliothèque royale Albert-I[er]) ; 21 h, Ecritures, magazine du livre ; 21 h 30, Vidéographie.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *Fitzcarraldo*, film de W. Herzog ; 23 h 30, Oleg Popov, clown.

CANAL+

Style « soap » !

Plusieurs séries commencent cette semaine sur Canal Plus. Malheureusement, elles ne sont pas du même niveau. A côté de *Music-Hall*, le dernier grand rôle de Simone Signoret (lire notre article en tête du supplément), les deux autres ne sont pas très brillantes. La première, *Anarchistes, grâce à Dieu*, série brésilienne, promettait beaucoup. Tirée du roman autobiographique de Zelia Gattai (la femme de l'écrivain brésilien Jorge Amado), elle raconte l'histoire de la famille même de Zelia (titre donné au livre paru chez Stock). Ses grands-parents, des immigrés italiens, étaient venus rejoindre vers 1920 une colonie d'anarchistes dans l'Etat de Sao-Paulo. Après l'échec de la colonie « Cécile » (que le cinéaste français Jean-Louis Comolli avait montrée dans le film *la Cécilia)*, Ernesto Gattai, passionné de voitures et de courses automobiles, règne sur sa petite famille en patriarche italien. Une saga-familiale qui pourrait être passionnante avec son arrière-fond politique et social, si elle n'était racontée à la manière de ces innombrables *telenovelas* au style sentimental un peu facile. Dommage.

L'autre série, *Lili petit à petit*, série française, celle-ci, décrit l'ascension d'une petite coiffeuse de banlieue, Lili. C'est une tranche de vie à la française avec des tas de personnages bien de chez nous, mais c'est filmé comme dans un « soap » assez conventionnel, c'est futile et assez médiocre.

CATHERINE HUMBLOT.

● ***Anarchistes, grâce à Dieu*, premier épisode, le 5 à 19 h 40, le 7 à 10 h 50, le 9/10 à 2 h 25. *Lili petit à petit*, un épisode chaque jour, du lundi au vendredi, aux environs de 8 h 20.**

Sélection

DOCUMENTAIRES

A la recherche des guerriers Nouba. – Une équipe de cinéastes espagnols a parcouru des milliers de kilomètres pour atteindre quelques-unes de ces fameuses tribus Nouba, découvertes par la photographe allemande Leni Riefenstahl. Des mois de négociations pour filmer un des peuples les plus fascinants d'Afrique. Les rituels de maquillage, les combats qui rassemblent jusqu'à quatre mille personnes. Ce document est en deux parties, la première, le 4 à 16 h 50, nuit du 8 au 9 à 1 h 45.

Alerte à l'ours polaire. – Tous les ans, à la mi-novembre, les habitants d'une petite ville de l'Arctique canadien voient arriver la plus grande concentration d'ours carnivores réputés pour leur férocité. Une équipe de cinéastes du National Geographic a filmé l'événement. – Le 10 à 16 h 20.

VARIÉTÉS, DIVERTISSEMENTS

Les Branchés débranchés. – Une nouvelle série britannique, quatre marginaux dans une maison menacée de démolition, l'humour ne marche pas vraiment et on ne sait trop pourquoi. – Le 5 à 15 h 35, le 8 à 17 h 5.

Les films

EMMANUELLE IV. – Film français de Francis Leroi et Iris Letans (1984). Nuit du 4/5 à 0 h 15, du 6/7 à 1 h 25, du 10/11 à 3 h 50.

Une femme se fait transformer par la chirurgie esthétique. Ainsi Sylvia Kristel cède-t-elle sa place à Mia Nygren dans cette comédie érotique.

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS ■. – Film français de Jean-Pierre Vergne (1984). Le 5 à 18 h 5, le 8 à 9 h 35, le 9 à 23 h 25.

Un détective privé cherche à coincer un tueur qui se sert du téléphone pour ses crimes. Parodie de polar façon B.D.

OUTLAND (Loin de la Terre) ■. – Film américain de Peter Hyams (1981). Le 5 à 20 h 30, le 8 à 22 h 35, nuit du 10/11 à 1 h 55.

Enquête d'un shérif dans une cité minière du vingt et unième siècle sur un satellite de Jupiter. De la science-fiction vraisemblable. Puissance dramatique de Sean Connery.

LA BOUM 2 ■. – Film français de Claude Pinoteau (1982), avec S. Marceau, P. Cosso. Le 7 à 20 h 35, le 9 à 8 h 45.

Vic a seize ans et trouve son Roméo. Même recette que *la Boum*, mais ne sent pas le réchauffé. Au contraire.

ROLLING THUNDER. – Film américain de John Flynn (1977). Le 8 à 21 h.

Au Texas, la difficile réinsertion d'un ancien prisonnier de guerre au Vietnam. Trop violent pour être honnête.

LA FUGUE ■. – Film américain d'Arthur Penn (1975). Le 9 à 20 h 35.

La solitude d'un détective privé, ancien champion de football. Brio de la mise en scène sur un scénario de « série noire » embrouillé.

LE REPTILE ■. – Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1970), avec K. Douglas, H. Fonda. Le 10 à 21 h.

Un bandit cherche à s'évader d'un pénitencier d'Arizona, pour récupérer un magot caché. Etonnant western dont tous les personnages sont des crapules, rois de l'ambiguïté.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

PAROLES ET MUSIQUES ■. – Film français d'Elie Chouraqui (1984), le 4 à 8 h 35, le 5 à 0 h, le 6 à 10 h 5. Le 10 à 23 h 5.

GARÇON ■. – Film français de Claude Sautet (1983). Le 4 à 10 h 15, le 7 à 9 h, le 9 à 15 h 25.

UNE ÉTOILE EST NÉE ■■. – Film américain de George Cukor (1954). le 4/5 à 1 h 55, le 5 à 9 h 30, le 7 à 22 h 25, le 10 à 14 h.

PARTENAIRES ■. – Film français de Claude d'Anna (1984). Le 4/5 à 4 h 20, le 7 à 15 h 45, le 8 à 0 h 35.

THE SHOP OF HORRORS (la Petite Boutique des horreurs). – Film américain de Roger Corman (1960), le 4/5 à 5 h 35, le 9 à 22 h 20, le 10 à 0 h 50.

LES FAVORIS DE LA LUNE ■. – Film français d'Otar Iosseliani (1985). Le 5 à 7 h 55.

LE TRIPORTEUR ■. – Film français de Jack Pinoteau (1957). Le 5 à 22 h 35, le 7 à 0 h 50, le 9 à 10 h 30.

D.O.A. (Dead On Arrival). – Film américain de Rudolph Maté (1950). Le 5/6 à 1 h 45, le 6 à 8 h 45.

RÉVEILLON CHEZ BOB ■. – Film français de Pierre Granier-Deferre (1984). Le 6 à 16 h 25.

SAUVAGE ET BEAU ■. – Film français de Frédéric Rossif (1984). Le 6 à 20 h 35, le 9 à 14 h, le 10 à 8 h 45.

LES RIPOUX ■. – Film français de Claude Zidi (1984). Le 7 à 14 h.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 11 JANVIER

TF1. – 20 h 40, Julien Fontanes, magistrat ; 22 h 10, Droit de réponse (les enfants de Pétain) ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

A2. – 20 h 35, Variétés ; 21 h 55, Alfred Hitchcock nº 2 ; 22 h 22, Les enfants du rock.

FR3. – 20 h 5, Disney Channel ; 22 h 20, Dynastie ; 23 h, Musiclub.

DIMANCHE 12 JANVIER

TF1. – 20 h 35, Cinéma : *Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ ;* 22 h 15, Sports dimanche soir ; 23 h 40, C'est à lire.

A2. – 20 h 35, Maigret ; 22 h 5, Projection privée ; 22 h 55, Musiques au cœur ; 0 h 5, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h 35, Archipel Aquitaine ; 21 h 35, Aspects du court métrage français ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *la Tête d'un homme ;* 0 h, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 4 JANVIER

0.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Fréquence buissonnière.**
8.05 **Littérature pour tous :** avec Michel Déon.
8.30 **Voyage dans le bleu.**
9.05 **Les temps modernes :** Emmanuel Berl ; à 10 h, Voix du silence : les Portugais.
10.40 **La mémoire en chantant.**
11.00 **Grand angle :** Copélia, avoir vingt ans à La Havane.
12.00 **Panorama :** l'astrologie.
14.00 **Mégaphonie :** Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil.
15.30 **Le bon plaisir...** Antoine Blondin.
19.20 **Samedi soir :** Le Laos.
20.00 **Les recoins de la rhétorique baroque.**
20 h 30 **Nouveau répertoire dramatique :** « Frédéric et Voltaire ou une dispute de rois », de Bernard Da Costa, précédé d'un entretien avec l'auteur.
22.10 **Démarches avec...** Avec Anne Bony : « Les années 40 ».
22.30 **Les recoins de la rhétorique baroque.** « Table ronde » avec M. Verschaeve, I. Poulenard, P. Lenael et J.-P. Hameline. Concert à Villeneuve-d'Ascq, par l'Atelier de musique baroque de Lille.
0.05 **Clair de nuit.**

DIMANCHE 5 JANVIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.03 **Chasseurs de son.**
7.15 **Horizon,** magazine religieux.
7.25 **La fenêtre ouverte.**
7.30 **Littérature pour tous.**
7.45 **Dits et récits :** « l'Hirondelle qui fit le printemps », de M. Genevoix.
8.00 **Orthodoxie.**
8.30 **Protestantisme.**
9.05 **Ecoute Israël :** les objets d'art juif.
9.35 **Divers aspects de la pensée contemporaine :** la Grand-Orient de France.
10.00 **Messe,** à Saint-Sulpice de Fougères.
11.00 **Mémoires du siècle :** entretien avec Gaston Palewski.
12.00 **Des Papous dans la tête.**
13.40 **Entre style et cri :** entretiens avec Michel Seuphor.
14.00 **Le temps de se parler.**
14.30 « **le Condamné à mort** », de Stig Dagerman. Avec B. Devoldere, M. Lonsdale, A. Weber...
17.10 **La tasse de thé :** rencontre avec Maria Epin ; histoire-actualité : les premières télévisions françaises en Europe.
19.10 **Microfilms :** Billy ze Kick.
20.00 **Les recoins de la rhétorique baroque.**
20.30 **Atelier de création radiophonique :** André Masson, les chantiers de Dédale.
22.30 **Les recoins de la rhétorique baroque :** « Table ronde », le parler français ou la francisation musicale du latin aux XVIIe et XVIIIe siècles.
0.05 **Clair de nuit.**

LUNDI 6 JANVIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance :** *Louis Lavelle, philosophe de l'éternel présent* (et à 10.50 : Gaspard Mauser, l'enfant de l'Europe).
9.05 **Les lundis de l'histoire :** la faute à Rousseau.
10.30 **Musique :** miroirs de Cuba (et à 17.00).
11.10 **Passeport pour l'avenir :** Des livres pour les étrennes.
11.30 **Feuilleton :** Nicolas Nickleby.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Le quatrième coup.**
14.00 **Un livre, des voix :** « le Roi David », de Guy Rachet.
14.30 **Une femme, une ville :** Sarah Bernhardt à Belle-Ile-en-Mer.
15.30 **Les arts et les gens :** regard croisé ; à 15 h 30, Mise au point : rétrospective Wolf Vostell, à Strasbourg.
17.10 **Ile-de-France, chef-lieu Paris :** banlieue 89.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Perspectives scientifiques :** l'infographie.
20.00 **Musique, mode d'emploi :** Gould et les « variations Goldberg ».
20.30 **Witkiewicz, un visage multiple.**
21.30 **Latitudes,** musiques traditionnelles.
22.30 **La nuit sur un plateau.**

MARDI 7 JANVIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance :** Louis Lavelle, philosophe de l'éternel présent (et à 10 h 50).
9.05 **La matinée des autres :** Pierres de Malte.
10.30 **Noël orthodoxe** en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski (Paris).
11.30 **Feuilleton :** Nicolas Nickleby.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Instantané :** magazine musical.
14.00 **Un livre, des voix :** « Un homme noir, blanc de visage », de Guy Le Clec'h.
14.30 **Tcewz et les vipères,** de Bernard Mazeas.
15.30 **Mardis du cinéma :** A. Tarkowski ou le cinéma comme icône.
17.00 **Miroirs de Cuba.**
17.10 **Le pays d'ici,** à Montbéliard.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Perspectives scientifiques :** voyage en mer.
20.00 **Musique, mode d'emploi :** Gould et les variations Goldberg.
20.30 **Le journal du corps.**
21.30 **Diagonales :** l'actualité de la chanson.
22.30 **Nuits magnétiques.**
0.10 **Du jour au lendemain.**

MERCREDI 8 JANVIER

6.00 **Feuilleton :** La chanson des Nibelungen.
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance :** Louis Lavelle, philosophe de l'éternel présent (et à 10.50, Gaspard Hauser, l'enfant de l'Europe).
9.05 **Matinée la science et les hommes :** socio-biologie, nouvelle science ou vieille idéologie.
10.30 **Musique :** *Miroirs* (et à 17 h).
11.10 **Le livre, ouverture sur la vie.**
11.30 **Feuilleton :** Nicolas Nickleby.
12.00 **Panorama :** radio-jeunes ; à 12.45, spécial Ernst Lubitsch.
13.40 **Avant-première :** les montre-petits.
14.00 **Un livre, des voix :** *« Elle, qui traverse le monde »*, d'Anne Delbée.
14.30 **Copelia,** avoir vingt ans à La Havane.
15.30 **Lettres ouvertes :** magazine littéraire.
17.10 **Le pays d'ici,** à Montbéliard.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Perspectives scientifiques :** l'arpenteur du désert, l'épigraphie.
20.00 **Musique, mode d'emploi :** Gould et les variations Goldberg.
20.30 **Pour ainsi dire.**
21.30 **Pulsations :** Djangologie.
22.30 **Nuits magnétiques.**
0.10 **Du jour au lendemain.**

JEUDI 9 JANVIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance :** Louis Lavelle, philosophe de l'éternel présent (et à 10.50 : Gaspard Hauser, l'enfant de l'Europe).
9.05 **Matinée :** une vie, une œuvre : Jann Patocka, l'épreuve de la liberté.
10.30 **Musique :** miroirs de Cuba.
11.10 **Répétez, dit le maître :** dans un collège, un atelier d'architecture.
11.30 **Feuilleton :** Nicolas Nickleby.
12.00 **Panorama.**
13.40 **Peintres et ateliers :** Martin Muller Reinhart.
14.00 **Un livre, des voix :** « le Vieil Homme et le Loup », de Georges Bordonove.
14.30 **La table québécoise,** par Radio Canada.
15.00 **Agora :** avec Olivier de Kersauzon.
15.30 **Musicomanie :** les nostalgies de l'Ensemble intercontemporain.
17.10 **Le pays d'ici :** Montbéliard.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Les progrès de la biologie et de la médecine :** l'hyperthyroïdie.
20.00 **Musique, mode d'emploi :** Gould et les variations Goldberg.
20.30 **Witkiewicz :** « l'Inassouvissement ou le Fantôme torturé par un psychanalyste amateur », de Koukou Chanska. Avec J. Berger, Y. Peneau, M. Chevit...
21.30 **Musique :** Kumar Ghandharva (Festival d'Avignon 1985).
22.30 **Nuits magnétiques.**
0.10 **Du jour au lendemain.**

VENDREDI 10 JANVIER

1.00 **Les nuits de France-Culture.**
7.00 **Culture matin.**
8.15 **Les enjeux internationaux.**
8.30 **Les chemins de la connaissance :** Louis Lavelle, philosophe de l'éternel présent (et à 10 h 50 : Gaspard Hauser, l'enfant de l'Europe).
9.05 **Matinée du temps qui change :** recherche et expérimentation sociale.
10.30 **Musique :** miroirs de Cuba (et à 17 heures).
11.10 **L'école hors les murs.**
11.30 **Feuilleton :** Nicolas Nickleby.
12.00 **Panorama :** Jean Cocteau.
13.40 **On commence...** Cinquantenaire de la mort de Pirandello.
14.00 **Un livre, des voix :** « A trois jours de moi », de Didier Pemerle.
14.30 **Sélection prix Italia :** « Ai-je dit que j'étais bossu ? », de F. Billetdoux.
15.30 **L'échappée belle :** les radios amateurs.
17.10 **Le pays d'ici :** Montbéliard.
18.00 **Subjectif.**
19.30 **Les grandes avenues de la science moderne :** organisation de la recherche scientifique et technique d'outre-mer.
20.00 **Musique, mode d'emploi :** Gould et les variations Goldberg.
20.30 **Des lieux pour vivre :** que peut l'architecture ?
21.30 **Black and blue :** Weather Report.
22.30 **Nuits magnétiques.**
0.10 **Du jour au lendemain.**

France-Musique

SAMEDI 4 JANVIER

2.00 **Les nuits de France-Musique :** comment l'entendez-vous ?
7.2 **Avis de recherche :** Saint-Saëns, Liszt, Magnard, Saeverud.
9.10 **Carnet de notes.**
12.5 **Désaccord parfait :** débat autour de « l'Art de la fugue », de Jean-Sébastien Bach ; à 14 h, Récital de clavecin : Davitt Moroney (œuvres de Scarlatti, Haendel, J.-S. Bach).
15.00 **Le temps du jazz :** jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
16.00 **Opéra :** « le Turc en Italie » de Rossini, par les Chœurs du Grand Théâtre de Genève et l'Orchestre de la Suisse romande.
19.05 **Les cinglés du music-hall :** revue 1986 de détail.
20.04 **Avant-concert.**
20.30 **Concert** (donné à l'Académie de musique de Budapest le 27 mars 1984) : « l'Echelle de soie », ouverture, de Rossini, « Symphonie nº 2 D 125 » de Schubert, « Ramifications » de Ligetti, « Sérénade pour cordes en ré majeur » de Brahms, par l'Orchestre de chambre européen, dir. C. Abbado.
22.30 **Les soirées de France-Musique :** Poissons d'or ; à 23 h 5, Le club des archives : Otto Klemperer ; à 1 h, champ d'étoiles : les chansons.

DIMANCHE 5 JANVIER

2.00 **Les nuits de France-Musique :** Benny Goodman.
7.02 **Concert promenade :** musique légère viennoise (Kreisler, Mozart, Lanner, Sveb, Chabrier, Strauss...).
9.10 **Musiques sacrées :** J.S. Bach.
10.00 *Mozart* : 1791-1985, le règne de la comédie est passé. Œuvres de Mozart, Beethoven, Meyerbeer.
12.05 **Magazine international.**
14.04 **Disque compact.** : J.S. Bach, Purcell, Ives, anonymes des cinquième et septième siècles.
17.00 **Comment l'entendez-vous ?** Malinconia, œuvres de Beethoven, Debussy, Puccini, Schumann...
19.5 **Jazz vivant :** le grand orchestre de jazz de la Radiodiffusion danoise.
20.04 **Avant-concert.**
20.30 **Grand concert d'archives** (donné le 22 septembre 1957 au Festival de Montreux-Vevey) : « Variations sur un thème de Haydn », de Brahms ; « les Quatre tempéraments, thème et quatre variations pour piano et orchestre », de Hindemith ; « 20e Concerto pour piano et orchestre en ré mineur », de Mozart ; symphonie « Mathis le peintre », de Hindemith, par l'Orchestre national, dir. P. Hindemith ; sol. : Clara Haskil au piano.
22.30 **Les soirées de France-Musique :** Poissons d'or ; à 23 h 5 : Ex Libris ; à 1 h : Les Hollywoodiens, l'éclectisme.

LUNDI 6 JANVIER

2.00 **Les nuits de France-Musique :** Clara Haskil.
7.10 **L'imprévu :** magazine d'actualité musicale.
9.05 **Le matin des musiciens :** Strauss père et fils, « Et Dieu créa la valse ».
12.10 **Le temps du jazz :** les ellingtoniens buissonniers.
12.30 **Concert** (donné le 5 décembre à Herne) : œuvres de J.-B. Bach, Homilius, Fischer, Telemann, par le Jungendkantorei Dormagen das Kleine Konzert, dir. H. Max.
14.02 **Repères contemporains :** Kirchner, Wolff, Feldman, Druckman.
15.00 **Les chants de la terre,** magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 **Les après-midi de France Musique :** les concerts de la RAI de Turin, œuvres de Durante, Brahms, Bartok et Mozart, par l'Orchestre symphonique de la RAI.
18.02 **Avis aux amateurs.**
19.10 **Premières loges :** œuvres de Massenet, Moussorgski, par J.-E. Vanni-Marcoux.
20.04 **Jazz d'aujourd'hui :** vient de paraître.
20.30 **Concert** (donné au Centre Pompidou le 14 mai 1985 « les Immatériaux ») : « Traum-Formel », pour cor de basset, « Oberlippentanz », pour trompette piccolo, « Der kleine Harlekin » pour clarinette, « Aries » pour trompette solo et bande magnétique, « Kathinka's Gesang » de K. Stockhausen, par K. Pasveer, flûte, S. Stephens, clarinette et cor de basset, et M. Stockhausen trompette.
22.30 **Les soirées de France-Musique :** Poissons d'or ; à 23 h 5, Radio-France et l'Année de l'Inde ; à 0 h 30, Guido Cantelli à New-York.

MARDI 7 JANVIER

2.00 **Les nuits de France-Musique :** musique et théâtre en Angleterre.
7.10 **L'imprévu :** magazine d'actualité musicale.
9.05 **Le matin des musiciens :** Strauss, père et fils, « l'Empire danse et meurt ».
12.10 **Le temps du jazz :** les ellingtoniens buissonniers.
12.30 **Concert :** (donné le 15 novembre au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Liszt et Scriabine, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. J. Semkov, sol. I. Drenikov et J. Prat.
14.02 **Repères contemporains :** George Crumb.
14.30 **Les enfants d'Orphée :** collectionneurs de sons.
15.00 **Côté jardin :** magazine de l'opérette.
15.30 **Les après-midi de France-Musique :** les concerts de la RAI de Turin, œuvres de Salieri, Schumann, Schubert, Beethoven, Schoenberg, Mozart, par l'Orchestre symphonique de la RAI.
19.10 **Interlude.**
19.30 **Jazz d'aujourd'hui :** lecture du laser.
20.00 **Concert** (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Snegourotchka » ou « La jeune fille de neige », de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. V. Fedosseiev, sol. I. Arkhipova, A. Vedernikov, N. Li, T. Siniavskaia, I. Mazurok.
23.30 **Les soirées de France-Musique :** le musicien de minuit. Paul Arma.

MERCREDI 8 JANVIER

6.00 **Musique légère :** œuvres de Dondeyne, Metehen, Lancen, Bernstein, Lai.
7.10 **L'imprévu :** magazine de l'actualité musicale.
9.05 **Le matin des musiciens :** Strauss, père et fils, « la Valse en héritage ».
12.10 **Le temps du jazz :** les ellingtoniens buissonniers.
12.30 **Concert** (donné le 19 octobre au Grand Auditorium) : œuvres de Drogoz, Panufnik et Kalkel par le Nouvel Orchestre philharmonique.
14.02 **Tempo primo :** œuvres de Soler, J.S. Bach, Beethoven, Schumann, Granados par Carole Carniel, piano.
15.00 **Acousmathèque :** musicolor ou la couleur/son.
15.30 **Les après-midi de France-Musique :** les concerts de la RAI Turin, œuvres de Stravinski, Gerschwin, Franck, Honegger, Mahler.
19.10 **Répertoire italien.**
19.30 **Spirales,** magazine de la musique contemporaine.
20.04 **Jazz d'aujourd'hui :** où jouent-ils ?
20.30 **Concert** (donné le 23 septembre, concours international de composition pour orgue, Grand Prix de Saint-Rémy-de-Provence) : anonyme du dix-septième siècle, « Chemins à suivre » de Bodson, « Tiento sur Pange Lingua » de Cabanilles, « Cycles différés » de Bodson, « Prélude et fugue en ut mineur » de Mendelssohn, « Quatre alléluias » de Louvier, « Prière des orgues » de Satie, « Etudes pour agresseurs » de Louvier, par D. Bodson, A. Louvier, A. Isoir, orgues.
22.30 **Les soirées de France-Musique :** poissons d'or ; à 23 h 5, jazz club, en direct du Sunset.

JEUDI 9 JANVIER

2.00 **Les nuits de France-Musique :** Jules Massenet.
7.10 **L'imprévu,** magazine d'actualité musicale.
9.05 **L'oreille en colimaçon.**
9.20 **Le matin des musiciens :** Strauss, père et fils, « En scène ».
12.10 **Le temps du jazz :** les ellingtoniens buissonniers.
12.30 **Concert** (donné le 27 juillet lors du Festival des Flandres) : œuvres de Gabrieli, Willaert, Buonamente, de Rore Manni, par The Tallis scholars ensemble de sacqueboutes et de cornets, dir. P. Philips.
14.02 **Repères contemporains :** Ginastera.
15.00 **Les chants de la terre,** magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 **Les après-midi de France-Musique :** les concerts de la RAI de Turin, œuvres de Webern, Manzoni, Beethoven, par l'Orchestre de la RAI.
19.10 **Répertoire italien.**
19.30 **Rosace,** magazine de la guitare, œuvres de Legnani, Brouwer, Schiffrin.
20.05 **Concert** (en direct de la Herkulessaal de Münich) : « Carnaval romain » (ouverture), de Berlioz, « Concerto pour piano et orchestre nº 27 », en si bémol majeur, de Mozart, « Symphonie nº 4 », en ré mineur, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. G. Wand, sol. C. Zacharias, piano.
22.30 **Les soirées de France-Musique :** poissons d'or ; à 23 h 5, le musicien de minuit : Kenneth Gilbert ; à 1 h, J.-S. Bach.

VENDREDI 10 JANVIER

1.00 **Les nuits de France-Musique :** André Cluytens.
7.10 **L'imprévu :** magazine d'actualité musicale.
9.05 **Le matin des musiciens :** Strauss, père et fils, « Il ne faut pas mépriser la valse ».
12.10 **Le temps du jazz :** les Ellingtoniens buissonniers.
12.30 **Concert-lecture :** A propos de l'année Diderot. Histoire de la création au XVIIIe siècle, contradictions et synthèses (œuvres de Diderot, Forqueray, Rameau, Lulli...
14.15 **Repères contemporains :** Jacqueline Fontyne.
14.30 **Les enfants d'Orphée :** collectionneur de sons.
15.00 **Histoire de la musique.**
16.00 **Les après-midi de France-Musique :** les concerts de la RAI de Turin (donné le 6 mai 1977), œuvres de Berio, Ghedini, Beethoven, Martin, par l'orchestre symphonique de la RAI.
19.10 **Les muses en dialogue :** magazine de la musique ancienne.
20.04 **Jazz aujourd'hui :** dernière édition.
20.30 **Concert** (émis de Stuttgart) : « Don Quichotte, variations fantastiques sur un thème de caractère chevaleresque » de R. Strauss, « Pulcinella » (suite) de Stravinski, « Les pins de Rome », de Respighi, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. L. Harrell, violoncelle, G. Teufel, alto
22.20 **Les soirées de France-Musique :** les pêcheurs de perles, à 0 h, musique traditionnelle, « polyphonies » de Géorgie, « Mugams » d'Azerbaïdjan.

échecs

N° 1158

Un plan d'Alekhine

(53e championnat d'URSS par équipes, 1985)

Blancs : V. Malaniouk.
Noirs : A. Ivanov.

Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	22. hxg5	hxg5
2. ç4	é6	23. Dd2(m)	Fç6
3. Cf3	b6	24. Tb5	Th8
4. Cç3	Fb4	25. Txb8	Rxb8
5. Fg5(a)	Fb7	26. 0-0-0	Rg7
6. é3	h6	27. Cb5!	Cd-f6
7. Fh4	Fxç3+(b)	28. Db2	a3
8. bxç3	Dé7(ç)	29. Db3!(n)	Fxh5
9. Cd2!!(d)	é5	30. çxb5	d5
10. Fé2!(é)	g5(f)	31. dxç5	Dxç5(o)
11. Fg3	d6(g)	32. Fé5!	Rg6
12. Ff3!	é4(h)	33. Rb1	Dé7
13. Fé2	Cb-d7	34. Fd4	Dé6
14. Da4	0-0	35. ç4!(p)	Cç7
15. h4	ç5	36. Tç1!	Dd6
16. Cb3	a6(i)	37. çxd5	Cçxd5
17. Da3(j)	a5	38. Tç6	Dd8
18. Db2	a4	39. Fç4	Rh7
19. Cd2	Rg7(k)	40. Fxd5	Cxd5
20. Cb1!!(l)	Cé8	41. Dd1! Abandon(q)	
21. Ca3!	f5		

NOTES

a) Miles préfère 5. Dç2 avec les suites possibles 5..., Fb7 ; 6. a3, Fxç3+ ; 7. Dxç3, d6 ; 8. é3, Cb-d7 ; 9. b4, 0-0 ; 10. Fb2 (Miles-Andersson, Wijk-aan-Zee, 1981) ou 8. b4, Cb-d7 ; 9. Fb2, Cé4 ; 10. Dç2, Cd-f6 ; 11. h3 (Miles-Timman, Wijk-aan-Zee, 1981). La partie Portisch-Timman (match de Hilversum, 1984) présente un grand intérêt théorique : 5. Dç2, Fb7 ; 6. Fg5, h6 ; 7. Fh4, g5 ; 8. Fg3, Cé4 ; 9. Fé5, f6 ; 10. d5!, éxd5 ; 11. çxd5, Fxç3+ ; 12. Fxç3, Fxd5 ; 13. 0-0-0, Cxç3 ; 14. Dxç3, Ff7 ; 15. h4, g4 ; 16. Cé5!, Fh5! ; 17. Dç2, fxé5 ; 18. Df5, Dé7 ; 19. Dxh5+, Rd8 ; 20. Dxg4, Tf8!.

b) Ou bien 7..., g5 ; 8. Fg3, Cé4 ; 9. Dç2, Fxç3+ ; 10. bxç3, Cxg3 ou d6.

ç) Une position connue dont la continuation usuelle est 8..., d6 ; 9. Fd3, Cb-d7 ; 10. 0-0, Dé7. A noter sur 8..., d6 la réponse 9. Cd2.

d) Une belle idée, qui vient facilement à l'esprit aujourd'hui, sans qu'on se *souvienne* de la partie Alekhine-Znosko Borowsky de Birmingham, 1926, dans laquelle Alekhine trouva, sur l'échiquier, dans une position similaire, ce moyen subtil d'échanger les F sur case blanche afin d'affaiblir « davantage la configuration déjà un peu incertaine des pions de l'aile -D ennemie ».

é) *Sans craindre* 10..., Fxg2 ; 11. Tg1, g5 ; 12. Fg3, Fb7 ; 13. Fxé5.

f) Maintenant si 10..., d6 ; 11. Ff3! selon le plan dAlekhine.

g) Si 11..., éxd4 ; 12. çxd4, Fxg2 ; 13. Tg1, Fb7 ; 14. Fxç7, d6 ; 15. Fxb8 et 16. Da4+ suivi de 17. Dxa7.

h) Si 12..., Cç6 ; 13. Da4.

i) Afin d'obtenir un contre-jeu dangereux après 17. 0-0-0, b5!.

j) *Regagnant la case b2! avant de* jouer a4-a5.

k) L'avance du pion a en a3 serait risquée, les Blancs pouvant capturer ce pion par Dç1, Tb1, Tb3, Cb1.

l) *Un C fin stratège qui vise maintenant la case b5 et la case d6.*

m) Interdisant l'avance f5-f4.

n) Et non 29. Cxa3, Da7. Les Blancs menacent 30. dxç5, dxç5 ; 31. Cç7!, Cxç7 ; 32. Dxb6.

o) Si 31..., bxç5 ; 32. Txd5!.

p) L'ouverture des lignes, favorable aux F, est décisive.

q) Il n'y a aucune défense contre la menace 42. Db5+ ou 42. Dh1+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1157
V. A. Tchechover, 1953

(Blancs : Rç7, Tf7, Pg7 et a3, Cç4. Noirs : Rg8, Té1, Pé3.)

L'avantage matériel des Blancs ne peut être mis en valeur que par un jeu précis et paradoxal. Après 1. Té7, é2 ; 2. Rç6, Rh7 ; 3. Rç5, Rg8 ; 4. a4, Rh7! (et non 4..., Ta1 ; 5. Txé2, Txa4 ; 6. Té7 suivi de 7. Cd6) ; 5. a5, Rg8! les Blancs ne peuvent gagner : 6. a6, Ta1 ; 7. Txé2, Txa6 et le pion g7 tombe : 8. Té7, Tg6 ou 8. Tg2, Ta7. **Il faut remarquer que les Blancs ne peuvent gagner parce qu'ils ont le trait.**

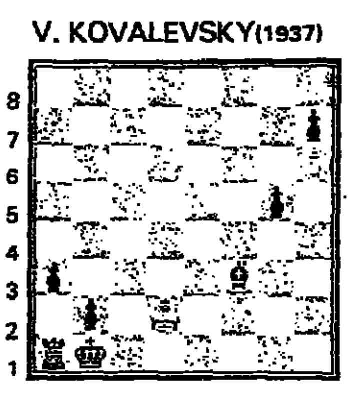
1. Td7!! un premier coup surprenant, é2 (si 1..., Tç1 ; 2. Té7!, Txç4+ ; 3. Rb6, Tç3 ; 4. a4 et les Blancs ont un *gain évident*) ; 2. Té7!! (2. Td2 permet aux Noirs de se sauver : 2..., Rxg7 ; 3. Tç2, Rf6) **maintenant les Blancs qui ont perdu un temps (1. Td7) reviennent à la première variante (1. Té7) après avoir cédé le trait. 2..., Rh7 ; 3. Rç6, Rg8 ; 4. Rç5 (et non 4. a4?, Ta1!), Rh7 ; 5. a4, Rg8 ; 6. a5, Rh7 ; 7. a6, Ta1 ; 8. Txé2, Txa6.**

La différence avec la variante initiale réside dans la position du R noir en h7 et non plus en g8.

9. Tg2!, Rg8 ; 10 Cd6, Ta7 ; 11. Cé8! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

V. KOVALEVSKY (1937)



BLANCS (3) : Rd2, Ff3, Ph6.
NOIRS (6) : Rb1, Ta1, Pa3, b2, g5, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1156

Une convention sans danger

Il est important pour une convention de ne pas être une source de confusion. C'est le cas du « Truscott » car *un saut à 2 SA sur un contre d'appel* est assez inhabituel pour que le partenaire se souvienne qu'il s'agit d'une convention.

	Nord	
	♠ V963 ♥ V1084 ♦ AD4 ♣ D5	
Ouest ♠ AD84 ♥ 7 ♦ RV82 ♣ R1042	N / O E / S	**Est** ♠ R5 ♥ 652 ♦ 1065 ♣ V9873
	♠ 1072 ♥ ARD93 ♦ 973 ♣ A6	

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Havas	X...	Cook	Y...
1 ♥	contre	2 SA	passe
4 ♥	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 2 de Trèfle pour la Dame, le 3 et le 6. Le déclarant a fait tomber en trois fois les atouts d'Est (Ouest défaussant un Trèfle et un Carreau) et il a joué le 2 de Pique sur lequel Ouest a cru bon de mettre la Dame et Est le 5. Ouest ayant contre-attaqué *le 8 de* Carreau, *comment Havas, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Il est nécessaire que l'impasse au Roi de Carreau réussisse, ensuite il faudra ne perdre que deux Piques, ce qui est facile, car il suffit qu'Est, qui a forcément un gros honneur à Pique (sinon Ouest aurait entamé Pique), n'ait que *deux* Piques à l'origine comme dans notre donne. Après avoir fait la Dame de Carreau, le déclarant a tiré l'As de Trèfle et l'As de Carreau et il a rejoué Carreau sans se préoccuper de l'adversaire qui prendrait !

En fait, Ouest prit et il continua Pique, Est fit son Roi sec, mais dut rejouer Trèfle. L'Australien Georges Havas défaussa alors le *10* de Pique et le mort coupa.

On notera que, pour qu'un squeeze à Pique-Carreau puisse réussir, il faudrait que Ouest ait R, V, 10 à Carreau (ou cinq Carreaux) et que le flanc ne rejoue pas Carreau, mais Trèfle.

La corde raide de Sao-Paulo

Les Américains Hammam, Wolff, Stansby, Martel, Pender et Ross, qui avaient remporté de justesse (de 9 IMPs seulement) la demi-finale du Championnat du monde contre les Brésiliens, ont largement battu les Autrichiens en finale au cours d'un match dont les annonces ont *été parfois peu convaincantes, mais* le jeu de la carte brillant.

	Nord	
	♠ AD984 ♥ A1065 ♦ AD ♣ A7	
Ouest ♠ V1065 ♥ V9 ♦ V75 ♣ RD106	N / O E / S	**Est** ♠ R732 ♥ 8743 ♦ 1083 ♣ 42
	♠ — ♥ RD2 ♦ R9642 ♣ V9853	

Ouest ayant entamé le 5 de Carreau, *comment Wolff, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU *contre toute défense ?*

Note sur les enchères.

Hammam et Wolff sont considérés depuis des années comme une des meilleures paires mondiales et depuis longtemps ils se sont entraînés à jouer une variante du *Trèfle napolitain devenu Bleu,* puis Orange. Mais le résultat ici aurait dû être négatif si Ouest avait entamé le Roi de Trèfle.

Pour les amateurs de systèmes de Trèfle fort, voici les treize enchères de Nord-Sud.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Berger	Hammam	Meinl	Wolff
Passe	1 ♣	passe	1 ♦
Passe	1 ♠	passe	2 ♦
Passe	2 ♥	passe	3 ♣
Passe	3 ♦	passe	3 ♥
Passe	4 ♣	passe	4 ♦
Passe	4 ♥	passe	4 ♠
Passe	6 ♦	passe	passe...

L'ouverture de « 1 Trèfle » promettait au moins 17 points et la réponse de « 1 Carreau » était semi-positive (la réponse de « 1 Cœur » étant négative). Les enchères deviennent naturelles au deuxième tour et se transforment en cue bids (annonces de contrôle) à partir du *cinquième tour.*

COURRIER DES LECTEURS

« Je jouais avec le mort, écrit Mme D..., *et on m'a compté une de chute de plus pour une renonce que j'ai commise vers la fin du coup. Que pouvais-je faire ? »*

Rien si la renonce a été commise *avant la douzième levée.* Ajoutons que, si à la levée de la renonce, c'est votre camp et non pas votre adversaire qui a fait le pli, ce n'est pas une levée, mais *deux* levées de chute qu'il fallait ajouter.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 232

Joie des yeux et jeux de l'esprit

Le Palais du Festival de Cannes *est chaque année le lieu de rendez-*vous des mangeurs de pellicule. Du 10 au 16 février, ce sont les athlètes des sports de l'esprit qui s'y rencontreront : tapeurs de carton, pousseurs de bois, *tripoteurs* de « caramels » et autres joueurs en découdront. Les scrabbleurs seront à la fête : parties libres tous les jours à 16 h ; défi de Michel-Duguet contre « tous les autres », retransmis par RMC ; tournoi par paires mixtes le vendredi 14 à 20 h 30, et enfin tournoi *homologable en cinq manches* disputé les samedi 15 et dimanche 16. Les inscriptions sont prises par la FFSc, 96, bd Péreire, 75017 Paris, et les réservations *d'hôtel (prix congrès), par l'Office* du tourisme, Nouveau Palais des festivals, tél. : 93-39-24-53.

L'exercice d'aujourd'hui fera *appel à vos dons combinatoires,* mais aussi à vos souvenirs de cinéphile : les sept tirages proposés correspondent à un mot faisant partie d'un titre primé, jadis ou naguère, au Festival de Cannes. Nous vous offrons en plus le nom du réalisateur et la date du film. A vous de trouver le titre. Exemple : avec le tirage FI, Anderson, 1969, vous devez trouver *If.*

1. AALOPRST, Delannoy, 1946 ; 2. ACEILMR, De Sica, 1951 ; 3. EEGINRSU, Wyler, 1957 ; 4. ABCEENS, Colpi, 1961 ; 5. AEEGMRSS, Losey, 1971 ; *6. EEIORRVU, Pietri, 1972 ;* 7. ABMORTU, Schlöndorff, 1979. *(Solutions en fin d'article.)*

Scrabble Club joinvillais, 25 octobre 1985.
Tournois au gymnase, rue E.-Moutier, les deuxième et quatrième vendredis à 20 h 30.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	BOUMASE			
2	DRAVIEO	EMBOUAS (a)	H 2	76
3	USNLMTE	AVODIRES (b)	8 A	92
4	TTRNAGE	SIMULENT	E 7	68
5	URRPESB	ERGOTANT	5 E	86
6	R+TEEHNA	SUPERBE	2 B	26
7	ATXEEON	HAVERENT	B 6	74
8	AON+FRII	TAXEE	J 4	34
9	OA+ZEEIL	FINIR	4 A	26
10	KPIUESN	LIEZ	D 12	54
11	UEN+MOVA	KEPIS	G 7	50
12	MOUN+?CL	AVEZ	15 A	48
13	UM+FAY?S	ENCLO (S)	8 J	30
14	M+NUJOWC	FUYA(I)S	H 10	88
15	MUJC+IEE	WON	1 A	40
16	IMU+ILEA	JACEE	13 G	25
17	EIIUL+RG	AME	C 13	20
18	TOODLHA	OLIGURIE (c)	N 8	72
19	DOA+EQAU	HOTEL	15 K	27
20	DOA+IDS	CAQUE	L 8	28
21	DOAD	ICAQUES	L 7	31
22	DA	YOD	12 H	20
		DA	A 11	10
				1025

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

(a) v.i., étouffas un feu de mine avec de la boue.

(b) arbre africain. DEVORAIS perd *3 points.*

(c) fait d'uriner moins.

Solution des tirages filmiques : 1. La Symphonie pastorale (e) ; 2. Miracle à Milan ; 3. La Loi du Seigneur ; 4. Une aussi longue absence ; 5. Le Messager ; 6. La classe ouvrière va au paradis ; 7. *Le Tambour.*

MICHEL CHARLEMAGNE.

* *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, bd Pereire, 75017 Paris.*

MOTS CROISÉS

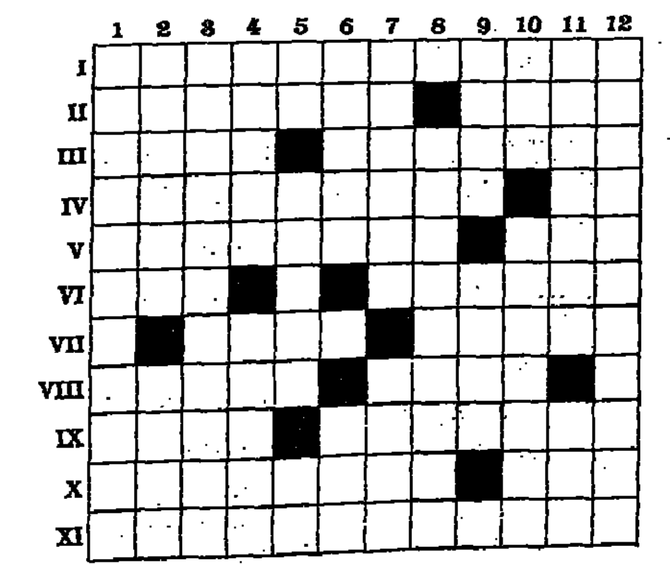
N° 387

Horizontalement

I. Tout à fait d'actualité même s'il ne s'agit pas d'une chaude actualité. – II. On l'a gardé sur le cœur. Plutôt rude. – III. Ne gardera pas sur le cœur. On lui conseille plus de faire la guerre que de faire l'amour. – IV. Firent des exhibitions. Dans l'histoire, ça se répète. – V. Prirent la tête. Produit du meilleur et du pire. – VI. Souffle difficilement le chaud. Donnai une proportion convenable. – VII. Sans différences. Petit esprit. – VIII. Ce sont ceux de la terre. Une vraie pomme. – IX. Toujours belles quand elles sont loin. Elle fait penser au ciel. – X. Remettais sur pied. Dans l'auxiliaire. – XI. Avec elles, vous êtes bons au moins pour une danse.

Verticalement

1. Cela peut être un mouchoir. – 2. Elles pèsent lourd, et parfois elles permettent de compter gros. C'est de famille. – 3. Firent en sorte qu'on leur fasse confiance. – 4. Pour *une cure, elle est agréable.* Dès qu'on a pu le réaliser, il disparaît. – 5. Poursuivie par Zeus. Lancées. Possessif. – 6. Jeter des éclairs. Contient un peu de rouge. – 7. Apportent un peu d'oxygène. Se voit à l'œil. – 8. Produit de l'esprit de contradiction. – 9. Un torrent du terroir. Souvent c'est une plaie d'argent. – 10. Pour un peu de blé. Chez le peintre du dimanche. – 11. Va au canal. Direction. – 12. Quelles pommes !



SOLUTION DU N° 386

Horizontalement

I. Blanchisserie. – II. Eucalyptus. Ln. – III. Rêe. Américain. – IV. *Lustré. Etalée.* – V. *Ur. Oings.* Dina. – VI. Eif. Usure. – VII. Cantine. Tinto. – VIII. Onguents. Léon. – IX. Noires. Ili. Ue. – X. Investisseurs.

Verticalement

1. Berlusconi. – 2. Lueur. Anon. – 3. Aces. Engiv. – 4. Na. Toiture. – 5. Clarifiées. – 6. Hymen. Nnst. – 7. Ipe. Guet. – 8. Stress. Sis. – 9. Suit. Ut. Ls. – 10. Escadrille. – 11. Aliène. – 12. Ilien. Tour. – 13. Ennéagones.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

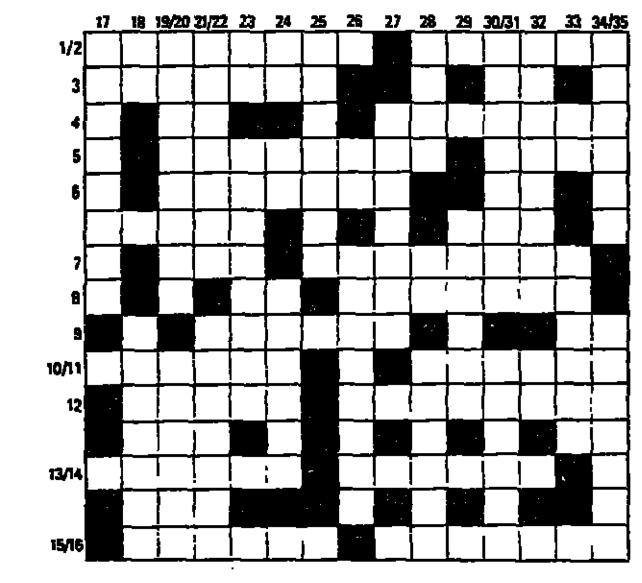
N° 387

Horizontalement

1. DEEFIILN. – 2. AEEGNR (+ 3). – 3. EENNORU. – 4. DEGIIRS (+ 1). – 5. DEIIIOST. – 6. EGGINNS. – 7. ACENORRU (+ 1). – 8. CEEPRST (+2). – 9. AABETT. – 10. CCLNOU. – 11. AEEINR (+4). – 12. ACLNOSTU (+2). – 13. ACEEMR (+4). – 14. ABIIST (+1). – 15. DEEIIT. – 16. DEEILLR.

Verticalement

17. IIMNOSSU. – 18. CELORTV. – 19. EEFGIMNU. – 20. AEIINR (+1). – 21. DEEIIIR. – 22. AACEETT. – 23. ABEILNST (+1). – 24. AEENSU (+ 1). – 25. EELNRTU (+ 1). – 26. ACEIOSTT. – 27. CEEEGNR. – 28. ABILNO. – 29. CEOPST. – 30. EEILORTT. – 31. ABENRU. – 32. ADEIRTUU. – 33. AEEPRT (+ 7). – 34. EESSSU. – 35. AEIMNNU.



SOLUTION DU N° 386

Horizontalement

1. POLICIER. – 2. IMAMAT. – 3. IRISANT. – 4. UROPODE. – 5. OGRESSE. – 6. OUARINE, singe hurleur (ENROUAI, NOUERAI, RENOUAI). – 7. INFECTE. – 8. ASIENTOS, contrats (ASSOIENT). – 9. TAJINE. – 10. PRENDRAS. – 11. AMBRERA (BRAMERA, EMBARRA). – 12. DENOUA (DOUANE). – 13. COURSIER (CROISEUR, SECOURIR, SOURCIER). – 14. RESSAC (CASSER, CESARS, CRASES, CRASSE, SACRES, SCARES, SERACS). – 15. EXHEREDE. – 16. SAFRAN.

Verticalement

17. PICOTIN. – 18. APERÇUE (EPUCERA). – 19. ORIGAN (AGONIR, AGRION, IGNORA, ROGNAI). – 20. RIFAINES (FREINAIS, INFERAIS). – 21. ISOETES (TOISEES). – 22. INCURIE. – 23. CITADINS (SCINDAIT). – 24. INUSITE. – 25. ENTRAIDE (AIDERENT, DENTAIRE, DERAIENT, ETEINDRA, ETENDRAI). – 26. APOLLON. – 27. INOUIES. – 28. TIMORES (ROTIMES). – 29. ILLUMINE. – 30. ALENOIS. – 31. NIRVANA (NAVARIN). – 32. TINETTE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Les Tables de la Semaine

PARIS

Au Poulbot gourmet

C'est un ami gourmand, Patrick Ladroue (de Fréquence-Montmartre), qui m'a fait découvrir, sur « sa » Butte, le bon Jean-Paul Langevin, nouvement installé dans une toute simplette maison. Je m'y suis régalé. Entrées de 24 à 76 F (le foie gras de canard maison), plats de 45 F (l'andouillette de chez Duval – A.A.A.A.A.) à 90 F (filet de bœuf au sabayon béarnais), en passant par la poivrade de sanglier, châtaignes et poires au vin (75 F) ou la petite daurade farcie (58 F). Un fromage de jour (ce qui est sagesse dans une petite maison) et de bons desserts. Jolie carte des vins, dont un côte-rôtie Louis de Vallouit 1983, remarquable (130 F). Il y a quelque trente ans, nous buvions déjà le vin des Vallouit avec Curnonsky !

J'étais fier de cette bonne adresse nouvelle lorsque sont parus les Guides 86. le Bottin gourmand donne une étoile à Langevin et le Gault-Millau une toque : les bons appétits se rencontrent !

● **Au Poulbot gourmet, 39, rue Lamarck (18e). Tél. : 46-06-86-00. Fermé le dimanche soir, et du 1er au 15 janvier.**

Le Drugstorien

Descendons des hauteurs (géographiques et gourmandes) pour reconnaître qu'au Rond-Point, devant les jets d'eau élyséens, le premier étage du Drugstore (« marché aux drogues » en traduction libre) est un endroit des plus agréables. Régal des étrangers et des provinciaux, – touristes, et pourquoi pas ? – régal (modeste mais sûr) pour les amateurs de fruits de mer et de quelques plats très honorables (la raie au fromage : 61,80 F et le gigot en civet aux oignons confits : 67 F par exemple).

Service souriant de jeunes personnes gentiment habillées. Desserts « drugstoriens ». Excellents pains du Fournil de Pierre. On sert le soir de 19 heures (avant cinéma) à 1 heure du matin. Les déjeuners sont aussi courus.

● **Le Drugstorien, 1, av. Matignon (8e). Tél. : 43-59-38-70. Tous les jours.**

PROVINCE

Auberge Jean de La Fontaine à Château-Thierry

Dans la ville natale du « Bonhomme », c'était – ô honte ! – le désert gastronomique. Il a fallu transformer une ancienne cordonnerie en salle à manger Louis XIII rustique et un bon cuisinier pour réussir le miracle. On savait que Guy Girard (venu du Petit Coin de la Bourse, où il n'avait jamais été remplacé) était, sous des dehors tempétueux, un homme affable. Le voici homme à fables, si l'on ose dire (on les lit, joliment peintes sur bois, en décor).

Aidé de deux jeunes de son ancienne équipe, rajeuni de dix ans après avoir coupé sa barbe, il mitonne de la même admirable façon ses plats pleins de saveur, du sandre à la nage au beurre blanc au pot-au-feu de lapereau à l'ail doux. Puis le roquefort Gabriel Coulet, l'unique, avant le feuilleté chaud aux poires à la dijonnaise. Un menu week-end (140 F net) de trois plats, fromage et dessert. Un saumur-champigny à 47 F peut l'accompagner, excellent. A la carte comptez 200 F.

● **Auberge Jean de La Fontaine, 10, rue des Filoirs à Château-Thierry (02400). Tél. : 83-63-89. Fermé dimanche soir et lundi.**

Le Gonfalon à Germigny-l'Evêque

En allant voir Girard (ou en en revenant), faites un petit détour par Germigny-l'Evêque saluer, au *Gonfalon*, la cuisine d'une Dame d'ARC, Line Colubi. Une « hostellerie » des bords de Marne (quelques chambres) et une cuisine qui mérite le détour. A la carte 250/300 F.

● **Le Gonfalon, 2, rue de l'Eglise à Germigny-l'Evêque. Tél. : 64-33-16-05. Fermé lundi soir.**

L. R.

Qualité, simplicité, nouveauté

Pêle-mêle de fin d'année.

LES associations de consommateurs et leurs revues semblent en général plus soucieuses de leur porte-monnaie que de leur santé, et c'est dommage. Le Laboratoire coopératif, par contre, en son bulletin bimestriel, se penchait sur ces problèmes vitaux, trop négligés des Français et eût mérité une large audience. Il est vrai que ses analyses gênaient le mercantilisme de la bouffe. Financé par les coopératives de consommateurs en grande partie, le *Bulletin* doit cesser de paraître. On le regrettera avec un peu de remords... Si l'on en avait un peu plus parlé, s'il avait eu plus d'abonnés...

Que M. Alain Gaussel, son directeur, veuille bien en tout cas accepter nos remerciements pour son action passée et l'aide apportée à la gastronomie. Gastronomie qui, comme chacun le devrait savoir, est avant tout qualité du produit.

Eh bien ! mais, la campagne lancée par un lecteur, M. Claude Koch, contre les appellations ridicules porte ses fruits. Le sottisier cette fois s'enrichit d'un envoi de M. André Hélard, qui a relevé, pour un concours gastronomique des chefs bretons, un turbot mi-cuit en spirale aux oursins de mer et brick d'huîtres, un mille-feuille de légumes aux herbes asiates, un panaché de trois poissons à l'écume du rivage, un ris de veau et son baluchon marin, etc. Et ce lecteur spirituel propose l'étude obligatoire des *Précieuses ridicules* à l'école des « énarculinaires » !

∴

Dernier courrier des lecteurs.

Grands compliments pour Le *Régent* (avenue Durand-de-Gros à Rodez (tél. : 65.67.03.30), qui « *mérite une étoile au Michelin* ». Mais cette étoile il l'a... au Bottin gourmand ! Par contre ni le Michelin ni le Bottin ne signalent, à Haybes (en Ardennes, à quelques kilomètres du Fumay), l'*Hôtel Jeanne-d'Arc*. Un lecteur enfin s'insurge – et avec raison – contre les « brasseries » où l'on refuse de vous servir avant 12 h 30 ou 19 h 30 comme cela se faisait naguère et se fait encore chez nos voisins. C'est sans doute une question d'horaires du personnel et de charges sociales. Mais il est sûr que le succès du *Petit Salé* (99, avenue des Ternes. Tél. : 45.74.10.51) vient de ce que l'on y sert, de 12 heures à 23 heures le petit salé non-stop (et aussi quelques autres plats et fromages corrects et de prix modeste).

LA REYNIÈRE.

MAISON

L'arc-en-ciel du « blanc »

En janvier, des tons forts.

TRADITION oblige, janvier reste le « mois du blanc ». Celui pendant lequel grands magasins, boutiques et vente par correspondance rivalisent de prix en promotion.

Dans le foisonnement des nouveautés, les parures pour le lit remportent la palme des créations. Les couleurs tendres y côtoient des tons forts et le gris se décline du « perle » très doux au presque noir.

Pour s'évader des draps aux motifs floraux, quelques thèmes se développent, ébauchés l'an dernier. Dans la gamme des « exotiques », la parure « Omaha » de Dorma a des motifs fondus, d'inspiration africaine, tandis que « Paréo » de Bassetti éclate en larges taches de jaune, rouge et violet. Très japonisant, « Bambou », collection boutique d'Agalys, joue sur le noir et le blanc, avec des bâtonnets entrecroisés. Un beau motif cachemire est traité en camaïeu de bordeaux pour la parure « Népal », création des Galeries Lafayette.

Si les dessins géométriques sont présents dans toutes les collections de draps, les carreaux expriment la tendance de l'année 1986. Pour sa première collection de linge de maison, Georges Rech a conçu un ensemble de lit à grands carreaux pastel, ponctués de gris foncé. « Cambridge » d'Agalys est structuré d'un motif prince-de-galles géant, marine et blanc, ressortant sur un fond granité. Olivier Desforges joue la fantaisie avec un drap à impression de mini-carreaux style tartan écossais; les taies unies, bleu ou vert vifs, sont ornées d'un « nœud pap » écossais placé en angle.

Dans le sillage des tissus d'ameublement, les rayures animent plusieurs modèles de draps de style très moderne. A La Redoute, des rayures tennis horizontales blanches se détachent sur un fond noir ou gris; les taies, à grands a-plats noir et gris, sont traversées d'une large bande blanche. Un jeu de rayures, en marine et rouge, est imprimé sur un contrefond grisé bleu pour le drap « Roberto Stéfano », création du Printemps.

Le talent protéiforme de Zofia Rostad lui permet d'aborder, avec la même réussite, le style naïf et l'abstrait. Elle a imaginé, pour une parure de lit, un graphisme linéaire noir ponctué de taches vives donnant un effet de mosaïque (« Craquelé » Elvé). En hommage au peintre Sonia Delaunay, les 3 Suisses éditent une housse de couette et des taies reproduisant un tableau de l'artiste. Très contemporain également, l'ensemble de lit « Labyrinthe » de Descamps, style Primrose Bordier, est imprimé de motifs géométriques de couleurs primaires soulignées de gris.

Très sophistiqué, l'un des draps de la première collection de linge de Rochas est imprimé d'une dentelle noire sur fond blanc. Autre opposition de noir et blanc avec une amusante parure de Sylphe de Fremeaux, entièrement recouverte d'une partition de musique.

Les couleurs douces n'excluent pas un brin de fantaisie. Pour évoquer la mer, le modèle « Deauville » de Givenchy est imprimé de rubans-vagues en bleu et rose; « Baltimore » de Cacharel est parsemé de gros coquillages de tons nacrés.

JANY AUJAME.

PHILATÉLIE n° 1929

Le cinquantenaire du Front...

...Populaire célébré par un timbre-poste soulignant « Les loisirs » d'après une œuvre de Fernand Léger. Vente générale le 3 février (2e/86).

2,20 F, polychrome.

2,20

Format 36×22 mm. F. 50. Imprimé en hélio, d'après l'œuvre de l'artiste, par l'Atelier de Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– **1er et 2 février, de 9 à 18 heures,** au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, Bd de Vaugirard, **Paris-15e.** Oblitération « PJ. »

– **1er février, de 8 à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvres, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e.** Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Tricentenaire des relations...

... diplomatiques avec la Thaïlande, timbre annoncé la semaine dernière, sera également en vente anticipée les :

– **25 et 26 janvier,** de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de **Brest (Finistère).** Oblitération sans mention « P. J. ».

– **25 janvier, de 8 heures à 12 heures,** au bureau de poste de **Brest Principal,** avec boîte aux lettres pour l'oblitération, **sans mention « P. J. ».**

Cette information nous est parvenue après la mise en page de notre chronique n° 1 928.

Alliance française...

... à Jérusalem (Israël), pour célébrer sa création, un bureau temporaire des PTT se tiendra, le **6 janvier,** dans cette ville. Seuls les timbres français pourront être oblitérés par le cachet de ce bureau temporaire français à l'étranger.

En raison de la publication tardive de cette information par les PTT, un délai exceptionnel de huit semaines – après la date – est accordé pour obtenir cette oblitération en France. Conditions habituelles aux « P.J. », adresser à : M. le Receveur des Bureaux Temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

● **COTE-D'IVOIRE :** double anniversaire, 25e de l'adhésion à l'ONU et 40e de l'Organisation, souligné par un timbre de 100 F (CFA). Format 48 × 27 mm. Impression offset, par Edila, d'après une maquette de L'Arquer.

● **WALLIS ET FUTUNA :** en hommage à Albert Schweitzer (1875-1965), en tant qu'organiste, il a été émis un timbre-poste de 50 F (CFA). Le docteur, prix Nobel de la paix 1952, fut pasteur, théologien, musicologue et fondateur de l'hôpital de Lambaréné au Gabon. Imprimé en taille-douce, en noir, bistre et violet, par l'imprimerie de Périgueux. Maquette et gravure d'Eugène Lacaque.

50F

● **CONFÉRENCES** par les membres de l'Académie de philatélie, le 11 janvier à partir de 10 heures et, l'après-midi, de 14 h 15. Salle des conférences, 34, Bd de Vaugirard, Paris-15e. Entrée libre.

ADALBERT VITALYOS.

Miettes

● **Dans sa « Lettre » genevoise,** Jacques Souvairan raconte que, pour le sommet Reagan-Gorbatchev et tandis que Gérard père et fils, les grands « cigariers » de Genève, avaient fait venir tout spécialement de Cuba un « rouleur de cigare » de La Havane, le gouvernement fédéral reçut les deux présidents au Pommery brut.

● **Jean Biraben** (en occitan « tourne bien ») un Béarnais solide et travaillant en famille les produits du terroir, ouvre une boutique à Paris (71, av. Paul-Doumer, 16e. Tél. : 45-04-33-64) arrivages directs de foies oie et canard frais et les produits et plats traditionnels du Béarn et de la Chalosse.

● **L'Alsace à Paris** (Champs-Elysées) ouvre une boutique, ambassade gourmande de cette belle province. On y trouve le foie gras mais aussi les knachs et les saucisses de foie, les eaux-de-vie blanches, le munster, le kouglof et bien entendu les choucroutes : 10, rue du Colisée, 8e. Tél. : 45-62-54-85.

L. R.

PHOTO

Herman Leonard dans « l'Œil du jazz »

« Raconte-moi une histoire » dit Herman Leonard à Oscar Pettiford : *« et sur sa basse, il m'avait raconté une histoire très simple comme un conte sans paroles pour enfants ».*

Les photos d'Herman Leonard, celles d'Oscar Pettiford par exemple, racontent une histoire simple, une histoire en noir et blanc comme les notes sur une portée ou les touches d'un piano. En noir et blanc, comme les nuits et les jours des jazzmen, des chanteuses et des photographes. Le jazzman est photogénique : l'improvisation se marie bien avec l'instantané. Et à chaque lot de photos, son commentaire – anecdotes ou confidences transcrites par Philippe Carles, – reconstruit la légende du jazz. *« Entre deux sets,* raconte Herman Leonard, *au très snob Stork Club (c'est là que travaille Henry Fonda dans* le Faux Coupable, *le film d'Hitchcock). Lena Horne était venue poser dans mon studio de Sullivan Street, et s'était aimablement mise en retard pour son dernier tour de chant. De retour au club, je lui avais proposé de prendre un verre à ma table. Non, je n'ai pas le droit, avait-elle dit. Elle était pourtant la vedette du programme. Mais elle n'était pas blanche. »*

New-York, 1950, Herman Leonard vient de changer sa passion en œuvre. Il ne le sait pas encore. Né le 6 mars 1923, engagé dans le service de santé de l'armée en Birmanie, il développe ses films dans son casque. Il bourlingue en Asie et au Moyen-Orient, plonge dans l'actualité, la publicité, le spectacle, la mode – de *Cosmopolitan* à *Play Boy* en passant par *Ebony*, – mais son jardin secret reste le jazz. Pochettes, livres, magazines ; les amateurs suivent son aventure. Il pousse très loin son rôle de passeur, d'intermédiaire, de témoin.

Avec les batteurs, il a l'air de se cacher dans la caisse claire. Avec les saxophonistes, on dirait qu'il sort de l'étui. Probable qu'avec les trombones, il reste en coulisse. Et il semble encore invisiblement là pour traquer, hors scène, l'exceptionnelle solitude d'un Armstrong qui pourtant savait jouer du public aussi bien que de la trompette.

Des musiciens, il aime tout, et la musique en premier lieu : *« Jo Jones aura été un de mes problèmes photographiques. Comme il accompagnait chaque note, chaque son qu'il produisait d'une grimace ou d'une expression particulière, j'ai souvent hésité avant d'appuyer pour obtenir la photo la plus musicale. »*

L'Œil du jazz est en passe de devenir le livre de chevet des amateurs, des photographes, des historiens, et de proche en proche, de tout un chacun. On pourrait classer les photos de mille manières. Selon les élégances par exemple, que l'air du temps remet à la mode : Billy Eckstine, tiré à quatre épingles, Chet Baker, en présentateur de cravates, James Moody, pochette à trois pointes, Duke Ellington ciselé pour l'éternité dans des diagonales de lumière que l'on croit inventées pour lui, Babs Gonzales, soigné jusqu'à la monture des lunettes, Miles Davis, qui paraît en 1948 plus âgé qu'aujourd'hui. Tout un répertoire de la bonne coupe et du dandysme. Herman Leonard voit loin. Il fait porter tour à tour une de ses propres chemises, toujours la même, à Billie Holiday, Lena Horne, et James Russel. Passe encore qu'il le demande : mais il l'obtient.

Assistant du célèbre portraitiste Yousuf Karsh en 1947 (Einstein, Eisenhover), il devient photographe privé de Marlon Brando, en 1956 *« C'est ainsi,* dit-il, *que j'ai compris l'importance de la relation qui s'établit entre le photographe et la photographie. »* Est-ce pour cela que le livre, superbement mis en page par Francis Paudras, s'ouvre sur Art Tatum ? *« Dans toute ma vie de photographe, il y a deux sujets devant lesquels j'ai tremblé. Albert Einstein et Art Tatum. Peut-être parce que je me souvenais des mots de Fats Waller saluant son arrivée dans un club : « Mesdames » et Messieurs, c'est Dieu qui vient » d'arriver dans cette maison. »*



Dexter Gordon, New-York Royal Roost, 1948.

Visage ruisselant de Bud Powell ; air placide de Cannonball Adderley. Splendeur ineffaçable de Chet Baker *« si beau que je l'ai posé sur le toit de l'immeuble en pleine lumière du jour, mais cela n'a en rien altéré sa beauté »* ; Dexter Gordon enveloppé de lumière et de fumée, l'histoire du jazz pour Herman Leonard est jalonnée de visages. Mais parfois une simple évocation suffit : en couverture du livre : un étui de saxophone, des partitions, une cigarette qui fume sur une bouteille. Lester Young, bien sûr. En mars 1957, Daniel Filipacchi présente quelques épreuves de Leonard aux lecteurs de *Jazz magazine* : *« Il faudrait publier un album d'au moins 250 pages pour donner une idée à peu près juste de la diversité de son talent. »* Vingt-huit ans après, cet album existe.

FRANCIS MARMANDE.

★ Herman Leonard, *l'Œil du jazz*, conception graphique de Francis Paudras, Filipacchi, 270 F.

THÉATRE

TROIS COMÉDIES DE SACHA GUITRY

Le goût des choses inachevées

C'est avec onze mois de retard que nous allons fêter le centième anniversaire de la naissance de Sacha Guitry, en assistant, ce mois de janvier 1986, à trois de ses comédies, *le Veilleur de nuit, la Prise de Berg-op-Zoom* et *Faisons un rêve*, qui sont, toutes trois, de la première période de l'auteur puisqu'elles datent respectivement de 1911, 1912 et 1916.

Seul Sacha Guitry aurait su trouver lui-même les mots, un peu espiègles et pas mal mélancoliques, pour dire les raisons de ce retard, pour s'en moquer.

Il était donc né le 21 février 1885, à Saint-Pétersbourg, 12 perspective Nevski. Son père, Lucien, qui avait alors vingt-cinq ans, et qui allait devenir l'un des plus grands acteurs français, avait signé, trois ans plus tôt, en 1882, un contrat par lequel il s'engageait à jouer pendant neuf saisons au théâtre Michel de Saint-Pétersbourg. Le parrain de Sacha fut le Tsar Alexandre, et ce même prénom fut donné à l'enfant, mais, tout de suite, on n'employa que le diminution, Sacha.

Quand Sacha eut quatre ans, sa mère et son père se séparèrent. Il est reconnu que les enfants de cet âge vivent plus ou moins bien le divorce des parents, c'est selon. Sacha Guitry le vécut on ne peut plus mal. Il en souffrit affreusement, et il ne s'en remit jamais. *« Ne pas pouvoir se dire qu'on se souvient d'avoir vu son père et sa mère à la même table, n'avoir pas vu leurs deux visages penchés au-dessus de votre lit quand vous avez été malade, c'est affreux, plus tard »*, a-t-il écrit. Le mot fort de cette phrase, c'est *« plus tard »*.

Toutes les personnes qui ont vraiment partagé les jours de Sacha Guitry, et, en premier lieu, les femmes qui ont été mariées avec lui, ont reconnu que, malgré l'intelligence de ce qu'il a pu si souvent écrire sur le sujet, il fut, lui-même, jusqu'à sa mort, incapable de ressentir ni l'amour ni l'amitié, et que jamais il n'eut avec qui que ce soit un réel moment d'abandon. Son extrême courtoisie, son extrême générosité, son extrême gentillesse, notamment avec les acteurs au moment des répétitions, étaient très frappantes, et bien sûr très « vraies », mais elles étaient un acte de pure volonté ; elles lui étaient sans doute nécessaires pour supporter un malaise de vivre qui commença un jour de 1889, à Saint-Pétersbourg, quand sa mère prit le train pour la France.

Seconde souffrance de Sacha Guitry : son apparence physique. Il ne se trouvait pas beau. *« Mes traits sont empâtés, mon regard est imprécis, je n'ai rien qui soit apparemment spirituel »*, a-t-il écrit, et c'était vrai. Mais il oublie de dire qu'il sut rétablir ces défauts pas l'ascendant prodigieux d'une inimitable voix, dont le timbre et les inflexions suscitaient un phénomène de charme auditif qui transfigurait les sensations optiques, si bien que la présence physique de Sacha Guitry, sur scène, était irrésistible.

Il a été l'un des plus grands *« musiciens de la voix parlée »*, il serait peut-être un jour envisageable de transcrire des partitions musicales du jeu de voix de Sacha Guitry (que nous gardons par le disque) ; il n'est pas étonnant qu'il ait eu chez lui des partitions manuscrites de Mozart, Wagner, Rossini, Debussy, Chopin, et il a plus d'une fois écrit, sur la musique, des choses remarquables, – témoin ceci : *« La musique est une langue universelle dont on sait que c'est de l'allemand, de l'italien, du polonais, et qui provoque le miracle de vous faire comprendre, pendant quelques minutes, du polonais, de l'italien et de l'allemand. »*

Goutte-à-goutte

Le théâtre a été sa vie, son poumon artificiel, son goutte-à-goutte. En 1952 (il est mort cinq ans plus tard), il a calculé qu'il avait joué 15 000 fois la comédie. Il a écrit cent vingt-cinq pièces de théâtre et trente films, il écrivait d'habitude ses pièces en trois jours, à raison d'un acte par jour. Il ne donnait pas à ses œuvres plus de mérite qu'elles n'en avaient. *« De toutes mes comédies,* disait-il, *celle que je préfère est sans doute* Nono. *Cette œuvre-là est spontanée, il ne s'y trouve pas de bavures et elle n'est pas déformée par le « métier »*. Il disait aussi : *« Mes pièces sont des croquis, des esquisses, que la crainte de mentir m'empêche souvent de terminer ou plus exactement de fignoler. J'ai ce goût des choses inachevées, parce que rien ne finit jamais. »*

Pour lui, un regard, trois pas, *tout un choix de silences*, avaient autant de sens que les paroles. C'est pourquoi, aujourd'hui, le texte imprimé de ses pièces est comme un vestige, presque une épave, défiguré, insaisissable. Ces « esquisses » qu'ont été ses pièces, il les modelait, les animait, les transfigurait, par ses mises en scène spontanées, très libres, qui ne respectaient, de même que son cinéma, aucune des « règles » du métier.

C'était la personne singulière des acteurs, et son jeu propre, qui étaient la vie de ses pièces, qui étaient son théâtre. Souvent, au cours des répétitions, quand un acteur donnait une réplique, Sacha Guitry, sur un ton étonné et désolé qui n'était pas « menti » du tout, disait : *« Vous n'allez pas dire ça ! »*. – *« Mais c'est le texte »*, disait l'acteur. *« Peu importe,* disait Guitry, *vous ne pouvez pas dire ça, vous allez m'aider à trouver autre chose, ce n'est pas bien, ça... »*

Il cherchait, il inventait, il allait à l'aventure jusqu'à la dernière représentation de chaque pièce, il marchait beaucoup, sur scène, en jouant. Avec un podomètre il a compté, par curiosité, qu'il parcourait par exemple 3,5 kilomètres en jouant *Deburau*, 3,2 kilomètres en jouant *N'écoutez pas, Mesdames*.

Si l'on jouait aujourd'hui les pièces de Sacha Guitry, elles seraient, probablement, difficilement écoutables, sauf par des publics de Boulevard vraiment peu exigeants, parce que, sans la présence magique et les libertés improvisées de mises en scène de Sacha Guitry en personne, nous ne pourrions percevoir là que des comédies de mœurs un peu faciles tournant autour des adultères, des suites d'effets, une grande verve. Ou bien il faudrait au moins que ces pièces fussent jouées par des vrais grands acteurs, qui prennent le relais des Raimu, des Michel Simon, des Fernandel, des Harry Baur, des Pauline Carton, et des Sacha Guitry, qui les jouaient autrefois.

Sans cela, le sérieux et la profondeur de ces pièces n'apparaîtraient pas. Guitry donne la clef de son théâtre dans cette phrase toute simple : *« Je ne me suis jamais complètement guéri de cette manie de croire qu'on peut rire d'une chose parce qu'elle n'est pas drôle. »* Tout Guitry est là, mais rien n'est plus délicat et difficile à faire partager.

Nous avons dit que nous fêtons le centième anniversaire de la naissance de Sacha Guitry avec onze mois de retard. Ce n'est pas tout à fait vrai, car, en février 1985, était paru un livre etraordinaire, le *Sacha Guitry*, de Jacques Lorcey aux éditions PAC. C'est un album proprement incroyable, gros et lourd comme les paquets de lessive que vendent les grandes surfaces. Il y a plus de mille illustrations en noir et en couleur, toutes les photos imaginables de Sacha Guitry, de ses amis, de ses acteurs, de ses pièces, de ses chiens, de ses maisons, des objets qu'il avait chez lui. Sûrement, Guitry est là, plus fidèlement que dans les reprises que l'on pourrait faire de ses pièces.

Il est mort le 24 juillet 1957, avec sa gentillesse foncière, sans peser sur quiconque. Il avait juste avoué, une fois : *« Personne autour de moi, jamais, ne s'est rendu compte à quel point j'aurais pu être malheureux, si je l'avais voulu. »*

MICHEL COURNOT.

★ *Veilleur de nuit*, à partir du 17 janvier au Théâtre 13.

★ *La prise de Berg op Zoom*, à la Michodière à partir du 17 janvier.

★ *Faisons un rêve*, au Saint-Georges, à partir du 17 janvier.

PEINTURE

Aldo, Tino et Dédé

La figuration libre est une notion à manier avec précaution. On se souvient certainement des débuts fracassants de Robert Combas et d'Hervé di Rosa, abusivement classés sous ce curieux label. Eh bien voilà que la seconde vague, sans crier gare, arrive déjà dans nos murs avec la bénédicton de Robert et d'Hervé. Le groupe Yaro – un jeu de mots ésotérique qui rassemble trois jeunes mousquetaires venus de Sète : Aldo, Tino et Dédé, sans oublier le poète du trio, Michel Zoom, – expose ses travaux à la galerie Beau Lézard, et Paris aura jusqu'à la mi-janvier pour saluer les premiers pas de la fine équipe.

Ces *« primitifs »*, ainsi désignés par le catalogue, sont pourtant loin d'ête brouillons. Dans l'ordre de la formation, Aldo tient les rênes de la section décor ; Tino s'adjuge le secteur des figurines en plomb, et Dédé règne sur les peintures. A part la jeunesse, ils ont en commun le goût de la prolifération monstrueuse (Tino, Dédé), ou décorative (Aldo). Côté mâchoire donc, Dédé se défend sur grand format, toile de jute plus acrylique, en apprivoisant d'hypothétiques reptiles. Tino, grâce à ses petits soldats, se crée, comme il dit, un univers qui va de la fumerie d'opium aux rabatteurs de gibier des temps préhistoriques. L'un comme l'autre, ils aiment les crocos, ce qui n'est pas mal : du point de vue de l'histoire de l'art, cela représente une assurance contre une digestion trop facile. D'ailleurs, Tino, jamais en reste, s'en explique dans la notice de l'exposition : *« Je sculpte mes moules, je peins mes personnages et c'est beau. Ça ne suffit pas ? »*

A terme, sans doute, ça risque d'être un peu court. En attendant le verdict de la maturité, Yaro en effet célèbre ses trois ans d'existence. Nos lézards se font les dents, ce qui dans le sérieux actuel est loin d'être courant.

B. R.

★ 36, rue des Archives, 75004 paris, jusqu'au 11 janvier.

PHOTOGRAPHIE

L'Orient perdu de Lehnert et Landrock

Rudolf Lehnert, Ernst Landrock, un photographe autrichien et un praticien de laboratoire allemand unis dans un même désir de l'Orient, cela donne au début du siècle une traversée de la Méditerranée. Et en 1984 une surprise ; Philippe Cardinal découvre deux mille plaques de verre dans une librairie du Caire, la maison Lehnert-Landrock. Devant la quarantaine de photos inédites, noir et blanc, montrées à la FNAC, s'étendant de 1909 à 1919 (période dite tunisienne), on ne peut que rêver aux autres clichés qui dorment dans les tiroirs.

Hormis cette trouvaille inespérée, l'itinéraire de Lehnert reste mystérieux ; on ne sait pratiquement rien des circonstances de sa mort. En 1927, après un séjour égyptien, il repart pour ne plus revenir, se perdant à jamais dans les sables, tandis que Landrock s'installe et monte boutique. Une disparition troublante qui va s'accorder à nos plus vieux démons exotiques, d'autant plus que l'exposition rend un hommage obstiné aux trois thèmes classiques du voyage en Orient : la femme, l'oasis et le désert. Il y a là, sur les tirages où l'on devine quelquefois que le verre s'est brisé, des chameaux à flanc de colline, des portraits de jeunes filles parées de bijoux, des chameliers qui reposent dans l'ombre des dunes, le reflet des remparts dans l'eau des oueds, bref toute la vie quotidienne d'une époque révolue.

B. R.

★ Fnac Etoile, 26, avenue de Wagram, 75017 Paris, jusqu'au 25 janvier.

CINÉMA

« SUNDOWN », de Henry Hathaway

Gene Tierney et les guerriers

Sundown, qu'on traduirait littéralement par « coucher de soleil » plutôt que *« crépuscule »*, est une curiosité. projeté pour la première *fois sur les écrans américains* fin 1941, cinq semaines avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, il porte assez cruellement la marque du temps et se termine par un prêchi-prêcha sur les mérites combinés du soldat et du prêtre. Henry Hathaway, le réalisateur inspiré des *Trois Lanciers du Bengale*, mais aussi de *Niagara*, en signe la mise en scène avec une turbulence, un côté piaffant, qui font merveille. Rien ne tient debout, vraiment, en voulant mettre trop d'ingrédients différents dans sa sauce, le producteur Walter Wanger frôle la parodie involontaire et pourtant *nous divertit sans* remords.

Une bien jolie eurasienne, Zia (Gene Tierney), débarque d'un avion en pleine nature, au Kenya. Elle est accueillie par les indigènes comme une amie, sinon comme une sœur. Nous apprendrons, un peu plus tard, que son destin est infiniment plus compliqué, elle est d'abord la fille d'un riche marchand arabe et d'une Française, pour se découvrir aux dernières séquences héritière d'un nom glorieux, celui d'une sorte de Jean Rouch britannique, qui est le maître et le modèle de celui qu'*elle va aimer, Bill* Crawford (Bruce Cabot).

La guerre européenne sème ses ravages, les Shanzis, une tribu de bons sauvages, manipulés par un trafiquant d'armes, agent des Allemands, reçoivent des armes et se révoltent. Un major Thompson avant la lettre, scrogneugneu au possible, le major Combes (George Sanders), est envoyé de Nairobi pour rétablir l'ordre occidental dans cet avant poste de la civilisation. Il y retrouve une petite tribu de blancs dont un brave Italien qui hait le fascisme (Joseph Calleia), un chasseur américain échappé d'un vieux film d'aventures (Harry Carey). Six hommes au total, dont l'idéaliste Crawford.

Tout se complique quand Zia joue le double, voire le triple jeu, pour le triomphe de la cause anglaise, mais au grand dam de ce même Crawford, qui se met un moment à douter de son élue. Tout le monde meurt, sauf le couple béni, mais par ordre hiérarchique inversé, l'Italien en premier, le major en dernier, après un long discours patriotique. Nous sommes tout proches du *Casablanca*, de Michael Curtiz avec Humphrey Bogart et Ingrid Bergman, pastiche savoureux qui fit les délices des spectateurs *assoiffés d'évasion* en 1943.

Henry Hathaway sauve les meubles *parce qu'il sait filmer des* bagarres, combats sanglants, comme au meilleur temps des *Mystères de New-York*, et qu'il ne se laisse pas démonter par la présence assez incongrue de Gene Tierney en ces lieux. Les mâles blancs perdus au fond du désert, quand ils l'aperçoivent pour la première fois, n'en croient pas leurs yeux. Le scénario, à de furtifs moments, devient clin d'œil, charge. Hollywood a bien débarqué dans le bled. Avant de devenir l'adorable et inquiétante interprète de *Laura* (1945) et de *Péché mortel* (1946), la jeune vedette n'est encore qu'un faire-valoir, repos du guerrier au service des héros.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les grandes reprises.

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.

☞ TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Tourlourous.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Vidéo-Musique :* 16 h, Madame Butterfly, de Puccini : 19 h, Ram Narayan, de J.-C. Bonfanti : Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn : *Nouveaux films BPI :* 16 h, Albert Cohen, de M. Soutter, 19 h, Televessel, prod. Pologne/Belgique : *Salle Garance* (42-78-37-29) : *Auteurs, acteurs du cinéma de Trieste :* 17 h 30, L'Isola, de P. Passalacqua ; 20 h 30, la Città di Miriam, de A. Lado.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Black season : 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or : 20 h 45 ; le Saperleau.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Hiérodule.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ASILE CULTUREL (45-74-56-58), 21 h : Etranger dans la nuit.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent Coulis.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Mon changement. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club, 20 h 15, Dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : la Goutte.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps forain.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), II. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. – Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Grandir. – Maison intern. du th., 21 h : Le Ramayana.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ ZINGARO (48-03-11-32), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : la Raison close ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h 15 : les Méthodes de Camille Bourreau ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin ; 22 h : Règlement de comptes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : le Chat botté.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Pologne.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15) 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Fantasio.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-09-90-39), 21 h : A. Métayer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h : Kamikaze.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : A. Cordy.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), 20 h 45 : Paris-Pékin.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : Casino.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Lou Jazz band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), Latin Show.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Beyond Words.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MONTGOLFIER (45-54-95-00) 22 h : S. Guerault.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : M. Azzola, M. Foset, P. Caratini.

LA PINTE (43-26-26-15), Fuite de jazz.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix.

STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : J. Nacache Trio.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier Trio.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à D. Addams : l'Education sentimentale, de A. Astruc ; Hommage à E. Lubitsch ; 19 h, Design for Living (v.o.) ; 21 h, la Veuve joyeuse.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Fille du garde barrière, de J. Savary.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94)

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Vendredi 3 janvier

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-46-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82), mar. merc., jeu., ven., sam., dim. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte-Carlo (mardi), 8e (42-25-09-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76), à partir de mercredi ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).

LES GOONIES (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Bastille 11e (43-07-54-40), à partir de mercredi : Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

HOLD-UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille (mardi), 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88 ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NIGHT MAGIC (Can.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City (mardi), 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette (mardi), 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LES LOUPS ENTRE EUX, film français de José Giovanni : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARGET, film américain de Arthur Penn (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70), UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

L'AIGLE A DEUX TETES (F.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARBRE SOUS LA MER (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A. v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45.61 10.60).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (A., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

FALLING IN LOVE (A., v.o) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

FILMING OTHELLO (A., v.o) : République, 11e (48-05-51-33).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'HOMME TRANQUILLE (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85)

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac (mardi), 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-33-99-41).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LEGEND (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-45-42-34), à partir de mercredi.

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (45-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE SAUVAGE : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (A., v.o) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86)

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26), Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

STORMY WEATHER (A. v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

SUNDOWN (A., v.o) Action Christine bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TOUR DE LONDRES (Ang., v.o.) : Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

COMMUNICATION

REMOUS DANS LA PRESSE FÉMININE

Les Editions du Hennin en règlement judiciaire

Difficiles lendemains de fêtes pour la presse féminine. Le 31 décembre, le tribunal de commerce de Paris a mis en règlement judiciaire les Editions du Hennin (environ 250 salariés), qui regroupent les hebdomadaires *Femmes d'aujourd'hui-Mode de Paris, Chez nous* et le mensuel *Femme pratique.* Cette décision compromet l'opération de sauvetage lancée en septembre dernier.

Les Editions du Hennin, filiale française de la société belge Femmes d'aujourd'hui (SAFA), ont été lancées en novembre 1984 sous la triple houlette de la SAFA, de la Société de publications économiques, féminines et familiales (SOPEFF), qui appartient à Mme Francine Amaury (elle édite notamment *Marie-France)* et des Editions mondiales. Objectif avoué de cette alliance : constituer le premier groupe de presse féminine en France, propre à contrer les ambitions du groupe Hachette-Filipacchi *(7 Jours madame, Femme)* et celle du groupe allemand Bertelsmann *(Prima, Femme actuelle).* Mais les journaux ainsi regroupés dans les Editions du Hennin perdent déjà beaucoup d'argent : au 31 décembre 1984, leurs pertes cumulées étaient de 43 millions de francs.

Et, en septembre 1985, c'est le premier divorce. Les Editions mondiales cèdent leurs parts dans les Editions du Hennin et en retirent leurs hebdomadaires *Nous Deux* et *Intimité.* La SAFA et la SOPEFF décident pourtant de poursuivre leur lune de miel. Un nouveau processus de restructuration financière est choisi. A l'issue de celui-ci, le capital des Éditions du Hennin (actuellement détenu par la SAFA) devait être réparti entre la SAFA (25 %) et la SOPEFF (75 %). Cette dernière devait apporter dans la corbeille de mariage la location-gérance de *Marie-France* pour cinq ans et *ses intérêts dans l'imprimerie de* Maisons-Alfort (8 %).

En outre, elle investissait plus de 50 millions de francs, destinés à renflouer les pertes enregistrées. De son côté, la SAFA concédait aux Éditions du Hennin l'exploitation – en dehors du Benelux – de *Femmes d'aujourd'hui-Modes de Paris* pour douze ans. Les Éditions du Hennin pouvaient ainsi frapper fort : l'ensemble de leurs publications représente en France, en effet, une audience de onze millions de lec*trices, soit une lectrice de magazines* sur deux.

Courant 1985, les diverses assemblées générales de la SAFA et de la SOPEFF entérinent les termes de l'accord. Mais, coup de théâtre, le 19 décembre : lors d'une ultime assemblée de la SAFA, celle-ci dénonce en bloc l'accord prévu et libère M. Maurice Brébart – par ailleurs gérant de la SOPEFF – de ses fonctions de gérant des Éditions du Hennin. M. Luc Hiergens, directeur général de *Femmes d'aujourd'hui*, le remplace.

Tout va ensuite très vite. Le 27 décembre, un administrateur judiciaire, Me Hubert Lafont (1) est désigné ; il déclare aussitôt les Éditions du Hennin en cessation de paiement (les pertes seraient de 72 millions de francs au 30 septembre 1985).

La rupture de l'accord serait dû à un conflit sur la répartition des charges d'impression entre l'ASAR (imprimerie bruxelloise du groupe SAFA) et l'imprimerie de Maisons-Alfort, qui connaissent toutes deux des difficultés financières. Mais elle *signigie surtout que la situation* financière et sociale de la société est catastrophique. Et que les partenaires potentiels ont eu des difficultés à imaginer un plan de relance fiable, et à s'entendre, la SAFA jugeant *« les conditions posées par la SOPEFF inacceptables ».* M. Brébart a décidé d'entamer une action juridique pour non-respect des accords passés. *« Je suis outré par le refus de la SAFA »*, explique-t-il, d'autant que la SOPEFF a déjà investi 47 millions de francs dans la restructuration des Éditions du Hennin. » Certains groupes de presse français ont manifesté leur intention de participer aux éditions du Hennin. Mais ce ne sont que des déclarations d'intention. Et les contacts pris avec la SAFA sont tenus. Aucun « repreneur » potentiel ne tient d'ailleurs à dévoiler son identité.

YVES-MARIE LABÉ.

(1) Me Lafont est aussi administrateur provisoire du quotidien *l'Union*, à Reims.

LE CANADA NOUVEAU PARTENAIRE DE TV 5

TV 5, la chaîne de télévision francophone diffusée par le satellite ECS 1 à destination des réseaux câblés européens, comptera, à partir du 6 janvier, un nouveau partenaire. Un consortium de télévision Québec-Canada (CTQC) formé par huit radiodiffuseurs (Radio-Canada, Radio-Québec, Télé-Métropole, l'Office national du film, Cogéco, Télé-Capitale, TV-Ontario et *« les producteurs associés pour satellites »)* entre, désormais, dans l'association formée depuis deux ans par les télévisions publiques de France, de Suisse (SSR) et de Belgique (RTBF). Il proposera aux 3 millions de foyers qui reçoivent TV 5 (*le Monde* du 11 mai 1985) une sélection de programmes produits à Montréal, Québec, Toronto et Trois-Rivières.

La grille de TV 5 se voit donc remaniée et s'organise désormais ainsi : lundi, de 19 heures à 22 heures, CTQC ; mardi, *TF 1* ; mercredi, SSR ; jeudi, Antenne 2 ; vendredi, FR 3 ; samedi, RTBF. Le dimanche, TF 1 et Antenne 2 proposeront, en commun, un programme qui sera diffusé de 15 heures à 22 h 30. La chaîne espère doubler la durée quotidienne de diffusion en semaine dans le courant du premier trimestre.

La société de la « 5 » est constituée

France-5, la société d'exploitation de la cinquième chaîne de télévision, a été constituée le 2 janvier, a-t-on appris auprès des Chargeurs réunis, la société que préside M. Jérôme Seydoux.

Cette société anonyme, dont le siège est 3, boulevard Malesherbes à Paris *(siège des Chargeurs)*, est dotée d'un capital initial de 50 millions de francs. Il est réparti entre la Société d'études de la participation à la communication, filiale des Chargeurs (52 % du capital) – qui représente les intérêts français dans la « 5 » et qui détient 60 % de ce capital, – et Rette Italia SPA, du groupe de M. Silvio Berlusconi – qui en détient 40 %, – ainsi qu'il avait été prévu (*le Monde* daté 22-23 décembre 1985).

La mise sur pied de cette société a duré plusieurs semaines, notamment parce que le déblocage des fonds italiens impliquait un accord du Trésor public français, a indiqué le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. Sa constitution permet de lever un des obstacles juridiques opposés par les adversaires de la « 5 ».

Commentant d'autre part, l'aménagement du contrat de concession qui doit être signé définitivement avec France-5, M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine et président d'une association de télépectateurs (Atélé), a estimé que *« les avatars la de cinquième chaîne sont loin d'être terminés »* et que *« la seule issue valable est de tout annuler et de repartir à zéro ». « C'est de toute façon ce que fera l'opposition après mars 1986 »*, a ajouté M. Baumel.

VU

LA PUB A LA TÉLÉ

« Pas de création sans révolte »

La publicité télévisée gagne du terrain. Aujourd'hui, sagement tapie dans les limites qu'on lui a assignées : demain, prête à bondir à l'assaut de sa proie, grâce à l'arrivée des chaînes privées et l'éventuelle privatisation de chaînes publiques. Et elle a les dents longues. Programmes hachés menu, films saucissonnés : les craintes ne sont pas vaines. Le record absolu pour 1985 a été remporté par Silvio Berlusconi – *à bon entendeur,* salut... En Italie, une de ses chaînes a passé 119 spots publicitaires en moins de trois heures, au cours de la diffusion du film *Rambo*, soit une « pub » toutes les trois minutes !

En France, on n'en est pas encore là. Pour le moment. La publicité est limitée, par la loi, et plutôt de bonne qualité, parce que la Régie française de publicité veille. Entre 2 500 et 3 000 *scénarios* sont examinés chaque année par la RFP, et ceux qui n'atteignent pas le niveau requis ou qui contreviennent aux règles édictées sont interdits. Les principaux tabous sont le mauvais goût, la pornographie, le politique, la violence et la mort.

Ce sont évidemment des notions élastiques et surtout relatives. Ce qui choquaient nos grand-mères fait rire nos enfants. « Le Magazine » d'Antenne 2 a eu la bonne idée, jeudi soir, de montrer quelques-uns de ces spots interdits pour des motifs divers. Un sein trop voyant (en 1978), des adolescentes qui discutent « tampons », et puis le symbole phallique du train qui entre dans le tunnel (image chère à Hitchcock !) jugé trop explicite à la fin des ébats érotiques sur fond Dunlopillo...

Plus étonnant, la censure politique (le sosie de Pompidou vantant les mérites d'une paire de chaussures, ou le petit clocher villageois de « la force tranquille »), voire historique (la reine Victoria ne saurait s'abaisser pour vendre du thé, alors que Napoléon...). La femme – enfin ! – ne doit pas être cantonnée dans son rôle de bonne à tout faire et la mort ne doit pas du tout apparaître au petit écran – sauf dans les informations, bien entendu !

La publicité au cinéma ne connaît pas les mêmes contraintes – comme en témoigne le spot on ne peut plus érotique de la bouteille de Perrier, caressée par une main féminine jusqu'à la... décapsulation ! Même là, cependant, le bon public veille et ce spot n'a vécu qu'une semaine. Les publicitaires, pour leur part, sont à la fois agacés et excités par ces interdictions. A leur première réaction – *« Touche pas à mon spot ! »* – succède une autre : *« Les contraintes sont finalement positives, car il n'y a pas de création sans révolte. »*

ALAIN WOODROW.

Vendredi 3 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Bonne année sur la Une.
Émission de Patrick Sabatier.
Présentation des programmes 1986. Avec de nombreux extraits de séries, films, variétés.

22 h Hommage à Nijinski.
Avec Rudolf Noureev, Denise Jackson et le Joffrey Ballet.
Noureev, danseur charismatique, a repris trois des grands rôles que Nijinski, danseur magnétique, a tenus dans « Petrouchka », « le Spectre de la rose » et « l'Après-midi d'un faune », dont l'interprétation brûlante fit scandale en 1912. Décors originaux reconstitués, chorégraphie d'origine, cent danseurs, la légende de la légende, filmée à Nashville.

23 h 20 Journal.

23 h 35 Café-théâtre : les Bulles dans l'encrier.
De Robert Bovolet.
Treize sketches avec I. Rambaud, G. Boutan, A. Goïson... Mise en scène J.-Paul et Marc Pracca.

0 h 25 Boîte à jazz.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : l'Affaire Caillaux.
De P. Moustiers, réal. Y. Andreï. Avec B. Fossey, M. Bozzuffi, P. Barge...
Dernier épisode. Le plus grand fait divers du début de ce siècle se termine sur un procès qui tire un peu en longueur. Henriette Caillaux, transfigurée par son crime, devient une Charlotte Corday dans une pièce de Feydeau. Elle sera acquittée in extremis, son mari a des appuis et la première guerre mondiale vient d'éclater.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Mouvements d'humeur et d'humour, sont invités : Frédéric Bon et Michel-Antoine Burnier (Que le meilleur perde), *Philippe Bouvard* (Dictionnaire des idées reçues et rejetées), *Cabu* (Bien dégagé sur les oreilles, Rôti de beauf), *Jérôme Duhamel* (le Grand Méchant Dictionnaire), *Michel Granger* (l'Etat des lieux), *Jacques Sternberg* (Dictionnaire des idées revues).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : le Sergent noir.
Film de John Ford (cycle western) (1960), avec J. Hunter, C. Towers (v.o. sous-titrée).
Vers 1880, en Arizona, le procès d'un sous-officier noir accusé d'avoir violé et tué une jeune fille blanche. John Ford s'est surtout attaché à l'étude des mœurs et des préjugés raciaux pesant encore après la guerre de Sécession. Des intentions généreuses, un peu limitées.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Marlowe, détective privé.
D'après R. Chandler, réal. : D. Wickes, avec P. Boothe, K. Leigh Scott, W. Kearns, J. Terry.
Après Humphrey Bogart et Robert Mitchum, c'est Powers Boothe qui incarne le légendaire « privé », Philip Marlowe. On lui souhaite la bienvenue avec son inséparable feutre vissé sur la tête, sa cigarette collée aux lèvres et son pistolet à portée de main.

21 h 30 Vendredi : Le triangle des Bermudes.
Magazine d'A. Campana et Igor Barrère.
Sujet fantaisiste de la TV brésilienne sur les péripéties de deux sportifs pendant une épreuve de moto-cross. On n'était pas habitué à un sujet aussi endiablé pour cette émission. Ça change.

22 h 30 Journal.

22 h 50 La montagne.
Magazine mensuel de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
En direct de Métablef (Jura) : l'enseignement du monoski, les chasseurs alpins, les canons à neige, montagne pratique.

23 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate nº 13 en ut majeur », K 303, de Mozart. Interprétée par R. Oleg (violon) et P. Dumay (piano).

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Une vie en chansons ; 17 h 15, Ile-de-transe ; 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; 17 h 50, Tout sur la région ; 18 h, Action 3 ; 18 h 54, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Journal ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 33, Série : les Triplés ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, D.O.A. (Dead on Arrival), film de R. Maté ; 22 h 30, les Ripoux, film de C. Zidi ; 0 h 15, Scanners, film de D. Cronenberg ; 2 h, Garçon, film de C. Sautet ; 3 h 35, Boxe ; 4 h 35, The Little Shop of Horrors (la petite boutique des horreurs), film de R. Corman ; 5 h 45, Vive la comédie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'éducation civique, pour quoi faire ?
21 h 30 Black and blue : Jazzy-sur-Rock, ville nouvelle.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 26 septembre 1985) : « Parafrasis » (création), de Halffter ; « Symphonie nº 1 », de Bruckner, par l'Orchestre national de France, dir. C. Halffter.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » (hommage à Eugène Bigot) : œuvres de Lalo, Franck, Chabrier, Smetana. A 0 h, Musique traditionnelle.

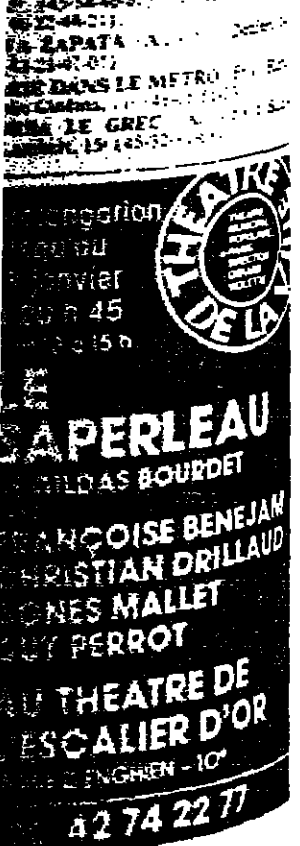
TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 4 JANVIER

– *M. Claude Cheysson*, commissaire européen au développement, est l'invité du magazine « Rue des entrepreneurs » de France-Inter, à 12 heures.

Les programmes du samedi 4 et du dimanche 5 janvier se trouvent dans « le Monde Loisirs »





INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3-1-86 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4.01.86 DÉBUT DE MATINÉE

▼ Averse
/// Pluie
✱ Neige
≡ Brouillard
∼ Verglas
dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 janvier à 0 heure et le samedi 4 janvier 1986 à minuit.

Le vent du nord-ouest va se généraliser sur notre pays accompagné d'une descente d'air froid situé sur la Norvège à 0 heure. En soirée, arrivée d'air plus doux sur l'Ouest.

Samedi matin, le temps sera très nuageux sur la majeure partie du pays avec des chutes de neige assez continues sur les Alpes à partir de 600 à 700 mètres, et sous forme d'averses du Nord-Est au Massif Central et aux Pyrénées. Sur le reste du pays, les averses seront peu nombreuses. En cours de matinée, le ciel se dégagera près de la Méditerranée où le mistral et la tramontane souffleront assez forts. Dans l'après-midi, le ciel se couvrira sur la Bretagne avec des pluies qui s'étendront au littoral atlantique en soirée.

Les températures seront en baisse. Le matin, elles seront voisines de 3 à 5 degrés près de la méditerranée, de 0 à 3 degrés ailleurs avec de faibles gelées dans le Nord-Est.

Dans l'après-midi, elles atteindront 8 à 10 degrés dans le Sud-Est, 6 à 8 degrés près des côtes atlantiques, 3 à 5 degrés sur le reste du pays.

Dimanche matin : Le ciel sera couvert avec des pluies verglaçantes sur la moitié ouest du pays. Dans le Nord-Est on observera des brouillards givrants et des gelées de – 2 à – 3 degrés. Le ciel sera variable sur le reste du pays avec des éclaircies plus belles dans la vallée du Rhône où le vent de nord soufflera. Dans l'après-midi le temps couvert gagnera la moitié est du pays avec des chutes de neige au-dessus de 600 mètres puis progressivement 1 200 mètres sur les Alpes. De belles éclaircies apparaîtront sur l'ouest du pays. Toutefois des averses de pluie et de grêle parfois accompagnées d'orages se produiront de la Vendée au Cotentin et à la Bretagne où le vent d'ouest se renforcera.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 2 janvier, le second le minimum de la nuit du 1er janvier au 2 janvier) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 10 et 6 ; Bréhat, 10 et 6 ; Brest, 10 et 5 ; Cannes, 10 et 4 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 10 et 3 ; Dijon, 6 et 3 ; Dinard, 10 et 5 ; Embrun, 1 et – 1 ; Grenoble-St-M.-H., 4 et 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 4 et 3 ; La Rochelle, 10 et 4 ; Lille, 7 et 4 ; Limoges, 6 et 3 ; Lorient, 11 et 5 ; Lyon, 8 et 4 ; Marseille-Marignane, 9 et 6 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 10 et 5 ; Nice, 10 et 4 ; Paris-Montsouris, 8 et 5 ; Paris-Orly, 8 et 5 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 14 et 1 ; Rennes, 9 et 6 ; Rouen, 8 et 4 ; Saint-Etienne, 9 et 3 ; Strasbourg, 6 et 2 ; Toulouse, 13 et 2 ; Tours, 8 et 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 13 ; Genève, 7 et 3 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 11 et 4 ; Rome, 13 et 12 ; Stockholm, – 1 et – 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 5 JANVIER

« 500 mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe, lampes de poche (M. Banassat).

« Hugo, soleil d'encre » au Petit Palais, 10 h 30, hall (D. Bouchard).

« Hôtel des Invalides : du Roi-Soleil à Napoléon Ier, musée et trésors de l'orfèvrerie militaire », 15 heures, métro Latour-Maubourg (M. Ragueneau).

« La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Cours et passages au faubourg Saint-Honoré », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (G. Botteau).

« L'Assemblée nationale, le Palais-Bourbon. De Mademoiselle de Nantes au Grand Condé », 14 heures, sortie métro Chambre-des-Députés (I. Hauller).

« Maîtres modernes de la collection Thyssen Bornemisza », 10 h 30, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« Temple bouddhique du bois de Vincennes : histoire du bouddhisme », 15 heures, métro Liberté, angle avenue de Paris et rue de la Liberté (P.-Y. Jaslet).

« Aperçu de la civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Le musée Nissim-de-Camondo ou la vie seigneuriale au XVIIIe siècle », 15 heures, 63, rue de Monceau (M.-H. Hager).

« La peinture italienne au Louvre, de Giotto à Vinci », 10 h 30, Louvre, porte Jaujard (M.-C. Lasnier).

« La Conciergerie de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, entrée (M. Pohyer).

« De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 heures, métro Pont-Marie.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale et « Rites et mystères au Père-Lachaise », 14 h 30, sortie escalator, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

LUNDI 6 JANVIER

« Un quartier de roture : Auteuil et son cimetière », 14 h 30, métro Exelmans, sortie Cl. Lorrain (V. de Langlade).

« L'architecture gothique », 18 heures, 5, rue Saint-Blaise (Hauts lieux et découvertes).

« La peinture italienne des XVIIe et XVIIIe siècles », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Le musée kwok-on », 14 h 30 (Clio), tél. : 47-34-36-63.

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse (P.Y. Jaslet).

« Hôtels et paysages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis Madeleine (M. Pohyer).

« Suite des salons du mobilier royal au Louvre. Prestigieuses pièces françaises des grands maîtres de l'ébénisterie. Le mobilier de Marie-Antoinette, estampilles de Le Large », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Les sculptures et les rosaces du XIIIe siècle à Notre-Dame », 14 h 30, portail central (E. Romann).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, 128, rue de l'Université (D. Bouchard).

« Parties souterraines et aériennes de l'église Saint-Merri », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue du Renard, lampes de poche (M. Banassat).

« Salons du château Saint-Ouen », 14 h 30, métro Mairie-de-Saint-Ouen.

« L'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 5 JANVIER

60, bd Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'astrologie en images et Nostradamus » ; 16 h 30 : « Les arts divinatoires, la sorcellerie » ; 18 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande » (M. Brumfeld).

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 2 janvier 1986. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 55-160 ; Notre-Dame-Bellecombe : 30-50 ; Carroz-d'Araches : 15-40 ; Chamonix : 20-70 ; La Chapelle-d'Abondance : 15-50 ; Chatel : 20-50 ; La Clusaz : 10-60 ; Combloux : 15-40 ; Les Contamines-Montjoie : 10-50 ; Le Corbier : 20-30 ; Crest-Voland : 15-40 ; Flaine : 35-60 ; Flumet : 20-50 ; Le Grand-Bornand : 35-50 ; Megève : 15-60 ; Méribel : 30-65 ; Morzine-Avoriaz : 15-55 ; Peisey-Nancroix : 35-90 ; La Plagne : 65-120 ; Pralognan-La Vanoise : 30-50 ; Pray-sur-Arly : 15-50 ; La Rosière : 40-60 ; St-François-Longchamp : 20-50 ; St-Gervais-le Bettex : 10-50 ; Samoëns : 10-45 ; Thollon-les-Mémises : 50-80 ; Tignes : 60-150 ; La Toussuire, 15-30 ; Val-Cenis : 20-30 ; Val-d'Isère : 40-70 ; Val-Thorens : 65-110.

ISERE

Alpe-d'Huez : 30-90 ; Le Collet-d'Allevard : 10-30 ; Les Deux-Alpes : 25-90 ; Les Sept-Laux : 15-30 ; Villard-de-Lans - Correnҫon : 20-20.

ALPES DU SUD

Allos-Le-Seignus : 40-50 ; Auron : 50-70 ; La Foux-d'Allos : 35-55 ; Isola 2000 : 65-105 ; Orcières-Merlette : 30-80 ; Les Orres : 25-60 ; Pra-Loup : 30-50 ; Risoul 1850 : 35-50 ; Le Sauze : 30-100 ; Superdévoluy : 5-25 ; Valberg : 35-50.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 15-45 ; Ax-les-Thermes : 15-25 ; Cauterets-Lys : 30-50 ; Font-Romeu : 30-40 ; La Mongie : 30-50 ; Saint-Lary-Soulan : 30-50.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-25.

JURA

Métabief : 10-50 ; Les Rousses : 20-40.

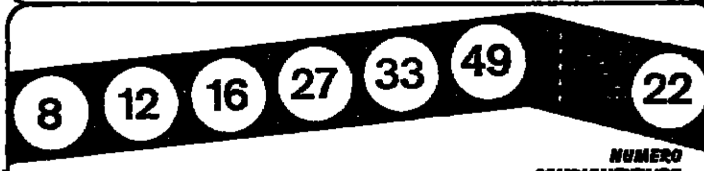
VOSGES

Le Bonhomme : 15-30 ; La Bresse : 20-40 ; St-Maurice-sur-Moselle : 20-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 15



TIRAGE DU MERCREDI 1er JANVIER 1986

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 4 JANVIER 1986
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 8 JANVIER 1986
ET LE SAMEDI 11 JANVIER 1986
JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	17	677 030,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	105	51 150,00 F
5 BONS N°s	4 229	3 990,00 F
4 BONS N°s	189 156	85,00 F
3 BONS N°s	3 015 930	8,00 F

CARNET

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Pascale MAURICE,
fille de M. Guy Maurice et de Mme, née Marie-Pierre Fleury, avec

M. Philippe ETORRE,
fils de M. André Etorre (décédé) et de Mme, née Nicole Flacon.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, samedi 4 janvier 1986, à Thonon-les-Bains.

Tour « Evasion 2 000 »,
22, rue Emeriau,
75015 Paris.
27, rue Fourcroy,
75017 Paris.

Décès

– M. Sam Mrejen,
son ex-époux,
Valérie, Emmanuel
et Aurore Mrejen,
ses enfants,
M. Claude Blum,
son père,
M. et Mme Bernard Cahen
et leurs enfants,
ses frère et belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Martine BLUM,
psychanalyste,

survenu en son domicile, à la suite d'une longue maladie, le 31 décembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu ce vendredi 3 janvier 1986, au Père-Lachaise.

124, rue Marius-Aufant,
92300 Levallois-Perret.

– Nous apprenons la mort de

A. J. BRAUD,
ancien chef du service politique du *Parisien libéré*,

décédé à l'âge de soixante et onze ans.

Ses obsèques seront célébrées le lundi 6 janvier 1986, à 9 heures, en l'église de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).

[Né le 13 novembre 1914 à La Chapelle (Tarn-et-Garonne), A. J. Braud (Jean-Alexandre Braud pour l'état civil), après sa libération, en juillet 1941, des camps de prisonniers, avait participé à la Résistance dans le sud-ouest de la France, au sein de l'ORA. A la fin des hostilités, il était entré comme reporter au journal *Libre*, puis avait été rédacteur en chef au journal *le Prisonnier*. Après avoir collaboré à l'agence AFID, à l'agence Express et à l'agence Parisienne d'information, il était entré en février 1951 au *Parisien libéré*.

Rédacteur au service politique, il en devint le chef adjoint en 1957, et le chef en 1961. Il devait assumer cette responsabilité jusqu'à sa retraite, qu'il avait prise à la fin de 1975.]

– Mme Odette Fizelson,
sa femme,
Sa fille, Véronique Fizelson,
Ses frères et belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Adam FIZELSON.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 janvier 1986, à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

– La baronne Géraud Perier de Féral de Schwarz,
La baronne Perier de Féral de Schwarz,
Le marquis et la marquise de Castellane Majastres,
La baronne Pierre Perier de Féral de Schwarz
et ses enfants,
Le baron et la baronne Bertrand Perier de Féral de Schwarz,
Le comte et la comtesse Jean d'Aigneaux
et leurs enfants,
La comtesse Bertrand de Pontac
et son fils,
Le comte et la comtesse Bertrand de Castellane
et leurs enfants,
Le comte Pierre de Castellane,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

baron Géraud PERIER de FÉRAL de SCHWARZ,
chevalier de Grâce
et dévotion de l'ordre souverain de Malte,
croix de la valeur militaire,
croix du combattant,
maire adjoint d'Yvetot-Bocage,
ancien délégué interministériel
et chargé de mission nationale
aux collectivités locales du RPR,
délégué général de l'ANELARS,

survenu le 2 janvier 1986, à l'âge de quarante-huit ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le samedi 4 janvier, à 10 heures, en l'église d'Yvetot-Bocage (50700 Manche), sa paroisse.

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Servigny,
50700 Yvetot-Bocage.
88, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

économie

REPÈRES

Dollar : reprise à 7,53 F

Changement de décor, vendredi matin 3 janvier, sur les grandes places financières internationales. En baisse, la veille, surtout à New-York, le dollar, contre toute attente, s'est sensiblement raffermi. Il est remonté à 7,53 F (contre 7,5050 F jeudi), à 2,4530 DM (contre 2,4430 DM) et surtout à 202 yens (contre 198,90 yens). *Calmes le premier jour de l'année, les affaires ont été assez actives.* Dans la matinée, l'on apprenait que le gouverneur de la Banque du Japon avait manifesté le souhait que la valeur du dollar contre le yen ne tombe pas au-dessous de celle fixée, en septembre 1985, lors du sommet des cinq pays industrialisés (200 à 210 yens). *D'après les cambistes,* cette déclaration aurait favorisé des rachats précipités de dollars.

DTS : nouveau mode de calcul

Le Fonds monétaire international a mis en application, à compter du 1er janvier, un nouveau mode de calcul des droits de tirage spéciaux (DTS). Les coefficients de pondération appliqués aux parités des devises pour calculer la valeur du DTS *sont désormais les suivants* : 0,452 pour le dollar, 0,527 pour le deutschemark, 33,4 pour le yen, 1,02 pour le franc français et 0,0893 pour la livre. En fonction *de ces nouveaux calculs,* le DTS ressort ainsi à 1,10121 dollar, contre 1,08889 dollar lundi 30 décembre, selon l'ancienne évaluation du « panier » de monnaies. *Un « panier » révisé* tous les cinq ans pour tenir compte de l'évolution de la position commerciale et financière mondiale des cinq pays membres dont les devises sont prises en compte.

Essence : baisse du prix du super de 6,5 % en un an

Les prix moyens des carburants étaient descendus à 5,24 F par litre pour le super, le 30 décembre, à 5,14 F pour l'essence et à 4,12 F pour le gazoil, selon le relevé hebdomadaire de la direction des hydrocarbures. Au moment de la libération des prix des carburants, décidée le 29 janvier 1985, le litre de super valait, en moyenne, 5,61 F. *En un an, les prix à la pompe ont donc diminué de 6,5 %.* Ils ont baissé de 9,8 % par rapport au mois de mai dernier, où le prix moyen de super avait atteint le niveau record de 5,81 F. La guerre des prix entre les points de vente (un pompiste de la banlieue orléanaise propose le super à 4,99 F), le repli du dollar et la baisse des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux expliquent la diminution des prix à la pompe, indique-t-on dans les milieux pétroliers.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **1985 : année record pour le port d'Anvers.** – 1985 a été une excellente année pour le port belge d'Anvers où ont accosté 16 412 navires représentant un tonnage total de 119 535 000 tonnes, soit 3 millions de tonnes de plus qu'en 1984, qui constituait déjà une année record. Selon les responsables d'Anvers, troisième port européen, ce succès est dû aux récents travaux qui ont permis d'améliorer les accès, notamment le programme d'approfondissement de l'Escaut – (AFP.)

● **Stagnation du trafic portuaire de Rotterdam.** – Les transbordements de marchandises dans le port de Rotterdam n'ont augmenté que de 0,37 % en 1985 pour s'établir à 249,8 millions de tonnes, alors qu'ils s'étaient accrus de 4,9 % en 1984, ont annoncé le 31 décembre, les autorités de Rotterdam, qui dépendent de la municipalité. Ce sont les trafics de pétrole et de charbon qui ont baissé le plus. Rotterdam *reste le* premier port du monde. – *(AFP).*

● ***Année-record pour la démolition de navires.*** – 1985 a été une année-record pour la démolition de navires dans le monde. *Selon les* statistiques recueillies par les Lloyds de Londres, un tonnage d'environ 42 millions de tonnes de port en lourd a été vendu à la casse, ce qui dépasse largement le record de 30 millions de tonnes de 1983. En 1984, le total avait été de 29 millions de tonnes. *Le médiocre niveau* des frets, l'excédent de navires disponibles et la relative bonne tenue des prix sur le marché de la démolition expliquent ce mouvement. Le marché mondial est dominé par Taïwan, la Corée du Sud, l'Espagne et, depuis peu, par la Chine. – *(AFP).*

Social

● ***Amélioration du congé de formation syndicale.*** – Le *Journal officiel* daté 30-31 décembre a publié la loi relative au « *congé de formation économique, sociale et syndicale* ». Cette loi améliore les règles du texte de 1957 sur l'« éducation ouvrière ». Elle vise à ce qu'un plus grand nombre de salariés et de leurs représentants bénéficient d'une meilleure connaissance des textes en vigueur et d'une culture générale économique et sociale. Ce congé (douze jours qui pourront être fractionnés) sera dorénavant rémunéré *par l'employeur* dans les entreprises d'au moins dix salariés et à hauteur de 0,08 pour 1 000 du montant des salaires de l'année en cours.

● **Formation des jeunes : suppression des contrats-emploi-adaptation.** – Un décret, publié au *Journal officiel* le 22 décembre, supprime les contrats emploi-adaptation *et* modifie les contrats emploi-formation qui seront uniquement proposés « *aux personnes sans emploi de vingt-six ans et plus* ». Créés en 1975, ces contrats permettaient aux jeunes de recevoir une formation financée par l'Etat et de s'intégrer à l'entreprise pendant des périodes plus ou moins longues, selon les différentes formules qui avaient été ensuite mises en place *par M. Marcel Rigout,* alors ministre de la formation professionnelle. Ce dispositif avait obtenu de bons résultats, mais M. Michel Delebarre, ministre du travail, avait plus tard promis qu'il serait abandonné pour ne pas faire concurrence à la formation en alternance dans les entreprises, décidée par les partenaires sociaux. Ce dernier programme, défendu par le CNPF, devrait, selon le patronat, bénéficier à 300 000 jeunes stagiaires en année pleine.

RECTIFICATIF. – Dans nos *éditions du 1er janvier 1986,* une ligne sautée dans l'article relatif à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun intitulé « Les points chauds du golfe de Gascogne » a rendu incompréhensible l'avant-dernier paragraphe. Il fallait lire : Partager la mer ? Impossible. Car la quasi-totalité du plateau continental (c'est-à-dire la zone la plus riche) est sous juridiction française, et les bancs de poissons se déplacent avec les saisons.

UN EXCÉDENT PLUS FORT QUE PRÉVU POUR LE RÉGIME GÉNÉRAL

5 milliards providentiels pour la Sécurité sociale en 1985

Selon le ministère des affaires sociales, l'excédent du régime général de Sécurité sociale en 1985 sera, pour la troisième année consécutive, supérieur – de 5 milliards de francs cette fois – aux prévisions, pourtant toutes récentes. A dix semaines des élections législatives, *c'est un résultat* providentiel pour le gouvernement, qui peut ainsi se flatter d'avoir maintenu l'équilibre de la Sécurité sociale. Mais ce résultat risque, après les divers jeux de trésorerie de l'an passé, d'être accueillis avec scepticisme, notamment par l'opposition.

Dans les cadeaux de fin d'année, la Sécurité sociale n'a pas été oubliée. En effet, au 31 décembre dernier, l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, qui gère la trésorerie du régime général) avait en caisse 21,2 milliards de francs. Ce qui correspond à un excédent théorique de trésorerie pour l'année 1985 (1) – un « solde significatif » en termes techniques – de plus de 29 milliards de francs, alors que le rapport sur les comptes de la Sécurité sociale présenté le 20 décembre dernier n'en attendait que 22,5 milliards. Sur l'exercice 1985, l'excédent comptable serait de 10 à 11 milliards de francs, au lieu des 5 milliards prévus.

Des chiffres qui pourront être considérés comme un signe de bonne santé du régime général, même si la *différence ne représente que 0,75 %* des dépenses de 1985 – en gros, une journée moyenne de prestations. A titre de comparaison, *fin 1984, le* « solde significatif » n'était « que » de 17,5 milliards de francs et à la fin de 1983 on enregistrait un déficit de 0,3 milliard de francs. le résultat paraît d'autant plus satisfaisant qu'il ne semble pas dû, ou presque pas, à des jeux d'écriture ou à des reports *de dépenses, mais à un avoir réel et* inattendu.

Que s'est-il passé ? Le régime général à certes « gagné » 1 milliard de francs en reportant au 2 janvier (comme l'année passée), le paiement de frais postaux, tandis que l'Etat a payé une partie de ses dettes *(sur le Fonds national de solidarité,* l'allocation aux adultes handicapés et les cotisations des fonctionnaires) pour un montant équivalent. Mais l'essentiel provient de deux faits constatés par l'ACOSS et encore inexpliqués : de meilleures rentrées de cotisations et de moindres *dépenses, notamment* d'assurance-maladie (quelque 2 milliards de francs) en décembre dernier. Ce qui *accentue le côté* « cadeau de fin d'année » ou « divine surprise » de l'affaire.

Ces milliards en quête d'auteur offrent une véritable illustration des difficultés de prévision en matière de sécurité sociale.

Effet tranquillisant

C'est la troisième année consécutive que l'on constate des rentrées supérieures aux prévisions. Le rapport de décembre dernier sur les comptes de la Sécurité sociale avait cru les expliquer par le jeu du relèvement du plafond des cotisations en période de désinflation, la hausse plus forte des bas et moyens salaires (inférieurs à ce plafond) et par un *effet favorable du décalage dans le* temps entre le paiement des salaires et le versement des cotisations. Il tablait aussi sur une *stabilisation du taux* de recouvrement des cotisations, par suite de l'amélioration de la situation financière des entreprises. L'ensemble avait amené à relever de 3,9 milliards de francs les prévisions de rentrées en 1985 et à les porter à 600 milliards de francs au total.

Apparemment ces chiffres étaient encore insuffisants. Mais comment expliquer la différence sur une période aussi courte ? Règlement *in extremis* de cotisations dues par les entreprises ? Versement de « rallonges » salariales, ou plutôt de primes de fin d'année, malgré le *ralentissement de la hausse des* prix ? Baisse des effectifs salariés sur 1985 inférieure non seulement aux prévisions officielles du gouvernement (– 1,1 %), mais aussi aux dernières évaluations de l'INSEE (– 0,6 %) ? En un mot, la reprise économique s'annoncerait-elle enfin *(le Monde du 14 décembre)* ? Ou bien faut-il chercher encore d'autres raisons, comme pour l'évoluton des dépenses d'assurance-maladie, dont n'a pas encore d'explication ?

L'effet tranquillisant de ces quelques milliards providentiels ne s'arrête pas à 1985. Ils permettent au gouvernement d'afficher la sérénité pour 1986 : ils amènent à changer la base de calculs des prévisions. Le « solde significatif » de trésorerie (2) donne l'assurance de passer l'année sans entrer dans le rouge, même si les dépenses sont supérieures aux prévisions du rapport sur les comptes de la Sécurité sociale. Pour la suite la principale source de déficit demeurera : l'augmentation structurelle des dépenses de retraite, ainsi que les incertitudes sur l'évolution des dépenses d'assurance-maladie. *Mais l'on n'ose plus dire : « Plus dure sera la chute... »*

GUY HERZLICH.

(1) *Le relèvement du plafond* au 1er janvier suit l'évolution des salaires de l'année écoulée.

(2) *Même* si l'Etat n'achève de payer ses dettes qu'en février.

Les dernières prévisions

Six cent soixante-deux milliards de francs de recettes contre 657 milliards de dépenses : selon les derniers *comptes de la Sécurité sociale,* l'excédent devait être de 5 milliards de francs à la fin de 1985, *résultant d'excédent, de 6,4* milliards pour la Caisse nationale d'assurance-maladie, de 7,4 pour les allocations familiales et d'un déficit de 8,8 milliards pour la branche vieillesse.

– *Pour l'assurance-maladie,* l'augmentation des dépenses prévue n'était que de 0,7 % en volume (inflation déduite). Cela recouvrait une forte croissance des dépenses de médecine ambulatoire (+ 13 % pour les honoraires médicaux, + 14,5 % *pour ceux des auxiliaires médicaux,* + 14,8 % pour les remboursements de pharmacie) et *une bonne tenue des dépenses* hospitalières : la croissance réelle était difficile à établir, compte tenu de l'élargissement du champ du « *budget global* », du *report d'une partie des versements* sur le début de l'année 1986, mais pouvait être évaluée à 4,75 % en francs constants.

– *Pour la vieillesse,* l'augmentation des dépenses était de 5,1 % en volume, par suite de l'arrivée de classes d'âge plus *nombreuses, ayant* davantage cotisé et donc bénéficiant de meilleures retraites et de l'allongement de la durée de vie.

– *Pour les allocations familiales,* les dépenses devaient diminuer de 1,7 % en volume, essentiellement par suite du décalage des dates de versement des allocations familiales, représentant un gain de 1,7 milliard de francs.

Aménagement du temps de travail

LA CFTC ET LA CGC PRENNENT POSITION

Silencieuse pendant les fêtes de fin d'année, la CFTC et la CGC sont, le jeudi 2 janvier, intervenues dans le débat sur l'aménagement du temps de travail.

Dans un communiqué, la CFTC souligne que les événements prouvent que la négociation « *entre partenaires sociaux* » aurait dû être favorisée, « *préalablement à toute intervention parlementaire* ». « *Entre l'immobilisme et l'inconditionnalisme* », qui caractérisent les attitudes des autres organisations syndicales, la CFTC préfère « *choisir le réalisme* » et affirme qu'elle « *continuera de défendre les assouplissements aux règles actuelles, mais soigneusement cadrées pour éviter les abus que l'on constate déjà* ».

Tout aussi inquiète de la « *tournure politique que l'affaire de la flexibilité a prise* », la CGC prend position, dans un communiqué, « *contre les implications politiques dans les rapports sociaux* ». Plus favorable au projet que la CFTC, réservée, la CGC « *souhaite que le gouvernement prenne ses responsabilités pour permettre aux partenaires sociaux d'être en mesure de faire avancer le progrès social par la voie contractuelle* ».

LES CONTROLEURS AÉRIENS MAINTIENNENT LEUR GRÈVE POUR LE 6 JANVIER

L'intersyndicale de la navigation aérienne a décidé, le jeudi 2 janvier, de maintenir son mot d'ordre de grève pour le lundi 6 janvier. Le contentieux qui oppose les contrôleurs aux pouvoirs publics concerne la prise en compte des primes dans le calcul des pensions de retraite.

Le secrétaire d'Etat chargé des transports, M. Charles Josselin, indique que « *ce projet de grève lui paraît, comme le précédent* [celui du 20 décembre qui fut annulé au dernier moment], *inopportun et peu compréhensible puisque les discussions avec les organisations syndicales doivent normalement débuter le 10 janvier* ». Le communiqué du secrétariat d'Etat indique encore que « *au cas où cette grève aurait lieu, une service minimum serait mis en place conformément à la loi du 31 décembre 1984 et au décret du 17 décembre 1985 relatifs à l'exercice du droit de grève dans les services de la navigation aérienne* ».

Les voyageurs sont invités à se renseigner auprès des compagnies aériennes : Air France, 43-20-14-44 ; Air Inter, 45-39-25-25 ; TAT, au départ de la province, 05-05-50-05 ; UTA, 47-75-75-75.

ÉNERGIE

La baisse du prix du pétrole accable les producteurs les plus endettés

(Suite de la première page.)

Les répercussions d'une chute des cours du pétrole seraient encore plus fortes si l'on ajoute que le prix du gaz est indexé sur ceux du brut et des produits pétroliers (fuels lourd et domestique) et suivra donc inévitablement celui de l'or noir. Or si l'extraction pétrolière stagne, voire régresse légèrement, les exportations de gaz – comme la production – sont en plein développement (une hausse en valeur de plus de 15 % par an) et compensent la perte de recettes du brut. En outre, l'amortissement des infrastructures d'exportation – les gazoducs – en serait affecté.

On se rappelle l'opposition des Américains à la participation européenne au développement du gaz sibérien en 1982. Pour l'ambassadeur *des Etats-Unis alors en poste* à Paris, M. Evan Galbraith, assez représentatif des « faucons » de Washington, une telle participation était dommageable parce qu'elle renforçait le potentiel économique et militaire de l'URSS, celle-ci pouvant ainsi garder du pétrole pour l'exportation et en obtenir plus de devises fortes. Ce que les Etats-Unis n'ont pu empêcher par leur politique d'embargo il y a quatre ans, ils pourraient bien l'obtenir par la baisse des cours. Car *avec des recettes énergétiques* (pétrole et gaz) qui représentent 80 % des exportations soviétiques, nul doute que l'excédent actuel du commerce extérieur de l'URSS (2,2 milliards de dollars en 1984) ne se transformerait rapidement en déficit.

Au-delà *des Deux Grands,* tous les pays consommateurs et exportateurs de pétrole seront touchés. Nombre y trouveront un avantage : le Japon, deuxième importateur mondial avec un peu plus de 200 millions de tonnes par an ; l'Europe et principalement l'Allemagne fédérale et la France, par un mouvement accentué par la baisse du dollar – malgré les difficultés provoquées par une telle évolution pour la Grande-Bretagne, la Norvège et les Pays-Bas ; quelques grands pays du tiers-monde qui dépendent pour une mesure plus ou moins grande du pétrole importé (30 % pour l'Inde, 40 % pour le Brésil) ; la plupart des pays d'Asie du Sud-Est (à l'exception de la Malaisie, de l'Indonésie et de Brunei) et les petits pays de la planète qui ne sont pas de gros acheteurs, mais dont la facture pétrolière pèse sur les échanges. *Enfin la plupart des pays de l'Est* qui dépendent de l'URSS et, marginalement, des pays du Golfe pour leur fourniture (en dehors de l'Union Soviétique, seule la Roumanie est un producteur significatif de brut).

Perte d'influence

Il faut d'ailleurs souligner que, régionalement, on pourrait assister à un certain rééquilibrage. Pour ne prendre qu'un exemple, le Maroc fortement endetté ressentira toute baisse du pétrole comme un bol d'air quand son voisin algérien en pâtira.

A l'inverse, en effet, les pays exportateurs, déjà très atteints – leurs revenus pétroliers sont tombés de 275 milliards de dollars en 1981 à quelque 120 milliards de dollars en 1985 – seront tous affectés. Mais tous ne souffriront pas de la même manière. Certains sont fort peuplés, d'autres peu. Certains dépendent essentiellement du pétrole tandis que d'autres ont des économies diversifiées. Le Mexique, l'Indonésie, le Nigéria, le Venezuela, semblent les plus menacés du fait de l'importance de leurs populations et de l'état *déjà délabré de leurs finances.* Il n'est que de voir les difficultés actuelles dans lesquelles se débattent le Nigéria et le Mexique pour régler – partiellement – le service de leur dette et de se souvenir du coup d'Etat qui a amené en août dernier le général Babangida au pouvoir à Lagos pour imaginer les conséquences d'une chute accrue des cours. Mais ces pays ne seront pas les seuls à souffrir. L'ensemble du monde arabe – dont toutes les économies ont bénéficié peu ou prou de la richesse pétrolière – va voir sa croissance se ralentir mais aussi son poids politique s'affaiblir. Il est significatif que le *Wall Street Journal* écrive : « *(...) Nul ne nie que le déclin du pétrole ait amoindri l'importance stratégique du golfe Persique. Là où, naguère, les Etats-Unis parlaient avec vigueur d'un rapide déploiement de force pour défendre l'Arabie saoudite contre l'agression soviétique il n'y a plus maintenant que silence. Le pétrole du Moyen-Orient est beaucoup moins important aujourd'hui pour les Etats-Unis. Au premier semestre de 1985, leurs principaux fournisseurs d'huile ont été le Mexique, le Canada, le Venezuela, le Royaume-Uni, l'Indonésie et le Nigéria.* »

Au déclin de l'influence politique (cela est vrai pour l'Arabie saoudite, la Libye, l'Iran et bien d'autres) pourraient s'ajouter de vives tensions sociales : beaucoup des structures traditionnelles de ces pays ont éclaté sous le poids de la manne pétrolière et les déplacements de population que celle-ci a engendrés obligent aujourd'hui à de nouveaux exodes. Après le Nigéria, les pays du Golfe font partir *de leurs territoires plusieurs* centaines de millier de travailleurs, immigrés et, dans l'ensemble des Etats de l'OPEP plus de deux millions de travailleurs étrangers ont déjà été amenés à quitter leur pays d'accueil plus ou moins volontairement.

Pour éviter que ces tensions sociales ne se transforment en risque politique majeur, en cas de chute accentuée des cours, les pays « bénéficiaires » du mouvement devront d'ailleurs sans doute aider les « perdants ». On imagine mal les Etats-Unis se désintéresser du Mexique (mais entre les 5 millions de barils importés par les Américains chaque jour et le million et demi de barils exporté par les Mexicains, la balance n'est pas égale), non plus que la France de l'Algérie, par exemple.

Même si tous ces exemples ne sont que des hypothèses, si la réalité peut être autre, c'est néanmoins, comme après 1973, à une véritable redistribution des cartes que pourrait aboutir une chute du prix du baril de pétrole à 20 dollars. Déjà, fin 1984, en dollars constants de 1972, le second choc pétrolier avait pratiquement *été gommé.* A 20 dollars – avec une devise américaine qui baisse et amoindrit le pouvoir d'achat des vendeurs de pétrole hors de la zone dollar, – c'est une partie du mouvement de 1973 qui serait effacée. Sans doute s'agit-il de court terme. Une trop forte baisse affecterait, en effet, l'exploration et préparerait peut-être *une nouvelle* dépendance : 45 % des réserves prouvées de pétrole ne sont-elles pas détenues par trois pays du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Irak) ? Mais avant que ceux-ci ne retrouvent une partie de leur pouvoir, le contre-choc risque d'être rude.

BRUNO DETHOMAS.

AFFAIRES

WESTLAND ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'EUROPE

Le premier ministre britannique évite de choisir son camp

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher vient de prendre position, tout en réussissant — au moins apparemment — à ne pas départager les deux camps qui, depuis près de deux mois, s'affrontent jusqu'au sein même de son cabinet, à propos de l'avenir de Westland, le constructeur britannique d'hélicoptères très largement déficitaire et obligé de choisir une association soit avec la firme américaine Sikorsky, soit avec un consortium de cinq sociétés européennes (*le Monde* des 17, 20 et 31 décembre).

Avant une réunion extraordinaire et décisive des actionnaires, qui doit avoir lieu le 14 janvier, la direction de Westland, qui, avec le soutien du ministre de l'industrie et du commerce, M. Leon Brittan, prône la *« solution américaine »*, avait, au début de la semaine, sollicité l'avis du premier ministre.

Le président de la société, Sir John Cuckney, souhaitait que Mme Thatcher, au nom du gouvernement, s'engage à continuer à défendre les intérêts de la compagnie quoi qu'il arrive. Par exemple, en lui réservant une part dans les projets de coopération européenne, même s'il devait définitivement retenir le choix de Sikorsky (formant, en l'occurrence, un groupe avec Fiat). Les dirigeants de Westland voulaient ainsi réduire le poids des menaces énoncées par les représentants du consortium européen British Aerospace et General Electric Company (G.-B.), Aérospatiale (France), Messerschmitt-Bolkow-Blohm (RFA) et Augusta (Italie). Ceux-ci, qui ont reçu l'appui du ministre de la défense, M. Michael Heseltine, ont laissé entendre que Westland serait désormais exclu des futurs programmes de collaboration de l'industrie européenne, qui a le souci de résister à la concurrence des entreprises américaines.

Conformément à sa politique non interventionniste, Mme Thatcher avait déclaré, en décembre, que Westland et ses actionnaires devaient être laissés libres de déterminer le sort de la société.

Dans sa nouvelle réponse à Sir John Cuckney, publiée jeudi, Mme Thatcher s'en tient à cette ligne de conduite, mais elle souligne que le gouvernement *« continuera de soutenir Westland dans son désir de participer* [aux projets européens] *et résistera, tant qu'il le peut, aux tentatives de discrimination à l'égard de Westland »*. Mme Thatcher fait cependant valoir la gravité des pressions exercées par le consortium européen, et elle estime que Westland doit considérer qu'un *« certain nombre »* de contrats futurs pourraient être *« perdus »*.

Cette remarque a eu pour effet de satisfaire M. Heseltine et les défenseurs de la solution européenne. Mais les partisans de la solution américaine se disent rassurés par le fait que Mme Thatcher a pris soin de préciser que toute collaboration européenne ne lui paraît guère envisageable sans la participation de Westland (sous-entendu : même associé à Sikorsky).

La bataille financière et politique reste donc indécise, et les deux camps continuent de fourbir leurs armes avant la réunion du 14 janvier. Mais les partisans de Sikorsky semblent conserver un léger avantage.

FRANCIS CORNU.

LE ROLE DES MAISONS JAPONAISES DE COMMERCE

Les « shoshas » au service des exportations françaises

Imaginer ce qui fut longtemps *« le porte-avions de l'industrie japonaise »* proposant ses services à la France ? Difficile ? Et pourtant... *« Il faut désormais renforcer nos exportations de produits français »*, assure M. Sato, le président de Mitsubishi, une des neuf principales maisons de commerce japonaises *(sogo shoshas)* (1) implantées en France. De quoi étonner de la part de firmes qui personnifient l'agressivité commerciale du pays du Soleil-Levant.

L'offre n'en est pas moins séduisante. Fort au total de plus de quatre-vingt mille agents, chacun de ces réseaux commerciaux hyper-développés dispose de plus de cent bureaux de vente de par le monde (et même du double, s'agissant de Mitsuï et Mitsubishi). Les plus puissants ont leur propre système de télécommunications par satellite. Sumitomo assure envoyer plus de cinquante mille telex par jour, qui, rassemblés, empliraient 400 pages d'un quotidien. Bref, toute une logistique qui leur a permis de réaliser en 1983 un chiffre d'affaires global de 377 milliards de dollars, soit... un tiers du produit national brut du Japon.

Mais vendre des produits français (ou de n'importe quel autre pays où elles ont implanté une filiale) n'avait jamais été une priorité des *shoshas*. Conçues au début de l'industrialisation japonaise (de l'ère Meiji en 1868) pour servir les intérêts vitaux du pays, elles étaient chargées de l'approvisionnement en matières premières (l'archipel en est cruellement dépourvu) et de l'exportation, indispensable pour payer ces importations.

Peu à peu, l'importance des matières premières dans le total des échanges japonais a décliné, tandis que les entreprises, désormais aguerries, exportaient directement des produits de plus en plus « faciles » à vendre — automobiles, télévisions et autres marchandises grand public. L'exportation sans intermédiaire se développant, la part des *shoshas* dans les ventes extérieures du Japon est tombée de 51 % en 1976 à 46,5 % en 1983.

Cet affaiblissement s'est traduit dans leurs résultats. Les bénéfices nets de Mitsubishi sont passés de 200 millions de dollars, en 1981, à moins de 115 millions, trois ans plus tard. Une situation encore aggravée par les incertitudes de la conjoncture mondiale qui provoque un ralentissement du commerce. En novembre 1985, les *shoshas* ont vu la valeur en yens de leurs contrats d'exportation tomber de 26 % en un an.

Pour remplacer la perte de marché dans le commerce extérieur du Japon, les *shoshas* proposent donc d'exporter les produits d'autres pays. *« Nous ne sommes pas nationalistes*, explique le PDG de Mitsubishi-France. *Quand le marché est intéressant, nous exportons, quelle que soit la destination. Ce qui compte, c'est l'intérêt de l'entreprise. »*

L'an dernier, les principales *shoshas* installées dans l'Hexagone ont ainsi vendu 1,2 milliard de francs de produits français sur des marchés tiers et importé 330 millions. Résultat, un excédent de 870 millions pour la balance commerciale française. Aujourd'hui, les *shoshas* proposent d'aider la France à exporter vers plusieurs destinations. Vers les pays d'Asie, avec lesquels le Japon, voisin, entretient des relations traditionnelles. Vers les Etats-Unis, avec lequel l'archipel réalise un important excédent commercial. Et même vers l'Afrique, où les *shoshas* s'assurent progressivement des positions solides.

Cerises et moutarde

En tout cas, malgré leur désir de calmer les irritations de Paris (qui se plaint d'un déficit de 15 milliards de francs, en 1984, dans les échanges avec Tokyo), ce n'est pas tant vers le Japon que les *shoshas* proposent d'exporter français. Cela aurait pourtant semblé logique, étant donné qu'elles représentent déjà une part considérable des échanges bilatéraux — 74 % des exportations et 20 % des importations. Difficile de faire plus, assurent-elles. Elles considèrent les produits français peu compétitifs — question de prix, mais aussi de qualité et de délais de livraison.

Les biens qui ont le plus de chance de réussir sur le marché japonais sont « déjà pris » par les concurrents, se plaint le responsable de Sumitomo, une des dernières *shoshas* à s'être installée en France, il y a vingt ans. Envieux de Mitsuï — implanté à Lyon dès 1878 et qui, le premier, a pensé à exporter des articles de sport, un rapide succès, — Sumitomo estime être réduit aux restes : des cerises, des tomates et de la moutarde. Ce qui explique que la valeur des biens français qu'elle exporte vers le Japon représente à peine 10 % de celle des produits nippons qu'elle importe en France.

Le commerce d'autres *shoshas* est plus favorable à Paris, puisque, globalement, la part du commerce bilatéral réalisé par leur intermédiaire était excédentaire de 2 milliards de francs en 1984, selon les chiffres de l'ambassade du Japon à Paris. Mais ce résultat est dû pour moitié aux ventes françaises d'uranium, celles de produits chimiques, deuxième secteur à l'exportation, ne représentent déjà plus que 11 % du total, et celles de machines 7 % (contre 61 % des ventes de produits japonais en France).

Les *shoshas* assurent redoubler d'efforts. Elles augmentent la proportion de cadres français dans les équipes, créent des cellules pour découvrir les nouvelles technologies — dans les domaines de l'aéronautique, des biotechnologies ou des matériaux composites — susceptibles d'être, un jour, commercialisées avec succès au Japon. Il n'en reste pas moins que, à leur avis, les produits français compétitifs restent à inventer.

Outre les problèmes inhérents aux produits français, les *shoshas* doivent combattre leurs propres faiblesses. On leur reproche notamment leur manque de souplesse, qui freine leur adaptation aux situations nouvelles. *« Mariés* (avec un produit), *nous respectons nos engagements, même si une meilleure union se présente »*, reconnaît Mitsubishi. Il reste à savoir si l'instinct de survie, qui les pousse aujourd'hui à modifier leur stratégie, va réussir à mobiliser de nouveau ces maisons qui se vantent d'avoir appris à vendre *« avec l'énergie du désespoir »*, dans le Japon naissant de 1868, ou le Japon détruit de l'après-guerre.

DOMINIK BAROUCH.

(1) Les principales *sogo shoshas* en France sont : C. Itoh et Cie, Kanematsu-Gosho, Marubeni, Mitsubishi, Mitsuï, Nichimen, Nissho Iwaï, Tokyo Menka et Sumitomo.

Deux pistes

Passer, ou ne pas passer par une *sogo-shosha* ? Une question, plusieurs réponses. Deux producteurs de fixations de ski, Salomon et Look, deux concurrents attirés par le marché japonais, estimé à 900 000 paires de fixations devant les États-Unis (800 000 paires) et la France (500 000 paires), ont chacun apporté la leur.

A l'origine, tous deux optent pour la *sogo-shosha*. Salomon choisit Mitsuï et Look Marubeni. Look semble alors le plus méfiant des deux, se protégeant d'éventuelles imitations locales par d'incessants dépôts de brevets, tandis que Salomon s'engage, en 1972, pour huit ans, à accompagner son accord de distribution par un contrat de production sur place, sous licence. Mais la réduction des droits de douanes japonais à l'importation de fixations de ski permet à Salomon de rapatrier sa production à Annecy, dès 1979. Les deux concurrents suivent alors les mêmes traces, la distribution par maison de commerce.

1980, premier écart. Salomon, qui lance ses chaussures après ses fixations, tente l'exportation directe. Il crée sa propre « minifiliale » de distribution au Japon. Dès la première année, 10 000 paires de chaussures seront vendues.

1982, les deux pistes de Salomon et de Look se séparent tout à fait : Salomon, enhardi par sa première expérience, ne renouvelle pas son contrat de distribution avec Mitsuï. *« Nous avons pris le risque contre l'avis défavorable de toutes les banques »*, se rappelle-t-on, dans l'entreprise. Mitsuï se tourne alors vers Look, dont elle obtient la représentation. Depuis, chaque fabricant continue son bonhomme de chemin, Look avec une *sogo-shosha*, Salomon sans.

Faut-il en tirer une leçon ? Salomon a bien profité de son indépendance. La distribution directe lui a permis d'augmenter de 30 % les ventes de fixations dès la saison 1982-1983, alors qu'elles plafonnaient précédemment. *« Il est certain que Mitsuï est une grande maison, aux structures lentes à réagir »*, reconnaît Look, qui lui reste pourtant fidèle.

Il considère n'avoir pas les moyens de s'émanciper de la tutelle commerciale japonaise. Son chiffre d'affaires est insuffisant, fournissant 20 % du marché japonais, contre 50 % pour Salomon. Et encore, Look rend-il grâce de ce résultat à Mitsuï, qui a permis à ses ventes de passer de 50 000 paires en 1982 à 120 000 paires deux ans plus tard. Les deux fabricants français reconnaissent que l'intermédiaire d'une *sogo-shosha* facilite l'entrée sur un marché difficile. Reste à savoir à partir de quand cet intermédiaire devient encombrant.

D. B.

Nominations

● Au Fonds monétaire international, M. FRANÇOIS GIANVITI, quarante-sept ans, doyen, de 1979 à 1985, de la faculté de droit et de sciences politiques de Saint-Maur (Paris-12e), a été nommé directeur du service juridique, indique le FMI dans un communiqué. M. Gianviti, remplace M. George Nicoletopoulos (Grèce).

● Chez Précision-Mécanique Labinal (équipement aéronautique et automobile), M. AMAURY HALNA DU FRETAY, cinquante-sept ans, devient président en remplacement de M. Jean-Louis Cler. Ce dernier conserve ses fonctions d'administrateur et de PDG de la filiale Microturbo. Il est nommé président d'honneur de P.-M. Labinal. M. Du Fretay avait été président de PCUK, entreprise chimique filiale de PUK. Il avait démissionné en mai 1981, en raison du profond désaccord qui l'opposait à la maison- mère sur la politique de démembrement de cette entreprise.

● Chez Philips France, qui réorganise ses filiales Radiotechnique, Philips industrielle et commerciale, Schneider Radio-Télévision et Compagnie française Philips, M. ANDRÉ MERCIER est nommé président de Radio-Technique industrielle et commerciale ; M. CLAUDE DUVAL devient le directeur général. Radio-technique industrielle et commerciale (ex-Schneider Radio-Télévision) regroupera toutes les activités dans les appareils électroniques domestiques de Philips France.

● A l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales), M. HENRY BORDES-PAGÈS, secrétaire national de la CGC, qu'il représente au sein de cet organisme, a été désigné comme président du conseil d'administration. Il remplace M. Louis Astre, représentant de la FEN.

ENTREPRISES

OPA sur Union Carbide : GAF surenchérit

Nouvel épisode dans le long feuilleton de l'OPA dont Union Carbide est l'objet. Bien décidée à ne pas lâcher prise, la petite société GAF (matériaux de construction, peintures industrielles) surenchérit pour la deuxième fois et offre de payer 78 dollars chaque action du géant de la chimie américaine, soit 4,93 milliards de dollars (37 milliards de francs) au total. Les enchères avaient débuté à 68 dollars, puis GAF était montée à 74 dollars. Nouveau refus de la direction d'Union Carbide et nouvelle contre-attaque. Le groupe manifeste maintenant l'intention de porter de 35 % à 50 % le rachat de ses propres actions.

Qui l'emportera ? GAF assure avoir réuni une somme de 4,16 milliards de dollars (31,2 milliards de francs). De son côté, Union Carbide mulitiplie ses ventes d'actifs (*le Monde* du 3 janvier). Le groupe annonce avoir maintenant cédé des immeubles et des terrains pour 170 millions de dollars (1,27 milliard de francs) et se propose de mettre aux enchères des activités grand public (piles Eveready, sacs plastiques Glad, pièces auto Prestone and STP). Il disposera ainsi de 1,2 milliard de dollars (9 milliards de francs). Il a en plus une ligne de crédit de 1,5 milliard de dollars (11,3 milliards de francs) et envisage de la doubler en signant un accord avec un « pool » de dix banques. Mais, d'après les analystes, le prix offert par GAF est désormais supérieur à celui auquel Union Carbide propose de racheter ses actions.

Hôtellerie : le groupe Accor à Cuba

Un protocole d'accord en matière d'assistance technique et de formation pour les hôtels cubains vient d'être signé entre Cuba et le groupe français Accor (premier groupe européen), a-t-on appris, le 2 janvier, à Paris. Ce protocole devrait se transformer en accord en bonne et due forme en mars prochain. Les quatre premiers hôtels concernés sont les célèbres Habana Libre (ex-Hilton) et Presidente, de La Havane, le Marazul, de Santa-Maria, et le Soliman, de Varadero. En 1985, Accor a réalisé un chiffre d'affaires de 11,5 milliards de francs.

Le britannique GEC remporte un contrat nucléaire en Chine

Le groupe britannique General Electric Company (GEC) a signé un accord avec les autorités chinoises pour l'équipement de la partie classique de la centrale nucléaire de Daya Bay. Le contrat, qui s'élève à 250 millions de livres (2,7 milliards de francs), porte sur la livraison par GEC de deux turbogénérateurs de 985 mégawatts chacun. Il devrait créer 4 000 emplois pendant quatre ans, à partir de 1987, et sera financé par un prêt de dix banques britanniques conduites par la Midland Bank, avec la garantie du gouvernement de Londres.

Cette signature était attendue. Elle intervient quelques jours après celle apposée à Paris (*le Monde* daté 15-16 décembre) pour la coordination de l'ensemble du projet par EDF et la livraison par Framatome de la partie nucléaire. Le contrat remporté par les Français s'élève à 12 milliards de francs.

Nestlé abandonne des participations au profit d'Unilever

Les deux géants européens de l'agro-alimentaire viennent de procéder à une nouvelle rectification de frontières. Nestlé abandonne, en effet, les 25 % qu'il détenait dans des sociétés conjointes avec Unilever dans le domaine des surgelés et des glaces en Autriche, en Italie et en RFA. Unilever prend la totalité de ces activités, qui représentent un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de florins (8,2 milliards de francs). L'accord initial entre les deux groupes remonte à 1970 : ils avaient alors uni leurs efforts pour faciliter la distribution dans ces trois pays. Le désengagement de Nestlé est présenté par la firme de Vevey comme une volonté de *« s'engager dans des entreprises dont elle détient à la fois la majorité du captal et de la gestion »*.

Les deux groupes, Nestlé et Unilever, s'étaient déjà entendus pour rapprocher leurs filiales laitières en France. Chambourcy, filiale de Nestlé, La Roche aux Fées et Rousset, filiales d'Unilever, doivent se fondre dans une société commune, dont Nestlé détiendra 75 % et Unilever 25 %, ce qui semble bien correspondre à la doctrine du contrôle majoritaire affichée par la firme suisse.

UN ÉMULE DE BERNARD TAPIE DANS LES COSMÉTIQUES

Vive la Recré... !

Peut-on rendre la vie à une affaire industrielle frappée par deux faillites rapprochées et en coma dépassé après avoir perdu le dernier de ses plus gros clients ?

C'est le sauvetage qu'a réussi un expert-comptable d'une trentaine d'années, M. Gérard Cohen, en rachetant la société Guilbert, aujourd'hui sortie d'affaire. Spécialisée dans la sous-traitance de produits de beauté, la firme, placée en cessation de paiement en 1980, avait été laissée pour morte l'année suivante sur une nouvelle décision judiciaire consécutive à l'échec d'un premier « repreneur ». Celui-ci avait perdu la concession du Rouge Baiser.

Comment s'y est pris M. Cohen ? En premier lieu, ce pied-noir a marchandé, et versé 700 000 francs (payables en trente mensualités sans intérêt) pour devenir propriétaire de l'usine de 7 000 m² de la société installée dans la zone industrielle de Saint-Quentin (Aisne). Puis il a embauché trente personnes, dont un ingénieur chimiste et l'ancien directeur « qui passait par là ». Les vieilles machines, et d'autres rachetées à la casse, ont été remises en route. Grâce à sont bagout, les clients lui font confiance. Les premières commandes arrivent car il n'existe, en réalité, que très peu de sociétés qui travaillent à façon pour les grands parfumeurs. Le « créneau » était libre.

Résultat : du premier exercice (1982) au quatrième (1985), le chiffre d'affaires est passé de 6 millions à plus de 40 millions de francs (estimation), la marge brute de trois fois rien à 4 millions de francs et les profits de quasiment zéro à 800 000 francs. Entre-temps, M. Cohen a embauché quatre-vingt-dix personnes en plus. Les clients de la nouvelle firme recréée et, par jeu baptisée Laboratoires « Recréation », ont, aujourd'hui, pour noms, Parfums Yves Saint-Laurent (groupe Charles of the Ritz), Rochas (groupe allemand Hœchst), Yves Rocher (Sanofi), Clarins, Guy Laroche, Cacharel, Fernand Aubry.

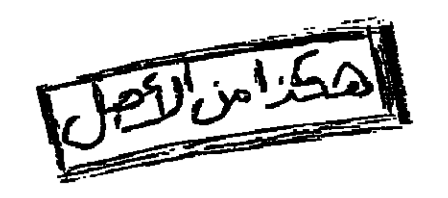
Recréation leur fournit du rouge à lèvres, de la poudre, du vernis à ongle et fait du conditionnement. Cette sous-traitance entre pour 70 % à 75 % dans son chiffre d'affaires. Mais la société travaille aussi pour elle et fabrique des produits de beauté (ligne « Beauté plus », lignes de maquillage, de toilette, de parfums, etc.) et des accessoires destinés aux grandes surfaces (Carrefour, Euromarché).

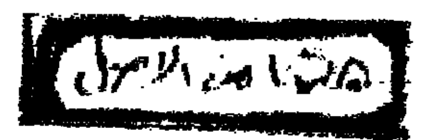
Recréation ne s'arrête pas là. La société veut reconquérir le marché français de la poudre compacte (120 millions de francs) tenu à 80 % par les Italiens, lance trois parfums tous les six mois et s'agrandit. M. Cohen vient de racheter les fameuses Crèmes Simon. Cette fois, le prix a été élevé (2 millions de francs plus 400 000 F pour le fonds de commerce, plus 550 000 F pour les stocks), et M. Cohen a obtenu une aide des sociétés de développement régionales. Nouveau succès. De tout bord, les demandes affluent, même des Etats-Unis (Revlon).

Pour couronner le tout, Recréation se lance dans les biotechnologies. Un nouveau département a été créé pour fabriquer des immunoglobulines utilisées comme détecteurs du cancer, une activité riche de promesses. M. Cohen fait aussi du mécénat. Il a ouvert ses portes au peintre Abraham Pincas, qui a décoré la salle de réception de l'usine avec deux triptyques.

Le secret de Gérard Cohen ? Il tient en quatre phrases : travailler en famille (sa femme est PDG), avec les copains de toujours (notamment le Docteur J.-C. Hamou chargé de développer les biotechnologies, et Abraham Pincas), ne rien prélever sur « la bête », jouer sur la motivation des cadres en les payant un strict minimum, et ne pas soi-même, ménager sa peine. Saint Bernard des cosmétiques, cet émule de Bernard Tapie vit cette aventure comme un jeu. Son seul problème : il ne sait plus comment se partager entre son étude d'expertise comptable et l'entreprise.

ANDRÉ DESSOT.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 janvier

La hausse revient en force

Éreintée à la Saint-Sylvestre par des ventes bénéficiaires, la hausse a fait un retour en force pour la première séance de l'année 1986 sur la scène de la Bourse de Paris. Dassault, première valeur cotée à la corbeille, ouvrit le bal en montant d'une dizaine de points. Mais il fut rapidement distancé par Carrefour (+ 5,5 %), SCREG (+ 6,3 %), Bic (+ 2,1 %), Esso (+ 2,1 %), même par Roussel-Uclaf, Sanofi, Béghin, Midi, BSN, Club, Schneider, L'Oréal et Presses de la Cité, dont les performances furent moins impressionnantes (entre 1 % et 2 %). Mais la vedette revient incontestablement à CSF, dont la cotation fut deux fois retardée, la seconde après que le cap des 900 F (contre 805 F) eut été atteint. Finalement, l'action a monté de 10,1 %.

A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,65 %, la huitième consécutive.

« Les étrangers sont de retour », assuraient les professionnels en ajoutant que ce n'était rien à côté de ce que l'on allait voir la semaine prochaine. L'un d'eux se lança même dans une prévision à longue vue : « Francfort baisse aujourd'hui. C'est un signe prophétique. L'année sera meilleure pour Paris que pour la place allemande. »

Bon début d'année aussi pour le marché obligataire. L'intérêt s'est concentré sur les emprunts à taux fixes et sur les « fiscalisés ». Toutefois, l'activité est restée faible. « Les acheteurs sont là », affirmait un spécialiste. « Rendez-vous lundi prochain. »

Lourdeur de la devise-titre : 7,53 F/7,57 F (contre 7,57 F/7,62 F).

Statu quo sur l'or à Londres : 327,10 dollars (+ 0,10 dollar). A Paris, le lingot a perdu 1 050 F à 79 300 F. Vif redressement du napoléon à 538 F (+ 17 F).

NEW-YORK

Triste début d'année

Comme le dollar, Wall Street a mal commencé l'année. De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites, et, durant toute la séance de jeudi, les cours se sont graduellement effrités. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 8,95 points à 1 537,72.

Le bilan de la journée a, toutefois, été moins décevant que ce résultat. Sur 1 985 valeurs traitées, 889 se sont repliées, 695 ont monté et 401 n'ont pas varié. Aucune raison fondamentale n'explique ce nouveau recul. D'après les analystes, les prévisions de croissance pour 1986 sont plutôt encourageantes. Le département du commerce estime, pour sa part, que la nouvelle année sera bonne, en tout cas meilleure que la précédente, pour la plupart des industries, surtout pour les services.

Autour du « Big Board », les professionnels ne se disaient cependant pas trop étonnés par l'alourdissement du marché. Trois facteurs ont, selon eux, pesé sur les cours : la hausse des taux d'intérêt à court terme quand une détente était attendue sur le front monétaire, le tarissement des achats institutionnels *faits en fin d'année* pour la présentation des bilans, le désir, enfin, manifesté par certains investisseurs de se procurer des liquidités.

Notons cependant que le mouvement de repli a *été* enregistré dans des marchés creux, où seulement 98,96 millions de titres *ont été échangés*, contre 112,65 millions mardi.

VALEURS	Cours du 31 déc.	Cours du 2 janv.
Alcoa	38 1/2	38 3/8
A.T.T.	25	24 5/8
Boeing	52 1/4	52 1/2
Chase Manhattan Bank	72 5/8	72 3/8
Du Pont de Nemours	67 7/8	68 3/8
Eastman Kodak	50 1/2	50 3/4
Exxon	55 1/8	54 1/2
Ford	57 3/4	57 3/4
General Electric	72 3/4	71 7/8
General Motors	70 3/8	70 7/8
Goodyear	31 1/4	31
I.B.M.	155	152
I.T.T.	38 3/8	37 3/4
Mobil Oil	30 1/4	30 1/8
Pfizer	50 5/8	50
Schlumberger	36 5/8	36
Texaco	30	30 3/4
U.A.L. Inc.	50	50 1/4
Union Carbide	71	72 1/4
U.S. Steel	28 5/8	28 1/2
Westinghouse	44 5/8	44 1/8
Xerox Corp.	60	58 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BONS DU TRÉSOR : SUCCÈS DE LA PREMIÈRE ADJUDICATION OUVERTE AU PUBLIC. — La première adjudication des nouveaux bons du Trésor, destinés aux entreprises et aux particuliers, s'est faite, jeudi 2 janvier, à des taux proches de celui du marché monétaire pour un montant voisin de 4 milliards de francs.

Le montant total des soumissions, faites en deux tranches, de bons à intérêt payable d'avance (IPA), s'est élevé à près de 11 milliards de francs, dont plus de 1,1 milliard par la « clientèle » (entreprises et particuliers), le reste venant des banques. Ces nouveaux bons négociables, d'un montant unitaire de 5 millions de francs, sont accessibles non seulement aux établissements financiers comme les bons traditionnels, mais aussi aux entreprises et aux particuliers, ces derniers notamment par l'intermédiaire des SICAV ou des Fonds communs de placement.

Pour la première tranche (bons IPA à un mois), les bons ont été servis à concurrence de 2,001 milliards (sur un total de soumissions de 5,321 milliards), à un taux de 8 55/64 %, ce qui représente un taux actuariel annuel de 9,29 %. Ce taux est proche du taux au jour le jour sur le marché monétaire, qui est remonté à 9,25 % jeudi, contre 9,125 % précédemment.

Pour la seconde tranche, constituée de bons IPA à trois mois, un taux de 8 48/64 % a été inscrit, le taux actuariel annuel ressortant à 9,25 %. 2,160 milliards ont été servis sur un montant total demandé de 5,655 milliards.

Ces nouveaux bons du Trésor, dont le montant émis cette année devrait s'élever au total à 20 milliards de francs, selon les prévisions *officielles*, constituent un des nouveaux produits financiers créés pour décloisonner le marché des capitaux.

Cette réforme, commencée il y a un an, vise à réduire le coût de l'argent pour les agents économiques, à accroître le nombre et la qualité des instruments mis à la disposition des emprunteurs et des prêteurs, afin de mieux répondre à leurs besoins de financements et de placements, ainsi qu'à favoriser la régulation de la masse monétaire par les taux d'intérêt.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	31 déc.	2 janv. (1)
Valeurs françaises	141,9	
Valeurs étrangères	101,5	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 déc.	2 janv.
Indice général	265,8	267,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 janvier .... 9 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 janv.	3 janv.
1 dollar (en yens)	clos	clos

(1) Base 100 : 31 déc. 1985.

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 2/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1491	4,5 % 1973	1475	1480	1486	+ 0 74
4180	C.N.E. 3 %	4230	4220	4220	– 0 23
1035	B.N.P.	1038	1040	1040	+ 0 19
1053	C.C.F.	1050	1050	1050	....
196	Elf-Aquitaine	201 40	198	199 90	– 0 74
191	– (certific.)	190	192	192	+ 1 05
1590	Essilor-B.-Fruhn	1590	1625	1625	
2100	Essilor	2130	2126	2135	+ 0 2[illegible]
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/1	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 581	7 505	7 150	7 900
ECU	6 693	6 702	....	....
Allemagne (100 DM)	306 800	306 800	297	312
Belgique (100 F)	15 003	15 024	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 410	272 390	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 160	84 320	79	87
Norvège (100 k)	99 810	99 570	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 869	10 892	105 500	113
Grèce (100 drachmes)	5 091	5 085	3 700	5
Italie (1 000 lires)	4 485	4 488	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	364 100	365 200	353 500	370 500
Suède (100 krs)	99 400	99 240	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 660	43 660	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 812	4 809	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 715	4 770	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 402	5 354	5 100	5 500
Japon (100 yens)	3 762	3 770	3 600	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/1
Or fin (kilo en barre)	79700	79000
Or fin (en lingot)	80350	79300
Pièce française (20 fr)	521	538
Pièce française (10 fr)	488	505
Pièce suisse (20 fr)	518	521
Pièce latine (20 fr)	475	477
Souverain	620	624
Pièce de 20 dollars	3380	3370
Pièce de 10 dollars	2000	2000
Pièce de 5 dollars	1345	1345
Pièce de 50 pesos	3070	3105
Pièce de 10 florins	508	506
Or Londres	327	327
Or Zurich	327	327
Or Hongkong	327 20	328 60
Argent Londres	5 86	.....

Le Monde

DEUX JOURNALISTES DE LA BBC SUSPENDUS

« Dure justice »...

Deux journalistes de la BBC, MM. Peter Hill et Martin Young, viennent d'être suspendus pour trois mois sans traitement pour avoir extorqué sous la menace une interview dans le cadre d'une émission télévisée « Rough Justice » (Dure justice), dont ils sont les producteurs. La direction de la BBC a également décidé de les bannir pour deux ans du journalisme d'enquête.

Il faut dire que les méthodes employées par les deux Rouletabille britanniques s'éloignaient fort du fair-play et de la rigueur que l'on peut attendre de la vénérable institution d'outre-Manche.

Il s'agissait, en effet, pour eux de démontrer qu'un homme, M. Anthony Mylock, condamné en 1983 à cinq ans de prison pour vol avec violences, était la victime d'une erreur judiciaire. Ils se sont adressés à la victime, Mme Anne FitzPatrick, une vieille dame qui vit aujourd'hui en Californie, pour la faire revenir publiquement sur son témoignage devant le tribunal. La dame se montrant réticente, Peter Hill et Martin Young ont alors menacé de révéler au public qu'elle était homosexuelle et de transmettre des images d'elle-même devant sa maison californienne aux autorités d'immigration des Etats-unis, avec lesquelles Mme FitzPatrick n'est pas en règle...

Moyennant quoi, elle a déclaré devant les caméras que l'agression dont elle avait été victime était *« purement et simplement sortie de son imagination »*. L'émission a fait le bonheur du condamné, qui vient d'être rejugé et innocenté, mais a suscité la colère d'un membre de la Chambre des lords, lord Lane, qui a demandé à la direction de la BBC de sanctionner les deux journalistes.

Le syndicat britannique des journalistes a jugé « brutale » la sanction infligée à MM. Hill et Young, et a condamné la BBC pour avoir *« cédé à des pressions politiques »*.

L. R.

En Nouvelle-Zélande

M. Lange explique ses choix antinucléaires

Le premier ministre de Nouvelle-Zélande, dans un article publié par l'*International Herald Tribune* daté du jeudi 2 janvier, s'explique longuement sur les raisons qui ont amené son gouvernement à soumettre au Parlement une législation excluant la présence ou le passage d'engins nucléaires sur le territoire néo-zélandais, au risque d'envenimer encore ses relations avec les Etats-Unis et de porter un coup fatal à l'alliance régionale tripartite de défense qu'est l'ANZUS (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis).

« Cette mesure, écrit M. Lange, *nous paraît être la plus pratique qui soit, si l'on veut réduire les risques de conflit nucléaire dans notre région (...). En proposant une législation qui tend à faire de la Nouvelle-Zélande une zone dénucléarisée, nous dissocions consciemment la défense de la Nouvelle-Zélande de toute stratégie nucléaire. »* Après avoir estimé que l'ANZUS *« a placé la Nouvelle-Zélande dans une position de dépendance vis-à-vis des Etats-Unis »*, contrairement à ce que prévoyait initialement la lettre de l'ANZUS, le leader travailliste souligne : *« Le traité n'oblige pas la Nouvelle-Zélande à accueillir des navires ou des avions dotés d'armes nucléaires. »*

« La nouvelle-Zélande, poursuit M. Lange, *n'est pas menacée par des armements nucléaires. Nous sommes une île éloignée de tout. Aucune armée n'est massée à nos frontières. Nous ne nous trouvons pas sur des voies maritimes vitales. L'éloignement n'est pas une garantie de sécurité, pourtant les Néo-Zélandais vivent sans avoir le sentiment oppressant d'un danger imminent. (...) C'est la perversité de la France, qui continue à tester ses armes atomiques dans le Pacifique sud* (...), *qui a sans doute joué le plus pour nous faire prendre conscience de la course aux armements. Le caractère illogique d'une option de défense nucléaire pour la Nouvelle-Zélande est alors devenu évident. Un pays qui n'est pas menacé par les armes nucléaires s'expose au danger s'il sollicite la protection des armes nucléaires d'un allié. »*

La Nouvelle-Zélande, estime plus loin M. Lange, *« aurait tort de solliciter l'assistance des Etats-Unis pour régler des problèmes régionaux de bas niveau. Les stratégies nucléaires globales sont déplacées dans le Pacifique sud. Cela nous a fait froid dans le dos lorsque le précédent ambassadeur des Etats-Unis dans notre pays a prétendu que les difficultés dues à la décolonisation des territoires français et aux querelles sur les droits de pêche ne pourraient être résolues que lorsque la présence nucléaire américaine pourrait à nouveau s'exercer dans le eaux territoriales de la Nouvelle-Zélande. Une telle politique est à l'opposé de tout ce qui se passe dans le Pacifique sud, les nations de la région étant tombées d'accord pour promouvoir une zone dénucléarisée. Appliquer une stratégie de défense nucléaire aurait ici un effet déstabilisateur bien plus important que n'importe quelle menace. »*

Ferme sur les principes, M. Lange n'en est pas moins souple sur le plan diplomatique. Il appelle ses alliés américains au respect des choix et de la souveraineté néo-zélandais, mais aussi à la détente bilatérale.

● *Le cuisinier de l'*Ile-de-Lumière *libéré.* — Michel Four, le cuisinier du cargo *Ile-de-Lumière*, arrêté par la police néo-zélandaise pour contrebande de munitions, a été condamné, vendredi 3 janvier, par un tribunal d'Auckland, à 1 000 dollars néo-zélandais (4 000 francs) d'amende et remis en liberté après avoir acquitté cette somme. La veille, le jeune Français, ex-parachutiste ayant notamment servi au Tchad, avait affirmé : *« J'ai fait cela pour de l'argent. Je ne suis pas concerné par le problème néo-calédonien. »* Le capitaine du bateau avait estimé pour sa part : *« Il a agi par idéalisme, il est sympathisant de la cause anti-indépendantiste en Nouvelle-Calédonie, comme tout l'équipage de l'Ile-de-Lumière. »* — *(AFP.)*

Les vœux de l'Elysée

M. MITTERRAND SOUHAITE « BON PIED, BON ŒIL » AU GOUVERNEMENT

Lors de la première journée des traditionnels vœux de Nouvel An au palais de l'Elysée, vendredi 3 janvier, M. François Mitterrand a souhaité au gouvernement d'aborder 1986, et notamment les élections législatives, avec *« bon pied, bon œil »*, selon ce qu'a indiqué M. Michel Vauzelle.

Le porte-parole de la présidence de la République a également rapporté que M. Mitterrand avait remercié le gouvernement pour *« la lourde tâche accomplie, les progrès significatifs observés et la progression constante obtenue dans les résultats ». « 1985*, a poursuivi le président, *a été une année démonstrative : la preuve est faite que l'on peut mener à la fois à bien les réformes sociales et structurelles nécessaires et obtenir en même temps les résultats d'une bonne gestion économique. »*

M. Laurent Fabius, premier ministre, a souhaité, pour sa part, que le gouvernenement *« prenne une part très active dans la compagne électorale »*. M. Fabius s'est déclaré *« frappé par les bons résultats économiques et sociaux acquis »* et il a souhaité que l'on *« mène à bien les grandes réformes, tout en se tenant à une bonne gestion »*. Pour lui, le 16 mars 1986, les électeurs *« auront à répondre à une question simple : êtes-vous pour ou contre une équipe qui est en train de faire gagner la France ? »*.

LE MARCHÉ DE LA PUBLICITÉ

La presse écrite ne devrait pas bénéficier de nouveaux investissements

La presse écrite parent pauvre du développement du marché publicitaire en France ? C'est, *grosso modo*, la conclusion des études de l'Observatoire de la communication du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), présentées en décembre au cours d'un séminaire par M. Alain Le Diberder.

Pour le BIPE, 1985 a constitué un tournant. Le marché publicitaire a rompu avec sa traditionnellie stabilité. Pour les années à venir, l'Observatoire propose les prévisions suivantes :

- **Marché** : il va croître en moyenne de 4,6 % par an. Entre 1985 et 1990, 3,3 milliards de francs supplémentaires seront investis.
- **Télévision** : c'est la grande bénéficiaire de cette augmentation. Sa part de marché passe de 20 % à 30 % en cinq ans. Ce sont surtout les chaînes privées qui en bénéficieraient.
- **Radios** : les radios locales privées, auxquelles beaucoup n'ont pas cru jusqu'à présent, draineraient 2 à 3 % des investissements.
- **Presse** : elle stabilise sa part de marché après une baisse (de 49,6 % à 41,6 %).
- **Affichage** : reste stable. La réglementation a contribué à revaloriser l'affichage.
- **Cinéma** : accuse une légère baisse (5 %) en cinq ans.

Quelles sont les causes de cette redistribution des cartes ? Pour ce qui est de la télévision par câble et par satellite, le BIPE n'entrevoit pas d'influence réelle sur le marché publicitaire ; il doute de l'intérêt des annonceurs pour l'audience restreinte de la télévision câblée et pour l'audience multinationale qui sera celle des chaînes par satellite. En revanche, l'arrivée de nouvelles chaînes hertziennes non seulement modifie le paysage, mais risque de bouleverser les méthodes publicitaires actuelles en livrant à la concurrence les tarifs du secteur, qui, jusqu'ici, y échappait ; les agences s'entendaient pour pratiquer des prix équivalents. La concurrence accrue aura pour effet de faire baisser les tarifs de la « pub » télévisée, et donc de gêner la presse écrite, qui se plaint déjà de la faiblesse des prix pratiqués par la *Régie française de publicité*.

Autre difficulté pour les journaux : l'ouverture à la publicité télévisée de secteurs jusqu'ici interdits, à commencer par le tourisme, les transports aériens, l'immobilier et la bière. Annoncée par le gouvernement, cette libération connaîtra sa première application avec le cahier des charges de la cinquième chaîne.

L'équilibre économique général de la presse ne devrait toutefois pas se trouver affecté : le marché sera en développement, et, si la part des journaux diminue, leurs recettes ne seront pas en baisse en valeur absolue. Comme le souligne M. Alain Le Diberder : *« Ce n'est pas la part de la presse qui diminuera, c'est le gâteau qui grossira sans elle. »*

EDITH TESSIER.

[Les chiffres de répartition des parts de marché entre les différents médias montrent que l'investissement publicitaire par habitant est pour la France au septième rang seulement dans le monde. Des progrès doivent encore être accomplis pour que l'investissement publicitaire global augmente de façon à rattraper celui de pays européens comme la Suisse ou l'Angleterre, et évidemment de pays publicitairement très développés comme le Japon, le Canada et les Etats-Unis.

Tant que le coût relatif de la publicité dans les médias électroniques et dans la presse accusera un tel écart, les annonceurs auront tendance à transférer sur les « médias froids » une grande part de leurs investissements publicitaires.]

LES TARIFS DES SERVICES INFORMATIQUES SONT LIBÉRÉS

Les société de services et d'ingénierie en informatique peuvent établir librement leurs prix depuis le 1er janvier. Le syndicat professionnel Syntec-Informatique, dont les adhérents représentent les deux tiers du chiffre d'affaires de la profession, a signé, le 30 décembre dernier, avec la direction générale de la concurrence et de la consommation, un accord de libération des prix assorti d'un engagement de lutte contre l'inflation.

Les quelque mille sociétés d'ingénierie informatique existant en France ont réalisé un chiffre d'affaires de 19,3 milliards de francs en 1984.

CHEZ RENAULT

M. Dedeurwaerder nommé directeur commercial

M. José Dedeurwaerder a été nommé, le jeudi 2 janvier, directeur commercial de la régie Renault, en remplacement de M. Jean Phelupt qui part à la retraite. Il aura ainsi autorité sur la commercialisation dans le monde des véhicules Renault, ainsi que sur les implantations industrielles (hors la France et la Belgique). M. Dedeurwaerder conservera en même temps la direction générale d'American Motors.

La nomination, comme directeur commercial de Renault, de ce Belge de cinquante-quatre ans, homme de caractère, comme son patron, M. Georges Besse, avec lequel le courant est immédiatement passé, n'est pas une surprise. Elle était largement attendue dans les milieux industriels. Mais elle n'en est pas moins un symbole, celui de l'engagement de Renault aux côtés d'American Motors. Car José Dedeurwaerder, un Européen qui a réussi à devenir aussi Américain que les constructeurs de Detroit, conservera sa fonction de directeur général de la filiale américaine de Renault. Une société pratiquement en faillite qu'il a réussi à relever — grâce aux adaptations américaines des modèles R 9 et R 11 — en 1984, avant qu'elle ne se voie de nouveau frappée en 1985 par la désaffection du public américain pour les petites voitures.

Ces difficultés (118 millions de dollars de pertes sur les neuf premiers mois), le patron d'AMC les prévoyaient. *« Nous aurons une période difficile »*, disait-il en 1984, en même temps qu'il réclamait vigoureusement à sa maison mère un nouveau modèle plus haut dans la gamme. Les actionnaires d'American Motors — autres que Renault qui détient 46,6 % des parts — ont reconnu cette activité en faveur de leur société puisqu'ils ont demandé et obtenu le maintien de M. Dedeurwaerder à la tête de l'entreprise. Un hommage rendu aussi à sa capacité d'industriel, éprouvée à la tête de l'usine de Douai en France, comme en Argentine et au Mexique. Voilà donc un client rêvé pour le Concorde, même si M. Dedeurwaerder aura en M. Joe Capy, directeur général adjoint depuis décembre et homme de marketing, un véritable délégué permanent aux Etats-Unis. Enfin, le nouveau directeur commercial de Renault saura mieux que quiconque négocier — c'est déjà en cours — avec les constructeurs japonais ou sud-coréens les accords de coopération qui rendront la présence de Renault, outre-Atlantique, un peu moins pesante pour le constructeur national.

LA SITUATION A « L'UNION » DE REIMS

Le tribunal de commerce accorde la location-gérance à M. Philippe Hersant

Le tribunal de commerce de Reims a autorisé, ce vendredi 3 janvier, l'administrateur provisoire et le syndic du quotidien champenois, *l'Union*, à conclure une convention de location-gérance de six mois avec M. Philippe Hersant, gérant de la société France-Antilles. En accédant à la requête, déposée le 30 décembre par Me Hubert Lafont, administrateur provisoire du journal mis en règlement judiciaire en mai dernier (*le Monde* du 1er janvier), le tribunal a aussi déclaré qu'il *« n'y a aucune autre solution dans l'immédiat pour éviter la liquidation de biens et le licenciement du personnel »*.

En outre, le tribunal de commerce a rejeté la demande du ministère public de sursis à statuer afin de permettre l'examen de la requête de M. Alain Thirion. Celui-ci, imprimeur à Epinal (Vosges) et candidat à la reprise de *l'Union* de Reims avait informé, le 2 janvier, le tribunal de commerce qu'il était prêt à assumer une location-gérance.

La proposition de location-gérance faite à M. Philippe Hersant avait déclenché l'hostilité des journalistes SNJ de *l'Union*, tandis que le Livre CGT a imposé à la « une » du journal du 3 janvier un communiqué intitulé *« Assez de magouilles, une solution définitive doit être trouvée ! »* Les syndicats CGT de *l'Union* estiment, en effet, que la formule de location-gérance, remettrait en cause le plan Hersant tel qu'il a été accepté par le tribunal de commerce. Ils s'opposent *« résolument »* à la location-gérance qui n'offre *« aucune garantie et n'est utilisée que comme moyen de chantage auprès des travailleurs »*, qui la combattront *« par tous les moyens »*. Cette prise de position a été critiquée par la CFDT du quotidien, pour qui le discours cégétiste ressemble à *« de la poudre aux yeux »*.

Enfin selon la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, il reste à la cour d'appel de Reims à statuer, le 21 janvier, sur les oppositions et les tierces oppositions faites par MM. Bruno Bertez et Alain Thirion, ainsi que par deux des mouvements propriétaires de *l'Union*.

« Il n'est pas invraisemblable que la cour d'appel se saisisse de l'avis négatif sur le pluralisme que nous avons émis le 19 novembre, indique M. Henri Caillavet, président de la Commission, *et de ses motifs circonstanciés. »* La Commission Caillavet doit se réunir en urgence le 9 janvier.

A B C D E F

La dette polonaise

VARSOVIE SOUMISE AUX PRESSIONS CROISÉES DE SES CRÉANCIERS PUBLICS ET PRIVÉS

Laborieusement mis en place le 19 novembre 1985, l'accord de rééchelonnement de la dette polonaise garantie par les gouvernements occidentaux se heurte, d'ores et déjà, à de sérieuses difficultés si l'on en croit le *Financial Times*. Varsovie, dont les recettes en devises fortes ont été ramenées à environ 1 milliard de dollars en 1985 contre 1,4 milliard en 1984, ne peut honorer toutes ses échéances et se trouve pris entre la double pression de ses créanciers publics et privés qui se partagent à peu près par moitié un endettement extérieur évalué à quelque 27 milliards de dollars avec l'Occident.

Le fait que les Polonais n'aient pas remboursé 550 millions de dollars aux gouvernements occidentaux le 31 décembre 1985 comme cela était prévu au titre du paiement des arriérés 1982-1984 n'a surpris personne. Le responsable du département international au ministère polonais des finances en avait même prévenu ses interlocuteurs lors de la réunion qui s'est tenue à la mi-décembre, entre les Polonais et des créanciers, en marge du Club de Paris. Mais, désormais, la question est de savoir si les banques commerciales, qui ont, d'ores et déjà, reçu 265 millions de dollars de remboursements en novembre, seront prêtes à donner un léger répit à Varsovie sur les remboursements de 1986 — 900 millions de dollars — pour permettre aux dirigeants polonais d'honorer partiellement leurs engagements auprès des gouvernements, et de poursuivre sur la voie d'une adhésion au Fonds monétaire international.

Le numéro du « Monde » daté 3 janvier 1986 a été tiré à 431 478 exemplaires

Dans le golfe de Gascogne

INQUIÉTUDES POUR L'ÉQUIPAGE DE « JET-SERVICES »

Le sort de l'équipage de *Jet-Services* suscitait, ce vendredi matin 3 janvier, une vive inquiétude. Tout contact avait été perdu la veille avec le maxi-catamaran de Patrick Movan, retourné par la tempête, jeudi, dans le golfe de Gascogne, après avoir été immobilisé par l'avarie de l'un de ses deux flotteurs.

Dans la journée, quatre hommes avaient été aperçus sur l'épave alors que l'équipage est de six personnes. Les deux autres marins pouvaient toutefois se trouver dans l'une des coques formant caisson étanche. Mais l'état de la mer (vent de force 9 et creux de vagues de 6 mètres) risquait à tout moment de provoquer la dislocation du catamaran.

Mme Marie-France Garaud invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Marie-France Garaud, ancienne collaboratrice de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Mme Garaud, qui conduira à Paris une liste pour les élections législatives du 16 mars, répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Amalric du *« Monde »*, et de Jacques Truffaut et de Christian Menanteau de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

